



Le 29 avril 2016

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
Secrétariat général
Université de Moncton

Objet : Consultation au sujet de trois programmes

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 19 avril 2016 visant à consulter l'ABPPUM sur les modifications majeures de programmes, soit la *Maîtrise en Éducation* et la création de deux nouveaux programmes, soit la *Mineure en journalisme* et la *Mineure en relations publiques*.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte de créer les nouveaux programmes, nous rappelons qu'il est impératif de prévoir pour ces unités académiques les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

En ce qui a trait aux modifications majeures du programme de *Maîtrise en éducation*, nous l'appuyons sur la base des explications fournies avec l'étude du dossier.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

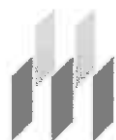
La présidente,

Marie-Noëlle Ryan

Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Pavillon Pierre-A.-Landry, Local 234, Moncton, N.-B. E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4509 ♦ Télécopieur : (506) 858-4559 ♦ Courrier électronique : abppum@umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Vice-rectorat à l'enseignement
et à la recherche

Confidentiel

Planification académique de l'Université de Moncton

**Rapport soumis au Comité conjoint de la planification
par
André Samson, VRER**

15 juin 2016

« Rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu »

Victor Hugo

2

***** Confidentiel *****

Table des matières

A) Sommaire exécutif	5
B) Remarques préliminaires	6
C) Cadre contextuel	8
1) Historique	8
2) Mission et vision de l'Université	9
3) Définition de la planification académique	11
4) Pertinence de la planification académique	11
5) Processus de consultation	12
6) Critères d'évaluation	13
D) Description sommaire de la situation actuelle sur l'ensemble du réseau	15
E) Analyse des programmes d'études	18
1) Faculté d'administration	18
2) Faculté des arts et des sciences sociales (FASS)	22
3) Faculté de droit	29
4) Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)	32
5) Faculté d'ingénierie	36
6) Faculté des sciences	39
7) Faculté des sciences de l'éducation	44
8) Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)	49
9) Campus d'Edmundston (UMCE)	53
10) Campus de Shippagan (UMCS)	56
F) Recommandations du VRER	59
1) Liste des programmes prioritaires	59
2) Liste des programmes à maintenir	61
3) Liste des programmes nécessitant une attention particulière	62
4) Liste des programmes à développer	63
5) Liste des programmes à abolir	64
6) Recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes	65
G) Remerciements	66
H) Glossaire	67
I) Annexes	70

3

*** Confidentiel ***

Annexe 1 - Rapport de planification académique de la Faculté d'administration	71
Annexe 2 - Rapport de planification académique de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	124
Annexe 3 - Rapport de planification académique de la Faculté de droit.....	173
Annexe 4 - Rapport de planification académique de la Faculté des études supérieures et de la recherche.....	206
Annexe 5 - Rapport de planification académique de la Faculté d'ingénierie	224
Annexe 6 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences.....	348
Annexe 7 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de l'éducation.....	354
Annexe 8 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.....	365
Annexe 9 - Rapport de planification académique du Campus d'Edmundston.....	429
Annexe 10 -Rapport de planification académique du Campus de Shippagan.....	438
Annexe 11 -Rapport de la FÉÉCUM.....	448
Annexe 12 -Rapport de l'ABPPUM	519
Annexe 13 -Statistiques d'inscription à temps complet	523

A) Sommaire exécutif

Afin d'opérationnaliser le plan stratégique institutionnel, un plan de mise en œuvre a été établi. Ce plan est composé d'une série d'actions à accomplir pour réaliser les 52 objectifs énoncés dans le plan stratégique institutionnel. La planification académique constitue une de ces actions. Plus spécifiquement, cette action vise à atteindre l'objectif 1.2.3. du plan stratégique institutionnel qui consiste à « *Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle* ». Cet exercice, mené par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER), consiste à déterminer les orientations académiques prioritaires que veut se donner l'Université de Moncton au cours des prochaines années (horizon de cinq à dix ans). Concrètement, il s'agit de revoir la pertinence de tous les programmes d'études des trois cycles offerts sur les trois campus. Cette analyse a été faite à la lumière des objectifs du plan stratégique institutionnel et du contexte démographique, économique et socioculturel dans lequel évolue l'Université. La section C décrit plus en détail le cadre contextuel de l'exercice.

Chaque décanat a procédé à une réflexion qui s'est soldée par un rapport facultaire de planification académique remis au VRER en janvier 2016. Les dix rapports de planification académique de même que d'autres sources d'information (ex. données statistiques, diverses consultations, mémoires remis par des conseils étudiants) ont mené à la rédaction du présent rapport pour considération par le Comité conjoint de la planification.

Une description sommaire de la situation actuelle se trouve à la section D. On constate que l'éventail des disciplines enseignées témoigne du caractère généraliste de l'Université. La section E du rapport passe en revue les 165 programmes d'études offerts dans les dix unités académiques et contient les recommandations du VRER. Plusieurs programmes d'études partagent des cours et d'autres ressources, ce qui permet d'accroître significativement les choix offerts à nos étudiantes et étudiants. Ceci étant dit, certains programmes d'études sont difficilement justifiables en l'état. Par ailleurs, d'autres programmes jugés pertinents nécessitent une attention particulière afin d'en améliorer la qualité. Le rapport contient également des suggestions de nouveaux programmes d'études aux trois cycles qui tiennent compte des ressources disponibles et des orientations du plan stratégique institutionnel. La section F présente un résumé des 83 recommandations et on trouve un glossaire à la section H.

Ce rapport de planification académique a nécessité plus d'un an de travail et les efforts concertés d'un grand nombre de personnes. Ces efforts se justifient amplement, car il est impératif que l'Université revienne à intervalle régulier sa carte de programmes afin de s'assurer qu'elle puisse poursuivre sa mission d'excellence en enseignement, en recherche et sa contribution au développement de la communauté acadienne et universelle.

5

*** Confidentiel ***

B) Remarques préliminaires

- Dans le cadre de ce document, un programme d'études est défini comme un ensemble cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines et menant à l'obtention d'un grade universitaire attesté par un diplôme. Par conséquent, une mineure n'est pas un programme d'études.
- Il peut arriver que certaines données présentées dans des rapports facultaires diffèrent légèrement de celles qu'on trouve dans le présent rapport. Il ne faut pas y voir une erreur, mais plutôt le fait que les informations ne sont pas toujours extraites des bases de données aux mêmes dates.
- Les rapports soumis par certaines unités académiques constituent en fait des plans stratégiques facultaires. Certes, on y traite des programmes d'études, mais également de plusieurs autres aspects des activités facultaires. Seuls les propos relatifs aux programmes d'études ont été pris en considération dans la rédaction du présent document.
- Les rapports facultaires contiennent plusieurs suggestions relatives à des programmes d'études qui ne trouvent pas écho dans le présent document. Il ne s'agit pas d'oublis, mais plutôt un jugement à l'effet que ces suggestions ne constituent pas, à ce moment-ci, des priorités institutionnelles à la lumière des variables considérées (cf. section C.6).
- Les rapports des conseils étudiants, colligés par la FÉÉCUM (annexe 11), contiennent souvent des suggestions très précises (ex. : redondances et chevauchements de contenus de cours) sur des programmes spécifiques. Bien que le niveau d'analyse du présent rapport de planification académique se situe à une échelle macroscopique (révision de la carte des programmes) plutôt que microscopique (contenus de cours), les unités académiques sont fortement encouragées à lire les rapports des conseils étudiants et apporter les correctifs qui s'imposent, le cas échéant.
- La section E présente une analyse des programmes d'études offerts par les 10 unités académiques (huit facultés ainsi que par les campus d'Edmundston et de Shippagan). On remarquera que les tableaux de diplomation incluent les programmes dispensés par l'Éducation permanente. Ces programmes sont accompagnés de la mention « EP ». Il est important de prendre conscience du fait que ces programmes crédités relèvent des unités académiques, mais sont offerts à temps partiel par l'Éducation permanente afin de répondre à des besoins de formation continue, généralement pour des personnes qui sont déjà sur le marché du travail. Tous les programmes (crédités et non crédités) offerts par l'Éducation permanente doivent s'autofinancer et exercent une pression financière négligeable sur les unités académiques.

6

*** Confidentiel ***

- Un grand nombre de personnes a participé à la réflexion menant à cette planification académique. Au bas mot, 250 personnes des trois campus ont été impliquées dans cette aventure. Les rapports soumis totalisent plus de 450 pages. Bien que le présent document soit fondé sur cette volumineuse documentation, ultimement, il s'agit du rapport du VRER qui en assume l'entière responsabilité.

7

***** Confidentiel *****

C) Cadre contextuel

1) Historique

En novembre 2013, l'Université de Moncton a lancé un nouveau plan stratégique institutionnel intitulé « Un rêve qui nous appartient »¹. Ce plan stratégique identifie cinq chantiers². Chaque chantier s'articule autour d'orientations dont la portée est exprimée par des objectifs à atteindre au terme de la planification stratégique, soit en 2020. Les 52 objectifs ainsi formulés constituent un précieux outil pour guider nos actions au cours des prochaines années.

Afin d'opérationnaliser la planification stratégique, un plan de mise en œuvre a été établi. On y trouve un certain nombre d'actions à réaliser en vue d'atteindre les objectifs. À chaque action sont identifiés une entité responsable et un calendrier. La planification académique a été identifiée comme une action permettant d'assurer une offre de programmes d'études de haute qualité (objectif 1.2.3 du plan stratégique). Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) est le porteur du dossier et doit remettre son rapport au printemps 2016. Par ailleurs, les *Statuts et règlements de l'Université de Moncton* (juin 2015) confèrent au Comité conjoint de la planification (CCJ) le mandat « de concevoir et de mettre en œuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés » (Article 21.2.b). Le présent document constitue donc le rapport de planification académique que le VRER soumet au CCJ afin d'appuyer ce comité bicaméral dans cette composante importante de son mandat.

Depuis la création de l'Université de Moncton en 1963, de nombreux programmes d'études au premier cycle puis au deuxième et au troisième cycle ont été développés pour répondre à divers besoins. Avec plus de 50 000 diplômes attribués à ce jour, notre jeune université n'a plus à démontrer son essentialité. Par contre, l'écosystème dans lequel évolue l'Université s'est profondément transformé pendant ce demi-siècle. Qui dit écosystème, dit interaction, interdépendance et équilibre dynamique. Notre université a profondément changé l'Acadie et le Nouveau-Brunswick et notre sphère d'influence s'étend bien au-delà de nos frontières. À l'inverse, nous sommes nous-mêmes influencés par les changements de toutes natures qui surviennent en Acadie, au Nouveau-Brunswick, au Canada et de par le monde. Alors que certains changements sont prévisibles et facilement quantifiables (ex. démographie), d'autres sont plus difficiles à prévoir (ex. situation économique, contexte politique, évolution des valeurs sociales). Il

¹ <http://www.umoncton.ca/versludem2020/page.php?page=plan>

² Enseignement de qualité et expérience étudiante (12 objectifs)
Engagement (11 objectifs)
Internationalisation (10 objectifs)
Recherche, développement, création et innovation (12 objectifs)
Gouvernance responsable et excellence organisationnelle (7 objectifs)

est donc raisonnable de conclure que l'Université, et plus particulièrement ses programmes d'études, doivent évoluer afin d'en assurer la pertinence dans cet environnement changeant.

2) Mission et vision de l'Université

Mission

L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- a. elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et,
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.

Vision

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable dans la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société.

La mission de l'Université ne laisse planer aucun doute sur la volonté d'offrir des programmes d'études de la plus haute qualité. Ces programmes d'études doivent permettre aux diplômées et aux diplômés de contribuer au développement de la société acadienne et universelle.

La lecture de la vision est particulièrement intéressante puisqu'on y explicite le fait que l'Université de Moncton est une université généraliste. Certains diront que le caractère généraliste de notre université nous oblige à offrir la très grande majorité des programmes d'études typiquement offerts dans les universités canadiennes. Il est important de ne pas confondre les termes « programme » et « discipline ». Une université généraliste doit offrir un large éventail de disciplines, mais il serait irréaliste de s'attendre à ce qu'une université généraliste de la taille de l'Université de Moncton puisse offrir la grande majorité des programmes d'études qui existent dans l'écosystème universitaire canadien.

Le tableau 1 présente les disciplines principales³ enseignées à l'Université. Ces 50 disciplines constituent un large éventail de champs de connaissances et d'investigation dans les domaines des arts, des sciences pures et appliquées, de l'administration, des sciences sociales, des beaux-arts, de l'éducation et du droit. Il ressort clairement de ce tableau que l'Université de Moncton est généraliste et que toutes les unités académiques⁴ contribuent à sa mission et à sa vision.

Tableau 1
Liste des disciplines principales offertes par les unités académiques de
l'Université de Moncton

Faculté d'administration (7)	Comptabilité Gestion des opérations Management Systèmes d'information organisationnels	Finance Gestion internationale Marketing
Faculté des arts et des sciences sociales (18)	Administration publique Art dramatique Criminologie Économie Géographie Information-communication Philosophie Science politique Traduction	Anglais Arts visuels Design d'intérieur Études françaises Histoire Musique Sciences du langage Sociologie Travail social
Faculté de droit (1)	<i>Common law</i>	
Faculté des études supérieures et de la recherche (1)	Environnement	
Faculté d'ingénierie (3)	Génie civil Génie mécanique	Génie électrique
Faculté des sciences (6)	Biochimie Chimie Mathématiques	Biologie Informatique Physique
Faculté des sciences de l'éducation (4)	Administration scolaire Enseignement-ressource	Enseignement Orientation
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (7)	Éducation physique Kinésiologie Psychologie Loisir	Études familiales Nutrition Science infirmière
Campus d'Edmundston (1)	Foresterie	
Campus de Shippagan (2)	Gestion de l'information Développement durable et zone côtière	

³ Seules les disciplines principales sont énumérées ici. Bien évidemment, plusieurs disciplines principales peuvent être sous-divisées (ex. : la musicologie et l'interprétation sont deux sous-disciplines de la discipline « Musique »).

⁴ Dans le présent rapport, l'expression « unité académique » réfère aux huit facultés ainsi qu'aux campus d'Edmundston et de Shippagan.

3) Définition de la planification académique

Fondamentalement, la planification académique est un exercice qui vise à déterminer quelles sont les orientations académiques prioritaires que veut se donner l'Université au cours des prochaines années (horizon de cinq à dix ans). Plus spécifiquement, ça consiste à revoir la pertinence de tous les programmes d'études des trois cycles offerts sur les trois campus de l'Université de Moncton à la lumière du contexte démographique, économique et socioculturel dans lequel évolue l'Université.

La planification académique s'inscrit dans le cadre du chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante » du plan stratégique institutionnel. Il s'agit d'une des actions visant l'atteinte de l'objectif 1.2.3 du plan d'action qui se lit comme suit : « Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle ».

4) Pertinence de la planification académique

On peut s'interroger sur la pertinence d'un tel exercice puisque l'Université a déjà en place un rigoureux processus d'évaluation des programmes. Effectivement, le Sénat académique s'est doté d'une *Politique d'évaluation des programmes* fondée sur les principes directeurs pour l'assurance de qualité tels qu'établis par la Commission d'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Cette Politique établit les paramètres et un calendrier d'évaluation de tous les programmes d'études des trois cycles. Il faut comprendre que ce processus repose sur une évaluation, par diverses instances⁵, d'un programme d'études en particulier alors que la planification académique nécessite que les programmes soient comparés les uns aux autres au sein des facultés / campus et de l'Université dans son ensemble. Il serait impossible de déterminer les orientations académiques prioritaires en analysant nos programmes d'études indépendamment les uns des autres.

Lors des nombreuses consultations qui ont eu lieu dans le cadre de la planification académique, il a été mentionné le fait que cet exercice est prématuré, voire inutile, puisque l'exercice de reconfiguration des programmes d'études du premier cycle n'est pas complété. Il est vrai que la reconfiguration des programmes permet d'améliorer la qualité des programmes d'études du premier cycle par le biais d'un régime pédagogique qui repose sur une solide formation fondamentale et une formation générale qui vise l'atteinte de neuf objectifs. Ceci étant dit, les données à notre disposition sur les programmes reconfigurés qui sont déployés depuis déjà quelques années indiquent que la reconfiguration des programmes de premier cycle n'a eu aucun impact significatif sur les inscriptions auxdits programmes. Il est donc peu réaliste d'espérer que cet exercice aura des effets salvateurs pour les programmes dont les nombres de diplômés sont très bas

⁵ Y compris une évaluation externe

de façon récurrente. Par ailleurs, l'exercice de reconfiguration a été entrepris avant que l'Université se dote du Plan stratégique institutionnel 2020 et, par le fait même, ne garantit pas que les programmes reconfigurés s'arriment aux priorités institutionnelles.

Il est également important d'insister sur le fait qu'un programme d'études n'est pas un « acquis ». De même, un programme d'études n'est pas là pour répondre aux besoins internes d'une unité académique, mais bien pour répondre aux besoins de la société en général et de la communauté au sein de laquelle l'Université évolue. Pour reprendre un énoncé qu'on retrouve dans le rapport de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) « ...l'université a la responsabilité de remplir le rôle et les fonctions que la société attend d'elle et, dans ce but, de rafraîchir sa carte des programmes académiques. » (annexe 2, p.126). Certes, les universités ont également le rôle de faire progresser les connaissances, rôle qui se matérialise principalement par les activités de recherche, développement, création et innovation (RDCI). Ce rôle doit d'ailleurs être pris en considération lorsque vient le temps de procéder à une planification académique (voir section C.6).

En somme, la planification académique est un outil que se donne l'Université pour l'aider à faire des choix judicieux. Cet outil est tout aussi pertinent dans un environnement favorable au milieu universitaire que dans un environnement qui l'est moins comme c'est présentement le cas au Nouveau-Brunswick.

5) Processus de consultation

Dès l'automne 2014, le VRER a mandaté les doyennes et doyens de procéder à la planification académique au sein de leur faculté / campus. Chaque unité académique était libre de déterminer sa propre démarche de consultation auprès du corps professoral, des étudiantes et étudiants et de toute autre entité qu'elle juge pertinente. Comme on peut le constater à la lecture des 10 rapports de planification académique facultaire qui se trouve à la section I, une grande variété de méthodes a été utilisée par les décanats. Les principales méthodes de consultations ont été les suivantes : des discussions au sein des assemblées départementales, d'école ou de secteur, des discussions en conseil facultaire, des sondages auprès des employeurs, des finissantes et finissants et des anciennes et anciens, des groupes de discussion (« focus groups ») avec des gens de la communauté, des échanges avec le VRER, l'appel à un consultant et des rencontres avec les conseils étudiants.

Les doyennes et doyens avaient la responsabilité de rédiger un rapport de planification académique facultaire à remettre au VRER au plus tard le 8 janvier 2016. Il est important de mentionner que ces rapports ne devaient pas être un simple recueil des suggestions ou recommandations issues des départements, écoles ou secteurs. Ils devaient également refléter l'avis des doyennes et doyens. En effet, ces personnes, en tant que

12

*** Confidentiel ***

premier gestionnaire de leur unité académique, ont une perspective unique sur l'ensemble de la programmation de leur faculté.

Les rapports facultaires devaient répondre aux questions suivantes :

- 1) Quels processus de consultation ont été effectués?
- 2) Quels critères ont été considérés ainsi que leur pondération?
- 3) Quels programmes devraient être maintenus tels quels (avec justification), développés (spécifier la nature du développement voulu), restructurés (spécifier la nature des changements voulus), suspendus et abolis, le cas échéant?
- 4) Si vous proposez l'ajout de nouveaux programmes ou l'ajout de ressources à des programmes existants, y a-t-il des réaménagements possibles au sein de votre faculté / campus pour financer ces propositions?
- 5) Quels changements devraient être apportés à la structure organisationnelle et aux opérations de la faculté / campus afin de lui permettre de mieux répondre aux besoins des programmes d'études, le cas échéant?
- 6) Y a-t-il des collaborations interfacultaires ou intercampus à développer en matière de programmation? Y a-t-il des économies à réaliser en mettant en commun les ressources de différentes facultés?
- 7) Toute autre information permettant de bien saisir les orientations que veut se donner la faculté / campus.

Mentionnons finalement que le VRER a également consulté la FÉÉCUM et a rencontré son Conseil d'administration ainsi que les exécutifs de plusieurs associations étudiantes facultaires. On trouve à l'annexe 11 les rapports soumis par la FÉÉCUM et par 13 conseils étudiants du campus de Moncton. Au campus d'Edmundston et de Shippagan, le fruit des consultations étudiantes est intégré aux rapports décanaux.

L'avis de l'ABPPUM a également été sollicité. Le fruit de la consultation que la présidente de l'ABPPUM a menée auprès de son Conseil d'administration se trouve à l'annexe 12. Au campus de Shippagan, l'exécutif de l'APPUMCS a été invité aux séances de planification.

6) Critères d'évaluation

Chaque faculté / campus pouvait identifier les critères d'évaluation qu'elle considère les plus pertinents ainsi que leur pondération, le cas échéant. Ceci étant dit, il fut clairement énoncé que la planification académique s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique institutionnelle. Par conséquent, les programmes d'études doivent être évalués à la lumière de critères énoncés dans la planification stratégique institutionnelle. En voici quelques exemples :

- Importance de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité (objectif 1.2.1)
- Utilisation d'approches pédagogiques novatrices (objectif 1.2.2)

13

***** Confidentiel *****

- Travailler avec le CCNB au développement de programmes articulés et à la reconnaissance en bloc de crédits (objectif 1.2.3)
- Importance de mettre à contribution l'enseignement, la RDCI et les services à la collectivité pour soutenir le développement communautaire (objectif 2.1.1)
- Importance de l'apprentissage expérientiel (objectif 2.2.1)
- Promotion des échanges internationaux (objectif 3.2.1)
- Importance des programmes d'études des cycles supérieurs (objectifs 4.4.1, 4.5.3)
- Importance des programmes d'études en lien avec les axes prioritaires en RDCI (objectifs 4.4.2, 4.5.2)
- Implications des étudiantes et étudiants du premier cycle dans des programmes de RDCI (objectif 4.5.1)
- Importance des programmes en lien avec les forces et qualités des trois campus (objectif 5.1.2)

Comme il a été mentionné plus haut (cf. section C.4), la RDCI fait partie intégrante de l'activité universitaire. Très peu d'universités, et particulièrement celles de la taille de l'Université de Moncton, peuvent prétendre exceller simultanément dans toutes les sphères de la RDCI. C'est une des raisons pour laquelle, les universités se dotent de stratégies institutionnelles de recherche. À l'Université de Moncton, la *Stratégie institutionnelle de recherche*⁶ explicite trois axes de développement (études acadiennes et milieux minoritaires; santé; environnement) et deux créneaux de recherche prioritaires (technologie de l'information et de la communication; optique et matériaux de pointe). Sachant que les programmes d'études et les programmes de recherche s'alimentent mutuellement, notre *Stratégie institutionnelle de recherche* doit également être prise en compte lorsque vient le temps de procéder à la planification académique.

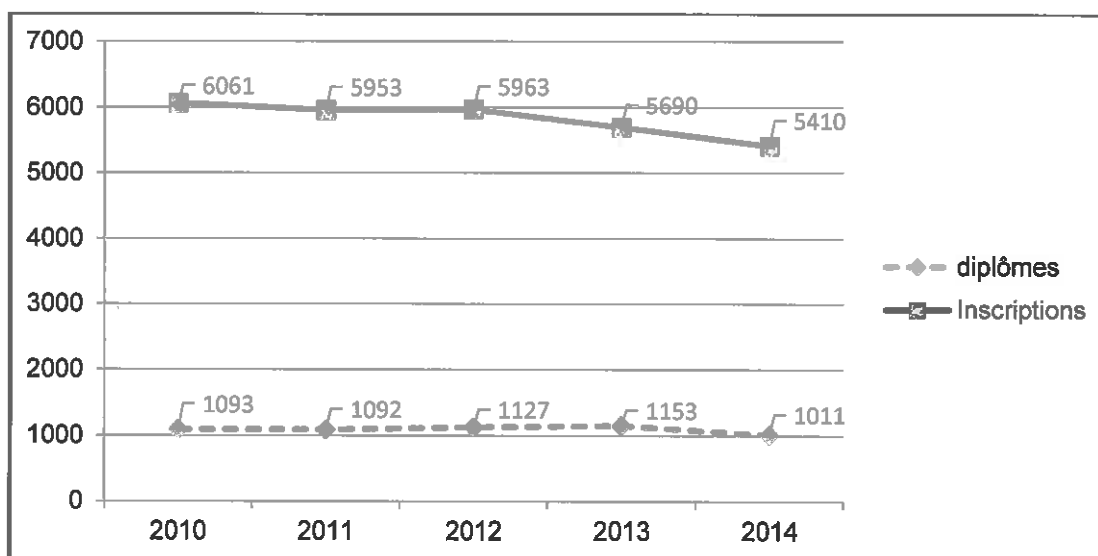
Il fut mentionné par le VRER à moult reprises aux intervenants et intervenantes rencontrés lors du processus de consultation que la planification académique facultaire ne consiste pas à dresser une « liste d'épicerie » des programmes d'études qu'on aimerait offrir. Dans ce contexte, 1) les contraintes financières auxquelles fait face l'Université, 2) l'évolution des inscriptions, 3) la qualité des composantes du programme (personnel enseignant, équipements, banque de cours, etc.) et 4) la demande présente et future pour les diplômées et les diplômés étaient des critères essentiels à prendre en considération.

⁶ <http://www.umoncton.ca/recherche/node/27>

D) Description sommaire de la situation actuelle sur l'ensemble du réseau

La figure 1 présente les nombres d'inscriptions (temps plein et temps partiel) et de diplômes accordés sur l'ensemble du réseau de l'Université de Moncton au cours des cinq dernières années. Les inscriptions ont fléchi de 10,7 % (-651). Comme il est mentionné dans le rapport annuel du VRER soumis au Sénat académique, cette baisse affecte plus sévèrement certaines facultés (ex. Éducation) que d'autres (ex. Ingénierie). La baisse du nombre de diplômes décernés au cours de la même période est de 7,5 % (-82).

Figure 1
Évolution des inscriptions (temps plein et temps partiel) et de la diplomation sur une période de cinq ans *



* Données de la CESPM

Les inscriptions sont comptabilisées par année universitaire alors que les diplômes sont comptabilisés par année calendrier

Tel qu'indiqué au tableau 2, l'Université de Moncton offre à l'heure actuelle 120 programmes d'études⁷ de 1^{er} cycle, 38 programmes de 2^e cycle et 7 programmes de 3^e cycle pour un total de 165 programmes d'études. Nos étudiantes et nos étudiants du 1^{er} cycle ont accès à 18 majeures et 32 mineures. Il est important d'interpréter ces données

⁷ Dans le contexte de ce document, un programme d'études est défini comme un ensemble cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines et menant à l'obtention d'un grade universitaire attesté par un diplôme.

avec prudence. En effet, les cours d'une même discipline peuvent se retrouver dans plusieurs programmes d'études. Par exemple, la personne intéressée par la discipline

Tableau 2
Éventail des programmes d'études offerts à l'Université de Moncton

Unités académiques →	Admin.	FASS	Droit	FESR	Ingénierie	Sciences	Éducation	FSSSC	UMCE	UMCS	Total
Bacc. spécialisé	8	8	2		3	1	3	4	1	2	32
Bacc. avec spécialisation		8				4		1			13
Bacc. appliqué	3	1				3		1		1	9
Bacc. avec majeures et mineures (32)		10				6		2			18
Bacc. combiné		(6)				(4)	12	(2)			12
Bacc. multidisciplinaire	1	1				1					3
Bacc. ét. individualisées		1									1
Certificat (type A)	6	2					1				9
Bacc. coop	7	1			3	6			1	2	20
Diplôme			1			1				1	3
	Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle										120
Maîtrise	3	7	4	2	1	6	4	4	(1)		31
Maîtrise coop	1										1
Diplôme de 2 ^e cycle		2									2
Certificat de 2 ^e cycle		2					2				4
	Nombre de programmes de 2 ^e cycle										38
Doctorat		2			1	1	1	2			7
Total	29	45	7	2	8	29	23	14	2	6	165

Les nombres entre parenthèses ne sont pas comptabilisés dans les totaux puisqu'ils sont déjà comptabilisés au sein d'une autre unité académique.

« biologie » peut s'inscrire à un baccalauréat avec spécialisation en biologie (régime régulier et coopératif), à un baccalauréat avec majeure en biologie (régime régulier et coopératif), à un baccalauréat avec majeure dans une autre discipline et une mineure en biologie, à un baccalauréat combiné éducation-biologie et à un baccalauréat multidisciplinaire dont une des trois mineures est en biologie⁸. De plus, plusieurs autres programmes d'études (ex. Diplôme des sciences de la santé, bacc. en nutrition, bacc. en kinésiologie, bacc. en science infirmière, bacc. appliqué en thérapie respiratoire) comportent des cours de biologie. Au final, les mêmes cours répondent à des besoins de formation de plusieurs programmes d'études. Il découle de cet état de fait qu'un programme d'études où il y a peu de diplômées et de diplômés n'est pas nécessairement coûteux si les cours qui le constituent se retrouvent dans un ou plusieurs autres programmes d'études plus fréquentés. À titre d'exemple, le programme de B. Sc. majeure

⁸ Bien sûr, il est également possible de s'inscrire à une maîtrise en biologie ou à un doctorat en sciences de la vie fortement orienté sur la biologie.

en biologie – coop est très peu populaire (un seul diplôme accordé au cours des cinq dernières années), mais il y a eu, au cours de la même période, 54 diplômes attribués dans les autres programmes de biologie. S'ajoutent à ce nombre 36 diplômes B.Sc. – B. Éd.. Si l'on prend également en considération les nombreux cours de biologie offerts pour d'autres programmes d'études⁹, il devient évident que l'analyse de la pertinence des programmes ne doit pas reposer strictement sur le nombre de diplômes attribués au cours d'une période de temps déterminée.

Ceci étant dit, certains programmes d'études parviennent, année après année, à attirer un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. Le tableau 3 montre la liste des programmes d'études qui ont produit les plus grands nombres (moyennes annuelles) de diplômées et de diplômés pour la période 2010-2011 à 2014-2015. Au premier cycle, le programme de baccalauréat en science infirmière¹⁰ est, de loin, le programme le plus fréquenté, et ce, dans les trois campus. Au niveau des cycles supérieurs, le programme de maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) à temps partiel est, comme il fallait s'y attendre, au sommet de la liste.

Tableau 3
Palmarès des programmes produisant les plus grands
nombre de diplômées et diplômés
(Moyennes annuelles pour la période 2010-2011 à 2014-2015)

Premier cycle		Cycles supérieurs			
1.	Bacc. science infirmière	115,0	1.	M.B.A. (temps partiel)	32,8
2.	B.A.-B. Éd. (primaire)	65,6	2.	M.B.A. - Régime coopératif	12,0
3.	D. prép. sciences de la santé	62,8	3.	M. administration publique	10,0
4.	Bacc. en travail social	49,4	4.	M. en orientation	8,8
5.	Bacc. sciences de kinésiologie	37,6	5.	M. ès arts (psychologie)	5,8
6.	B.A.A. (finance)	30,4	6.	M. éducation - admin. scolaire	5,6
7.	B.A.A. (comptabilité)	30,0	7.	M. sc. infirmière – inf. pratic.	5,6
8.	B. Ing. - génie civil	26,6	8.	M. en travail social	5,4
9.	Juris Doctor	26,2	9.	M. en sciences appliquées	4,8
10.	B.A. multidisciplinaire	24,2	10.	M. études de l'environnement	4,8

À l'opposé et comme on pourra le constater à la lecture de la partie E du rapport, l'Université de Moncton affiche plusieurs programmes d'études¹¹ (43 au premier cycle et 20 aux cycles supérieurs) où l'on compte annuellement en moyenne un (1) ou une (1) diplômée ou moins !

⁹ Communément appelés des cours de service

¹⁰ Pour étudiante ou étudiant régulier

¹¹ Cette statistique exclut les programmes d'études de 1^{er} cycle créés il y a moins de 6 ans, les programmes d'études de 2^e cycle créés il y a moins de 4 ans et les programmes d'études de 3^e cycle créés il y a moins de 6 ans.

E) Analyse des programmes d'études

1) Faculté d'administration

Portrait de la Faculté d'administration en 2014-2015	
Crédit-étudiants	15 624
Crédits enseignés	570
Inscriptions à temps complet	703
Corps professoral à temps complet	24
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	171
Crédits de dégrèvement pour la recherche	12
Nombre de chaires de recherche	2
Nombre de départements / écoles / secteurs	2
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	25
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	4
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	0

La Faculté d'administration offre des programmes d'études dans sept disciplines : comptabilité, finance, gestion internationale, gestion des opérations, management, marketing et systèmes d'information organisationnels (SIO). Les étudiantes et les étudiants ont accès à sept programmes coopératifs au 1^{er} cycle et un programme coopératif au 2^e cycle. La Faculté offre également six mineures¹² et trois baccalauréats appliqués conjointement avec le CCNB. On compte trois programmes de 2^e cycle et un quatrième s'ajoutera à la liste à l'automne 2016. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Gaston LeBlanc se trouve à l'annexe 1 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté d'administration se trouve à l'annexe 11 (p.455).

Tableau 4
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté d'administration pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appl. gestion serv. financiers *	-	-	-	-	1	1
2. B. appl. marketing *	-	-	-	-	1	1
3. B. appl. gestion réseaux dist **	-	-	-	-	-	-
4. BAA (comptabilité)	21	19	24	33	53	150
5. BAA (comptabilité - coop)	10	7	11	11	7	46
6. BAA (finance)	30	16	37	36	33	152

¹² Comptabilité, finance, gestion des opérations, marketing, sciences de la gestion, SIO

*** Confidentiel ***

7. BAA (finance - coop)	0	0	0	0	2	2
8. BAA (général)	15	27	15	9	7	73
9. BAA (gestion des opérations)	11	7	15	6	10	49
10. BAA (gestion opérations - coop)	0	1	1	0	3	5
11. BAA (gestion internationale)	7	10	7	3	10	37
12. BAA (gestion internat. - coop)	0	0	1	0	1	2
13. BAA (management)	19	16	24	23	28	110
14. BAA (management - coop) ***	-	-	-	-	-	-
15. BAA (marketing)	27	16	8	22	15	88
16. BAA (marketing - coop)	0	2	7	0	3	12
17. BAA (syst. d'info. organisat.)	0	4	5	10	11	30
18. BAA (syst. d'info. organisat. - coop)	3	0	1	3	1	8
19. Baccalauréat en commerce EP	7	9	9	3	3	31
20. C. admin. du personnel EP	14	7	5	1	5	32
21. C. gestion services financiers EP	8	5	12	5	1	31
22. C. comptabilité EP	1	2	1	2	1	7
23. C. finance EP	0	1	0	0	1	2
24. C. management EP	5	14	5	3	3	30
25. C. marketing EP	3	1	2	0	2	8
Cycles supérieurs						
26. M.B.A.	7	6	5	4	6	28
27. M.B.A. - coop	11	10	15	10	14	60
28. M.B.A. - temps partiel EP	31	27	55	28	23	164
29. M. Sc. (gestion) ****	-	-	-	-	-	-

*Programmes lancés à l'automne 2013

**Programme lancé à l'automne 2014

***Programme lancé à l'automne 2015

****Programme lancé à l'automne 2016

Cette faculté a été relativement épargnée de la tendance à la baisse des inscriptions observée sur l'ensemble du réseau de l'Université au cours des dernières années. Ceci s'explique presque essentiellement par l'apport important d'étudiantes et d'étudiants internationaux. Alors que l'on compte 19 % d'étudiantes et étudiants internationaux sur l'ensemble du réseau de l'Université de Moncton, cette proportion atteint 47 % à la Faculté d'administration. Le tableau 4 montre les nombres de diplômes accordés au cours des cinq dernières années dans tous les programmes de 1^{er} cycle et de 2^e cycle.

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 1) Les programmes de B.A.A. constituent la raison d'être de la Faculté d'administration. Ils sont performants, répondent visiblement à des besoins de formation (voir tableau 3). Ils doivent constituer la priorité de la Faculté.
- 2) Comme indiqué dans le rapport facultaire (thème 11), le B.A.A. (marketing) et le B.A.A. (marketing – régime coopératif) doivent être revus afin qu'ils soient mieux adaptés aux réalités du marketing à l'ère du numérique. Les objectifs énoncés

19

*** Confidentiel ***

dans la planification académique facultaire devraient bonifier ce programme afin de lui permettre de répondre optimalement aux besoins du marché du travail.

- 3) Il faut se réjouir du fait que le plan académique facultaire prévoit déployer davantage d'efforts pour promouvoir les programmes coopératifs dont la popularité est, toutes proportions gardées, relativement faible. Il est important de rappeler que les programmes coopératifs ne nécessitent aucune ressource additionnelle de la part des facultés¹³ et qu'ils constituent une forme d'apprentissage expérientiel qui s'arrime avec des objectifs énoncés dans le plan stratégique institutionnel. Les régimes coopératifs permettent également l'acquisition de compétences professionnelles dont l'importance ne peut être sous-estimée.
- 4) Le baccalauréat en commerce et les six certificats énumérés dans le tableau 4 sont des programmes offerts à temps partiel par l'Éducation permanente. Ils ont pour but de répondre à des besoins de formation de personnes déjà sur le marché du travail. Le baccalauréat en commerce a récemment été reconfiguré en un B.A.A. multidisciplinaire constitué d'un tronc commun et de trois certificats. Il faut espérer que cette nouvelle mouture aura pour effet de rendre ce programme plus attrayant et, par ricochet, accroître les inscriptions dans les programmes de certificats. Bien que le coût associé à l'offre de ces programmes soit négligeable pour la Faculté, il faudra que la Faculté d'administration et l'Éducation permanente surveillent de près l'impact de cette restructuration sur les inscriptions afin de s'assurer que ces programmes d'études à temps partiel répondent effectivement aux besoins de formation de notre communauté d'affaires.
- 5) Les consultations que la Faculté a menées auprès de personnes œuvrant dans le milieu des affaires du Nouveau-Brunswick ont fait ressortir l'importance de développer les compétences générales (« soft skills ») chez les étudiantes et les étudiants des programmes de B.A.A.. Tous reconnaissent qu'en plus des connaissances scientifiques et techniques, le savoir-être est tout aussi important que le savoir-faire pour assurer l'intégration réussie au marché du travail. Il est intéressant de constater que les étudiantes et les étudiants eux-mêmes demandent d'avoir plus de stages et de contacts avec des entreprises en cours de formation. À cet effet, la Faculté a déjà identifié des objectifs (voir le thème 3 de la planification académique facultaire – p.88) qui vont permettre l'utilisation d'approches pédagogiques novatrices afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants sans pour autant changer la structure des programmes d'études. On ne peut qu'appuyer fortement cette volonté d'enrichir l'expérience étudiante.
- 6) La Faculté s'est donné comme objectif d'obtenir des certifications professionnelles pour plusieurs de ses programmes. Le rapport de la FÉÉCUM appuie cette démarche. Il ne fait aucun doute que de telles certifications constituent une valeur ajoutée. Bien que ceci nécessite des modifications à certains programmes

¹³ Par contre, les programmes coopératifs exigent des ressources au niveau du Bureau de l'enseignement coopératif (BEC).

d'études ainsi que des ressources financières, il faut encourager la Faculté à identifier quelques certifications prioritaires et à faire une étude afin de pouvoir identifier précisément les coûts et bénéfices de ces certifications.

- 7) La maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) est offerte sous trois formats – M.B.A. à temps partiel, M.B.A. en régime coopératif et M.B.A. régulier. Les statistiques de diplomation témoignent de la popularité de ces programmes d'études (voir le tableau 3). Ces programmes répondent visiblement à des besoins de formation et contribuent à soutenir le développement de la communauté d'affaires. Ils doivent être considérés comme prioritaires.
- 8) La Faculté ne doit pas ménager ses efforts pour que le nouveau programme de maîtrise avec thèse¹⁴ M.Sc. (gestion) soit un succès. Ce programme a été explicitement lancé pour mousser la productivité en recherche au sein de la Faculté. Il devrait également permettre l'exposition des étudiantes et des étudiants du 1^{er} cycle à différents domaines de la recherche en gestion.
- 9) La Faculté est fortement encouragée à lire le rapport de planification académique préparé par l'Association étudiante de la Faculté d'administration (voir annexe 11, p.455). On y trouve une foule de suggestions, parfois fort pointues, sur plusieurs composantes des programmes de B.A.A.

¹⁴ Les trois autres programmes de maîtrise sont de type professionnel (M.B.A.).

2) Faculté des arts et des sciences sociales (FASS)

Portrait de la Faculté des arts et des sciences sociales en 2014-2015	
Crédit-étudiants	33 710
Crédits enseignés	2 062
Inscriptions à temps complet	907
Corps professoral à temps complet	101
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	441
Crédits de dégrèvement pour la recherche	75
Nombre de chaires de recherche	2
Nombre de départements / écoles / secteurs	14
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	32
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	11
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	2

La FASS offre des programmes d'études dans dix-huit disciplines : administration publique, anglais, art dramatique, arts visuels, criminologie, design d'intérieur, économie, études françaises, géographie, histoire, information-communication, musique, philosophie, sciences du langage, science politique, sociologie, traduction et travail social. On dénombre 32 programmes de 1^{er} cycle et 17 mineures¹⁵. Un baccalauréat appliqué en design d'intérieur est offert conjointement avec le CCNB. Il faut aussi mentionner que la FASS offre six baccalauréats combinés (B.A. – B. Éd.) avec la Faculté des sciences de l'éducation¹⁶. La FASS offre également 11 programmes de 2^e cycle et 2 programmes de 3^e cycle. Le rapport facultaire de planification académique soumis par la doyenne Lisa Roy se trouve à l'annexe 2 et les rapports des associations étudiantes en arts et en sciences sociales se trouvent à l'annexe 11 (p.457 et p.511).

Tableau 5
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté des arts et des sciences sociales pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appliqué design d'intérieur	1	5	7	4	10	27
2. B. en traduction	4	8	7	11	18	48
3. B. en traduction (accélééré)	6	13	12	3	4	38
4. B. en traduction - coop	4	2	0	2	2	10
5. B.A. général *	6	5	2	2	5	20
6. B.A. multidisciplinaire	19	26	21	23	32	121

¹⁵ Allemand, anglais, criminologie, économie, études du vieillissement, études françaises, français langue seconde, géographie, histoire, langues étrangères, musique, philosophie, science politique, sciences religieuses, sciences sociales, sociologie, traduction

¹⁶ Ces programmes B. A. – B. Éd. sont traités dans la partie E.7.

7. B. Mus. (interprétation)	3	5	4	2	3	17
8. B. Mus. (programme général)	2	6	2	5	2	17
9. B.A. majeure études françaises	4	1	7	1	2	15
10. B.A. majeure anglais	6	7	4	9	6	32
11. B.A. majeure géographie	2	1	0	1	1	5
12. B.A. majeure histoire	3	10	1	1	7	22
13. B.A. majeure philosophie	1	0	0	0	0	1
14. B.A. majeure info.-comm.	9	12	10	5	7	43
15. B.A. spécialisation études littéraires	1	1	1	1	2	6
16. B.A. spécialisation histoire	4	2	7	2	1	16
17. B.A. spécial. sciences du langage	3	6	1	5	2	17
18. B.A. spécialisation géographie	1	0	0	1	0	2
19. B.A. spécialisation philosophie	2	0	1	0	3	6
20. Baccalauréat en art dramatique	5	2	9	5	3	24
21. Baccalauréat en arts visuels	5	2	7	5	4	23
22. B.A.V. orientation enseignement	4	3	4	0	0	11
23. Baccalauréat en travail social	52	48	52	50	45	247
24. B. Sc soc. spécial. économie	3	1	2	0	3	9
25. B. Sc soc. spécial. sociologie	1	2	2	1	4	10
26. B. Sc soc. spécial. sc. politique	9	5	8	6	5	33
27. B. Sc soc. majeure crimino.**	-	-	-	-	-	-
28. B. Sc soc. majeure économie	4	2	3	5	3	17
29. B. Sc soc. majeure sociologie	1	1	3	1	5	11
30. B. Sc soc. majeure sc. politique	5	6	2	3	2	18
31. C. études prép. musique	0	0	4	5	0	9
32. C. études pastorales EP	2	0	11	0	0	13
Cycles supérieurs						
33. C. 2e C gest. services santé EP	3	3	3	5	3	17
34. C. 2e C gest. publique contem. EP	0	0	0	0	1	1
35. D. ét. sup. admin. publique EP	0	0	0	3	1	4
36. D. ét. sup. gest. services santé EP	0	6	1	0	1	8
37. M. en administration publique	15	15	9	4	7	50
38. M. en travail social	3	9	5	1	9	27
39. M. A. études littéraires	3	2	1	1	1	8
40. M. A. litt. can. comparée ***	-	-	-	-	0	0
41. M. A. histoire	1	4	1	1	2	9
42. M. A. sciences du langage	2	0	2	1	1	6
43. M. gest. services santé	0	2	9	5	5	21
44. Doctorat - sciences du langage	2	0	1	0	2	5
45. Doctorat - études littéraires	0	0	1	1	0	2

* Ce programme deviendra le baccalauréat d'études individualisées à compter de l'automne 2016

** Programme lancé à l'automne 2015

*** Programme lancé à l'automne 2012

Avec ses 12 départements, son École de travail social et son secteur information-communication, la FASS est, de loin, la faculté qui offre la plus grande variété de programmes d'études à l'Université. Le tableau 5 montre les nombres de diplômes accordés au cours des cinq dernières années dans tous les programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e

23

*** Confidentiel ***

cycle de la FASS. Comme c'est le cas ailleurs en Atlantique et au Canada, plusieurs programmes relevant de cette faculté affichent des baisses importantes d'inscription et de diplomation depuis plusieurs années, particulièrement en sciences humaines¹⁷. À l'inverse, cette faculté offre certains des programmes les plus populaires à l'Université, notamment le baccalauréat en travail social et la maîtrise en administration publique (voir le tableau 3). Il faut également souligner que l'anglais, les études françaises, la géographie, l'histoire et la musique se trouvent sur la liste des disciplines des programmes approuvés par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) et font partie intégrante des programmes B.A.-B. Éd.

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 10) Le programme de baccalauréat en travail social roule à plein rendement et répond à des besoins évidents, tant de la part de nos étudiantes et de nos étudiants que de la part de la communauté. Par conséquent, il doit constituer une priorité de la FASS. La même conclusion s'impose pour les trois baccalauréats en traduction (régulier, accéléré, coop). D'ailleurs, le département de traduction et des langues a récemment développé des mineures qui s'arriment fort bien à des objectifs du plan stratégique institutionnel (ex. échanges internationaux, apprentissage expérientiel).
- 11) La presque totalité des programmes de spécialisation suscite très peu d'intérêt, et ce, depuis plusieurs années alors qu'ils nécessitent des ressources importantes. La proposition de la FASS de supprimer ces huit programmes¹⁸ et de créer un cheminement « avec distinction » (item 25 du rapport facultaire, p.132) reçoit l'appui du VRER. En effet, les quelques étudiantes et étudiants désireux de poursuivre leur formation au-delà de la majeure pourraient se voir offrir la possibilité de faire 6 à 12 crédits supplémentaires de cours à options dans la discipline en plus d'un essai ou d'un stage. Avec certaines modifications au régime pédagogique des programmes d'études supérieures, ce nouveau cheminement aura l'avantage de permettre la poursuite des études aux cycles supérieurs tout en renforçant les programmes de majeure des disciplines concernées.
- 12) À l'exclusion des majeures en géographie et en philosophie (voir paragraphe 13), les programmes de baccalauréats avec majeures doivent être maintenus. Le cheminement « avec distinction » décrit plus haut va vraisemblablement renforcer ces programmes. Ceci étant dit, il faudra réévaluer la situation dans quelques années. Les baccalauréats avec majeures sont susceptibles d'aborder des thématiques qui s'arriment à la *Stratégie institutionnelle de recherche*, notamment en ce qui concerne l'axe de développement « Études acadiennes et milieux

¹⁷ Baisse de 37% des inscriptions en sciences humaines au cours des dix dernières années dans les universités des maritimes (CESPM – Tendances de l'enseignement supérieur dans les maritimes, Vol. 13,1, 2016)

¹⁸ B.A. spécialisation en études littéraires, histoire, sciences du langage, géographie, philosophie; B. Sciences sociales spécialisation en économie, sociologie, science politique

minoritaires ». De plus, les programmes de baccalauréat avec majeure en économie et en science politique vont faire partie intégrante de la nouvelle École des hautes études publiques qui a été créée par le Conseil des Gouverneurs en octobre 2015. Quant aux baccalauréats avec majeure en anglais, en information-communication et la nouvelle majeure en criminologie, les statistiques d'inscription et de diplomation attestent de l'intérêt pour ces programmes.

- 13) Les programmes de majeure en géographie et en philosophie sont les programmes de 1^{er} cycle les moins fréquentés de la FASS et leur maintien n'est pas justifié en l'état. En ce qui concerne la géographie, il serait nettement préférable de voir comment cette discipline pourrait être intégrée à la maîtrise interdisciplinaire en étude de l'environnement. De même, l'éventuelle mineure interdisciplinaire en sciences de l'environnement (FASS et Faculté des sciences) aura certainement plus de pertinence que l'actuelle majeure en géographie. Le fait que la géographie se trouve sur la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE (B.A.-B. Éd.) ne rend pas ce programme « intouchable ». Tous les partenaires doivent donc travailler ensemble à trouver des solutions créatives pour répondre aux besoins des uns et des autres. Quant à la majeure en philosophie, les statistiques sont encore plus décevantes. La Faculté compte sur une nouvelle mineure en éthique appliquée pour redynamiser cette discipline. Malgré le fait que ce projet risque d'affecter négativement les inscriptions à la mineure en philosophie, cette proposition mérite d'être soumise aux instances, car une telle mineure a le potentiel d'attirer des étudiantes et des étudiants qui n'auraient pas nécessairement considéré la philosophie comme objet d'études.
- 14) Les programmes d'études dans les domaines des beaux-arts (art dramatique, arts visuels, musique) nécessitent une analyse particulière. Bien que les nombres de diplômés soient peu élevés, force est de constater que le rayonnement des finissantes et des finissants dans la communauté est considérable. La scène culturelle acadienne n'aurait certainement pas la richesse et la vitalité qu'on lui connaît sans l'apport de ces programmes d'études. Le maintien, voire le renforcement de ces programmes d'études constitue l'engagement de l'Université de Moncton envers la communauté culturelle acadienne. Ceci étant dit, la Faculté est encouragée à poursuivre la réflexion entreprise dans le cadre du plan académique facultaire (cf. item 33, 34, 35, 37, 38, 39 et 40 du rapport facultaire) afin de renforcer ces programmes. Quant au baccalauréat en arts visuels (B.A.V.) – orientation enseignement, la chute dramatique des inscriptions au cours des dernières années est l'occasion pour la FASS de revoir, en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, la pertinence de ce programme d'études.
- 15) Le baccalauréat ès arts multidisciplinaire a une structure très souple et offre une formation polyvalente qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la multidisciplinarité prônée dans le plan stratégique institutionnel. Il est composé de trois mineures dont une peut provenir d'une autre faculté. En tant que le baccalauréat ès arts le plus fréquenté (environ 150 inscriptions et plus d'une trentaine de diplômées et de diplômés par année), la pertinence de ce programme ne peut être remise en

25

*** Confidentiel ***

cause. Il s'agit d'un programme prioritaire. Quant au baccalauréat ès arts (général), il a récemment été reconfiguré en un baccalauréat d'études individualisées. Il est conçu pour répondre à des besoins de formation d'étudiantes et d'étudiants qui ont des parcours atypiques. Ce programme, offert en totalité dans les trois campus, ne comptera jamais un nombre élevé de diplômées et de diplômés. Il doit être vu comme une responsabilité sociale de l'Université envers sa communauté.

- 16) Le certificat en études pastorales est un programme dispensé à temps partiel par l'Éducation permanente. L'offre de ce programme est entièrement dépendante de l'archidiocèse de Moncton qui, pour l'instant, n'est pas en mesure d'assurer le financement nécessaire, d'où l'absence d'inscriptions.
- 17) À l'exclusion des certificats et diplômes de 2^e cycle livrés par l'Éducation permanente, la FASS offre sept programmes de maîtrise et deux programmes de doctorat. Les maîtrises qui relèvent du département d'administration publique (M.A.P.; M. gestion des services de santé), bientôt intégré à la nouvelle École des hautes études publiques (HÉP), répondent visiblement à un besoin et atteignent l'objectif stratégique de soutenir le développement communautaire. En fait, la M.A.P. compte parmi les programmes de 2^e cycle les plus populaires à l'Université (voir tableau 3). La maîtrise en travail social attire elle aussi de nombreuses étudiantes et étudiants. La volonté d'orienter davantage ce programme vers la recherche (thèse) doit être saluée puisque ceci est susceptible d'appuyer davantage les travaux de recherche du corps professoral. Quant aux trois programmes de 2^e cycle (études littéraires, littérature canadienne comparée, sciences du langage) et aux deux programmes de 3^e cycle (études littéraires, sciences du langage) offerts par le Département d'études françaises, ils se portent relativement bien. La pertinence de ces programmes au sein de la plus grande université francophone hors Québec est évidente. D'ailleurs, ces programmes de cycle supérieur, ainsi que la maîtrise en histoire, sont susceptibles d'aborder des thèmes de recherche prioritaires pour l'Université (études acadiennes et milieux minoritaires) et sont au diapason du plan stratégique institutionnel (emphasis sur les programmes d'études des cycles supérieurs). Le rapport facultaire contient des suggestions intéressantes pour renforcer ces programmes qui, dans certains cas, affichent des écarts considérables entre les statistiques d'inscription et de diplomation.
- 18) La création de l'École des hautes études publiques (HÉP) a constitué la première retombée concrète du présent exercice de planification académique. Dès l'automne 2016, l'École HÉP remplacera les départements d'administration publique, d'économie et de science politique. Un projet de mineure en politiques publiques franchit présentement les diverses étapes du processus d'approbation et un programme de maîtrise de type recherche en politiques publiques sera soumis aux instances dans les mois à venir. Ce programme de 2^e cycle doit constituer une priorité de la FASS. En plus de s'arrimer à plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel (interdisciplinarité, développement des cycles

26

*** Confidentiel ***

supérieurs, contribution de la RDCI au développement communautaire, etc.), l'Université, via l'Institut Donald-J.-Savoie et la Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance offre un environnement hors pair pour assurer le succès de ce programme qui doit être considéré comme un tremplin à un éventuel programme de 3^e cycle.

- 19) Étonnamment, l'Université de Moncton n'offre aucun programme en études acadiennes. D'ailleurs, le rapport de la FÉÉCUM ne manque pas de souligner cette singularité. Certes, une mineure sera bientôt lancée et plusieurs programmes d'études sont susceptibles d'aborder des thématiques relatives aux études acadiennes, mais il est actuellement impossible d'obtenir un diplôme de l'Université de Moncton qui mentionne expressément les études acadiennes. Avec l'Institut d'études acadiennes, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et la riche expertise du corps professoral des trois campus, l'Université est très bien outillée pour développer un programme de maîtrise ès arts en études acadiennes. Un tel programme de 2^e cycle pourra appuyer les activités scientifiques portant sur cet axe de recherche essentiel à l'Université de Moncton.
- 20) Malgré le fait qu'il existe 7 programmes de maîtrise à la FASS, force est de constater que l'Université a très peu à offrir en sciences sociales. Il faut donc accueillir favorablement le projet de la FASS de développer une maîtrise interdisciplinaire (avec thèse) en sciences sociales. Les champs d'investigation possibles sont extrêmement vastes si bien qu'il est peu probable que cette maîtrise soit en compétition avec le projet de maîtrise interdisciplinaire en études acadiennes (voir paragraphe 19). Certaines disciplines des sciences sociales ont un pouvoir d'attraction considérable auprès des étudiantes et des étudiants internationaux, ce qui est de bon augure pour un tel programme. De plus, il ne faut pas sous-estimer l'impact des programmes de cycles supérieurs sur la productivité en recherche et sur l'attrait des départements concernés quant au recrutement professoral.
- 21) Une suggestion qui a été faite à plusieurs reprises lors des consultations est la création d'un baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et en économie. Un tel programme est susceptible d'avoir des retombées positives pour les deux disciplines concernées tout en exigeant très peu de nouvelles ressources. La FASS et la Faculté des sciences doivent travailler ensemble à développer un tel programme afin qu'il soit rapidement soumis aux instances. L'Université s'engage à aplanir les barrières administratives qui se dressent face à de tels programmes interdisciplinaires (voir paragraphe 30).
- 22) Le rapport de planification académique de la FASS a visiblement été fait avec rigueur, professionnalisme et réalisme. Il faut se réjouir du fait que la Faculté est pleinement consciente des défis auxquels elle fait face et des actions susceptibles de renforcer plusieurs de ses programmes¹⁹. Toutes les unités de la FASS

¹⁹ Notamment, la création d'une École de traduction, de communications et de langues et la création d'un Conservatoire afin de mettre en commun les expertises en art dramatique, en arts visuels et en musique.

(départements, écoles et secteur) sont fortement encouragées à lire attentivement ce plan académique facultaire et à poser les gestes qui s'imposent pour que les arts ainsi que les sciences humaines et sociales occupent la place qui leur revient au sein de l'Université.

- 23) Un total de 11 conseils étudiants en Arts et en Sciences sociales a rédigé un mémoire dans le cadre du rapport de la FÉÉCUM (annexe 11). Ces mémoires apportent un éclairage unique sur le vécu d'une formation en Arts et en Sciences sociales à l'Université de Moncton. Cette lecture est de rigueur pour les membres du corps professoral des départements et école concernés.

3) Faculté de droit

Portrait de la Faculté de droit en 2014-2015	
Crédit-étudiants	5 355
Crédits enseignés	180
Inscriptions à temps complet	127
Corps professoral à temps complet	10
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	39
Crédits de dégrèvement pour la recherche	0
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	1
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	3
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	4
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	0

La Faculté de droit de l'Université de Moncton est unique en ce sens qu'elle est la seule faculté de droit au Canada (et probablement au monde) à offrir une formation en *common law* exclusivement en langue française. Comme le montre le tableau 6, la Faculté offre trois programmes de 1^{er} cycle et quatre programmes de 2^e cycle. Il n'y a aucune mineure en droit. Soulignons que trois des quatre programmes de 2^e cycle sont offerts conjointement avec la Faculté d'administration (J.D. – M.B.A.), la FASS (J.D. – M.A.P.) et la FESR (J.D. – M.É.E.). On offre également un diplôme d'études en *common law* (programme d'un an) pour les titulaires d'un diplôme en droit civil d'une université reconnue de l'étranger. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Fernand de Varennes se trouve à l'annexe 3 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté de droit se trouve à l'annexe 11 (p. 477).

Tableau 6
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté de droit
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
« Premier cycle »						
1. Juris Doctor	20*	20	39	24	28	131
2. Juris Doctor - titulaire lic. droit civil	0	1	2	0	4	7
3. D. études en common law	0	0	0	0	0	0
Cycles supérieurs						
4. Juris Doctor - M. admin. affaires	0	0	0	0	1	1
5. Juris Doctor - M. admin. publique	0	1	2	0	0	3
6. Juris Doctor - M. études envir.	0	0	1	0	0	1
7. Maîtrise en droit	1	0	0	0	0	1

* En 2010-2011, il y a eu 19 diplômes LL.B. et 1 diplôme J.D.

29

*** Confidentiel ***

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 24) Le programme Juris Doctor (J.D.) pour étudiantes et étudiants réguliers affiche un nombre de diplômées et de diplômés stable et conséquent. Il s'agit évidemment du programme prioritaire puisqu'il est au cœur de la mission de la Faculté. Ceci étant dit, le rapport facultaire souligne avec justesse la nécessité de revitaliser ce programme afin d'en assurer la compétitivité avec ce qui est offert ailleurs au Canada, notamment au Québec et en Ontario. Plusieurs suggestions fort intéressantes sont avancées afin de bonifier le programme (apprentissage expérientiel, assouplissement de la structure du programme, ajout du cours de droits linguistiques à la liste des cours obligatoires, etc.) et la Faculté est encouragée à les mettre de l'avant dans les meilleurs délais.
- 25) On aurait pu croire que les trois programmes J.D. – M.B.A., J.D. – M.A.P. et J.D. – M.É.E. auraient suscité de l'intérêt à cause des complémentarités de ces domaines d'études. Malheureusement, ces programmes n'ont jamais vraiment pris leur envol. Il faut en conclure qu'ils ne répondent pas à des besoins, du moins dans leur état actuel. On peut certes argumenter que ces programmes devraient être maintenus puisqu'ils n'occasionnent aucun coût. En fait, l'Université n'a aucun intérêt à maintenir des programmes qui, visiblement, n'ont suscité aucun intérêt depuis leur création. Ces trois programmes doivent être abolis à moins que la Faculté de droit, la FESR et les facultés partenaires aient des idées précises sur les façons de les rendre pertinents.
- 26) Après 15 ans d'existence, force est de constater que la maîtrise en droit (LL.M.) n'a pas répondu aux attentes. Il ne fait plus aucun doute que, dans son état actuel, ce programme d'études n'est plus justifié. Ceci étant dit, nous devons déployer tous les efforts pour offrir une carte variée de programmes de cycle supérieur. Ceci est particulièrement vrai à la Faculté de droit qui n'a aucun autre programme de cycle supérieur qui lui est propre (voir paragraphe 25). Le bureau du VRER a reçu récemment un rapport externe d'évaluation du programme LL.M. qui propose une refonte en profondeur afin de le rendre plus souple et mieux arrimé aux expertises de la Faculté et aux besoins professionnels de la communauté. Ce rapport va constituer la base de la restructuration du programme de maîtrise en droit.
- 27) Le diplôme d'études en *common law* pour les titulaires d'un diplôme en droit civil a été développé dans le cadre des activités du Centre international de la *common law* en français (CICLEF) afin de répondre à des besoins de formation d'étudiantes et étudiants étrangers. La fermeture du CICLEF²⁰ en 2009 explique probablement pourquoi aucun diplôme n'a été accordé depuis plusieurs années. Dans le rapport facultaire, on exprime la volonté louable d'ouvrir la Faculté à l'international et on suggère que ce programme permettrait d'opérationnaliser cette volonté. La démonstration reste à faire. En l'état, ce programme doit être aboli.

²⁰ Le CICLEF a été remplacé par l'Observatoire international des droits linguistiques.

28) Le Centre de traduction et de terminologie juridique (CTTJ), en collaboration avec le département de traduction et des langues, propose le développement d'un programme postbaccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire (voir le plan facultaire à l'annexe 3, p.185). Aucune formation de cette nature n'existe présentement au Canada alors que les besoins sont clairement démontrés d'un océan à l'autre. Ce programme interdisciplinaire permettrait de faire appel aux expertises de la Faculté de droit, du département de traduction et des langues, du CTTJ et de l'Éducation permanente. De plus, le Réseau national de formation en justice²¹ (RNFJ) administré par l'Association des universités de la francophonie canadienne pourrait être un partenaire précieux pour l'obtention de financement auprès du ministère de la Justice du Canada. L'Université de Moncton est extrêmement bien positionnée pour répondre à ce besoin de formation et il faut encourager la Faculté et le CTTJ à faire avancer ce dossier qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit du plan stratégique institutionnel.

²¹ La Faculté de droit et le CTTJ sont tous les deux représentés au sein du RNFJ et la directrice du CTTJ, Mme Karine McLaren, est membre du comité directeur du RNFJ.

***** Confidentiel *****

4) Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)

Portrait de la FESR en 2014-2015	
Crédit-étudiants (excluant les crédit-étudiants associés aux thèses)	177
Crédits enseignés	57
Inscriptions à temps complet *	19
Corps professoral à temps complet	-
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	-
Crédits de dégrèvement pour la recherche	-
Nombre de chaires de recherche	-
Nombre de départements / écoles / secteurs	-
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	-
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	2
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	0

* La presque totalité des inscriptions aux programmes des cycles supérieurs est comptabilisée au sein des facultés d'appartenance de ces programmes.

L'exercice de planification académique prend un sens particulier pour la FESR, car il s'agit d'une faculté qui n'a pas la responsabilité administrative de programmes d'études (voir tableau 7²²). Son rôle touche davantage l'assurance de la qualité de l'enseignement et de l'encadrement aux cycles supérieurs, le respect des règlements des cycles supérieurs, l'appui aux étudiantes et aux étudiants ainsi que l'appui et la promotion de la recherche (article 74 des Statuts et règlements). Ceci étant dit, le plan stratégique institutionnel met l'accent sur le développement de la recherche et des programmes de cycle supérieur. On compte actuellement 45 programmes de cycles supérieurs (38 au 2^e cycle – voir tableau 8; 7 au 3^e cycle – voir tableau 9) et plusieurs projets sont en chantier. L'avis de la FESR quant à la planification académique est donc de la plus haute importance. Puisque les programmes de 2^e et de 3^e cycle ont été traités dans les rapports facultaires de planification académique, il aurait été contreproductif que la FESR reprenne l'exercice de consultation qui a eu cours au sein des unités académiques. La vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la FESR, Mme Lise Dubois, a donc mené sa réflexion à partir des rapports facultaires et suite à la consultation du Conseil de la FESR. Le rapport de planification académique de Mme Dubois se trouve à l'annexe 4.

Tableau 7
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la FESR
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Cycles supérieurs						
1. M. ès sciences forestières *	2	1	1	0	0	4
2. M. Études de l'environnement	7	4	4	5	4	24

*Programme offert à l'UMCE sous la responsabilité administrative de la FESR

²² Sauf la maîtrise en études de l'environnement et la maîtrise en sciences forestières.

Tableau 8
Liste des programmes de 2^e cycle offerts à l'Université de Moncton

<p>Faculté d'administration M.B.A. M.B.A. - coop M.B.A. - temps partiel EP M. Sc. (gestion)</p> <p>Faculté des arts et des sciences sociales C. 2e C gest. services santé EP C. 2e C gest. publique contem. EP D. ét. sup. admin. publique EP D. ét. sup. gest. services santé EP M. en administration publique M. en travail social M. A. études littéraires M. A. litt. canadienne comparée M. A. histoire M. A. sciences du langage M. gestion des services santé</p> <p>Faculté de droit Juris Doctor - M. admin. affaires Juris Doctor - M. admin. publique Juris Doctor - M. études environnement Maîtrise en droit</p> <p>FESR M. ès sciences forestières M. études de l'environnement</p>	<p>Faculté d'ingénierie M. ès sciences appliquées</p> <p>Faculté des sciences M. Sc. biochimie M. Sc. biologie M. Sc. chimie M. Sc. informatique M. Sc. mathématiques M. Sc. physique</p> <p>Faculté des sciences de l'éducation C. 2c déficience visuelle EP C. 2c élèves malentendants EP M. Éd. (admin. scolaire, enseignement, enseignement-ressource) M.A. Éd. (admin. scolaire, enseignement, enseignement-ressource) Maîtrise en orientation M.A. orientation</p> <p>FSSSC M. Science infirmière – inf. prati. M. Science infirmière M. Sc. nutrition - alimentation M.A. psychologie</p>
---	--

Tableau 9
Liste des programmes de 3^e cycle offerts à l'Université de Moncton

<p>Faculté d'administration aucun</p> <p>Faculté des arts et des sciences sociales Doctorat - sciences du langage Doctorat - études littéraires</p> <p>Faculté de droit aucun</p> <p>FESR aucun</p>	<p>Faculté d'ingénierie Doctorat ès sciences appliquées</p> <p>Faculté des sciences Doctorat en sciences de la vie</p> <p>Faculté des sciences de l'éducation Doctorat en éducation</p> <p>FSSSC Doctorat en psychologie Doctorat professionnel en psychologie</p>
---	--

33

*** Confidentiel ***

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 29) La maîtrise en études de l'environnement s'insère directement dans un axe de développement identifié dans la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Sa structure interdisciplinaire en fait un programme d'études d'intérêt pour des étudiantes et étudiants en sciences sociales et en sciences naturelles. Il s'agit d'une des maîtrises avec thèse les plus populaires (voir tableau 3). Ce programme doit se trouver sur la liste des programmes prioritaires. Malgré ses qualités, ce programme fait face à des défis sérieux. En effet, la structure de gestion à l'Université n'est pas conçue pour les programmes interdisciplinaires (voir paragraphe 30).
- 30) Il est essentiel que l'Université développe un modèle de gestion des ressources humaines et matérielles pour les programmes interdisciplinaires, particulièrement lorsqu'ils sont constitués de disciplines qui relèvent d'unités académiques différentes (ex. maîtrise en Sciences de la santé). Même lorsqu'un programme interdisciplinaire relève de disciplines regroupées au sein d'une même unité académique (ex. maîtrise en Politiques publiques), il est prudent d'en expliciter la gestion. La maîtrise en Études de l'environnement, malgré sa pertinence et son succès (voir paragraphe 29), est un bel exemple de programme qui fait face à des défis de gestion à cause du fait qu'elle repose sur des disciplines qui ne relèvent pas d'une seule unité académique. Un nouveau modèle de gestion est d'autant plus nécessaire que plusieurs projets de programmes interdisciplinaires intra- et interfacultaires sont présentement sur la planche à dessin. Il est proposé que tout programme interdisciplinaire dispose d'un Comité de gestion. Dans le cas de programmes interfacultaires, le comité sera composé des doyennes, doyens, doyennes des études et doyens des études des unités académiques concernées. Dans le cas d'un programme intrafacultaire, le comité sera composé des personnes responsables des disciplines concernées. Ce comité aura autorité sur les ressources humaines et matérielles allouées pour la bonne marche du programme. L'engagement des parties sera proportionnel à leur contribution au programme. Tout projet de programme interdisciplinaire soumis au Comité de programmes devra expliciter la composition du Comité de gestion ainsi que les paramètres relatifs à la gestion des ressources humaines et matérielles ainsi que les mécanismes de collaboration intercampus, le cas échéant. Cette façon de procéder devra désormais s'appliquer à tous les programmes interdisciplinaires, qu'ils soient de 1^{er} cycle ou de cycles supérieurs. Il est important de souligner qu'un tel modèle de gestion n'enlèvera en rien la responsabilité de la FESR en ce qui concerne les aspects plus strictement académiques du programme (ex. admissions, CES, évaluation des programmes).
- 31) Le programme de maîtrise en sciences forestières est traité au paragraphe 71.
- 32) La FESR propose le développement d'un programme de doctorat en études interdisciplinaires. Effectivement, de tels programmes sont courants dans les

34

*** Confidentiel ***

autres universités canadiennes et leur popularité s'explique par le fait qu'ils permettent l'investigation scientifique de phénomènes qui ne peuvent pas être cantonnés aux frontières disciplinaires. Ils attirent des étudiantes et des étudiants de tous horizons qui n'aspirent pas nécessairement à poursuivre une carrière universitaire. Un tel programme de 3^e cycle serait particulièrement intéressant à l'Université de Moncton, car notre carte de programmes de doctorat est limitée alors que nos expertises sont variées. Aussi, il est possible de développer un doctorat en études interdisciplinaires avec peu de ressources additionnelles. Il va sans dire que la gestion de ce programme relèverait de la FESR. Ce projet s'inscrit dans les orientations du plan stratégique institutionnel (ex. interdisciplinarité, développement des cycles supérieurs) et mérite d'être mis de l'avant.

35

***** Confidentiel *****

5) Faculté d'ingénierie

Portrait de la Faculté d'ingénierie en 2014-2015	
Crédit-étudiants	7 368
Crédits enseignés	372
Inscriptions à temps complet	353
Corps professoral à temps complet	22
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	40
Crédits de dégrèvement pour la recherche	33
Nombre de chaires de recherche	1
Nombre de départements / écoles / secteurs	3
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	6
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	1
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	1

La Faculté d'ingénierie offre des programmes d'études dans trois disciplines : génie civil, génie électrique et génie mécanique. Au 1^{er} cycle, on compte trois programmes réguliers et trois programmes coopératifs. Il est important de signaler qu'il s'agit de programmes d'études de cinq ans (150 crédits) soumis aux normes d'agrément des programmes de génie du Canada. Aucune mineure n'est présentement au répertoire. Aux cycles supérieurs, la Faculté offre la maîtrise en sciences appliquées et le tout nouveau doctorat en sciences appliquées lancé en 2016. L'évolution de la diplomation au cours des cinq dernières années se trouve au tableau 10. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Gilles Roy se trouve à l'annexe 5 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté d'ingénierie se trouve à l'annexe 11 (p. 516).

Tableau 10
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté d'ingénierie pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. Ing. - génie civil	25	24	27	35	23	134
2. B. Ing. - génie civil - coop	3	2	5	0	1	11
3. B. Ing. - génie électrique	2	8	13	14	14	51
4. B. Ing. - génie électrique - coop	1	1	2	2	1	7
5. B. Ing. - génie mécanique	12	7	12	10	11	52
6. B. Ing. - génie mécanique - coop	1	1	4	6	5	17
Cycles supérieurs						
7. M. ès sciences appliquées	8	5	1	5	5	24
8. Doctorat ès sciences appliquées *	-	-	-	-	-	-

*Programme lancé à l'automne 2016

36

*** Confidentiel ***

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 33) Les trois programmes de baccalauréat (B. Ing. génie civil, génie électrique, génie mécanique) répondent à des besoins de formation évidents. Comme c'est le cas dans les autres facultés de génie au Canada, le programme de génie civil est le plus populaire. En 2015, le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) a renouvelé l'agrément pour ces trois programmes pour la période maximale autorisée, soit six ans. Outre la connaissance du génie, il est intéressant de signaler que l'évaluation du BCAPG porte sur des qualités aussi diverses que la capacité à travailler en équipe, les aptitudes en communication, le professionnalisme et les aspects sociaux et environnementaux de l'ingénierie. Le renouvellement de l'agrément pour une période de six ans constitue un témoignage éloquent quant à la qualité de la formation reçue. Ces trois programmes constituent le cœur de la Faculté d'ingénierie et sont, bien évidemment, prioritaires.
- 34) Le régime coopératif est offert pour chacun des trois programmes de baccalauréat. Comme le montre le tableau 8, à peine 15% des étudiantes et des étudiants choisissent cette voie. Cette statistique décevante n'est pas le propre de la Faculté d'ingénierie (voir paragraphes 3, 44, 70 et 79). Ironiquement, on enregistre un très haut niveau de satisfaction des étudiantes et étudiants qui ont participé à ce régime pédagogique. On pourrait s'attendre à ce que, particulièrement dans le domaine de l'ingénierie, les stages coop soient perçus comme une valeur ajoutée évidente, tant pour les étudiantes et étudiants que pour les entreprises de la région. En fait, les consultations réalisées par la Faculté dans l'exercice de planification académique font ressortir l'importance de développer davantage la formation pratique. Certaines pistes de solution sont mentionnées dans le rapport facultaire (section 4.3.6), mais la Faculté, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif, doit examiner plus à fond la problématique des régimes coopératifs afin d'identifier les entraves et les stratégies pour dynamiser ces trois programmes.
- 35) Le programme de maîtrise est pertinent et performant. On y compte une vingtaine d'inscriptions et environ cinq nouvelles diplômées et diplômés par année. Sa structure souple permet de répondre aux intérêts de recherche tant en génie civil, électrique, mécanique qu'industriel²³, et ce, avec seulement 9 crédits d'enseignement par année. Le nouveau programme de doctorat en sciences appliquées est susceptible d'avoir des répercussions positives sur les inscriptions à la maîtrise. Il faut applaudir les démarches entreprises pour réduire le temps des études afin de s'approcher de la cible de deux ans. Bref, il ne fait aucun doute que la maîtrise ès sciences appliquées est un programme prioritaire de la Faculté d'ingénierie.

²³ Bien que nous n'offrions pas de programme de 1^{er} cycle en génie industriel, cette expertise existe au sein du corps professoral.

- 36) Le plan facultaire propose l'ajout de programmes combinés. L'intérêt de tels programmes repose sur le fait qu'ils ne nécessitent aucune ressource additionnelle. Un programme B.Ing. – M.B.A. mérite certainement une attention particulière. Il est bien connu que plusieurs ingénieures et ingénieurs occupent des postes de gestion. Il ne faut donc pas s'étonner de l'intérêt manifesté envers cette suggestion lors du processus de consultation entrepris dans le cadre de la planification académique facultaire. La proposition d'introduire un programme combiné B.Ing. – M.Sc.A a également suscité beaucoup d'enthousiasme de la part des étudiantes et étudiants sondés. Il s'agirait ici de combiner la formation de baccalauréat et de maîtrise. Cette formation serait de plus courte durée que la somme des deux programmes pris séparément. Ce programme pourrait donc inciter certains des meilleures étudiantes et étudiants à poursuivre des études de 2^e cycle, et, éventuellement, de 3^e cycle. La Faculté d'ingénierie et la FESR sont fortement encouragées à entreprendre des démarches pour le développement de ces programmes combinés.

38

***** Confidentiel *****

6) Faculté des sciences

Portrait de la Faculté des sciences en 2014-2015	
Crédit-étudiants	19 195
Crédits enseignés	969
Inscriptions à temps complet	556
Corps professoral à temps complet	49
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	123
Crédits de dégrèvement pour la recherche	111
Nombre de chaires de recherche	4
Nombre de départements / écoles / secteurs	6
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	22
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	6
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	1

La Faculté des sciences offre des programmes d'études dans six disciplines : biochimie, biologie, chimie, informatique, mathématiques et physique. Comme indiqué au tableau 11, elle compte 22 programmes de 1^{er} cycle, dont trois en partenariat avec le CCNB (baccalauréats appliqués). À cela s'ajoutent quatre programmes offerts conjointement avec la Faculté des sciences de l'éducation (B. Sc. – B. Éd.) (voir section E.7). Sept mineures²⁴ se trouvent au répertoire. Au niveau des cycles supérieurs, la Faculté des sciences offre six programmes de maîtrise et un programme de doctorat. Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Francis LeBlanc se trouve à l'annexe 6 et les rapports des associations étudiantes du D.S.S., d'informatique et de mathématiques & statistique se trouvent à l'annexe 11 (p. 473, p. 483 et p. 491).

Tableau 11
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la Faculté des sciences pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appl. sc. laboratoire médical	4	8	2	9	8	31
2. B. appl. thérapie respiratoire	8	4	8	6	4	30
3. B. appl. techniques radiologiques	8	4	12	4	7	35
4. B. en informatique appliquée	0	6	5	1	8	20
5. B. informatique appliquée - coop	4	3	4	2	0	13
6. B. Sc. majeure biologie	6	3	1	3	3	16
7. B. Sc. majeure biologie - coop	0	0	0	1	0	1
8. B. Sc. majeure chimie	1	0	1	1	0	3
9. B. Sc. majeure en biochimie	0	0	2	2	3	7

²⁴ Biochimie, biologie, chimie, informatique, mathématiques, physique, statistique appliquée

10. B. Sc. majeure en biochimie - coop	0	0	2	2	3	7
11. B. Sc. majeure en informatique	1	2	2	2	0	7
12. B. Sc. majeure en physique	0	0	0	1	1	2
13. B. Sc. majeure mathématiques	2	1	1	0	0	4
14. B. Sc. majeure math. - coop	0	0	2	1	1	4
15. B. Sc. multidisciplinaire	0	6	1	4	3	14
16. B. Sc. spécial. biochimie	8	5	8	15	18	54
17. B. Sc. spécial. biochimie - coop	3	2	3	5	1	14
18. B. Sc. spécial. biologie	9	6	5	5	9	34
19. B. Sc. spécial. biologie - coop	1	1	0	0	2	4
20. B. Sc. spécial. chimie	2	2	3	3	4	14
21. B. Sc. spécial. physique	3	2	4	5	3	17
22. D. sciences de la santé (DSS)	57	55	68	74	60	314
Cycles supérieurs						
23. M. Sc. biochimie	3	4	2	5	3	17
24. M. Sc. biologie	1	3	5	0	3	12
25. M. Sc. chimie	1	3	1	1	1	7
26. M. Sc. informatique	0	3	1	1	3	8
27. M. Sc. mathématiques	2	1	1	1	0	5
28. M. Sc. physique	1	4	3	4	7	19
29. Doctorat en sciences de la vie *	-	-	-	-	1	1

*Programme lancé à l'automne 2011

Plusieurs programmes d'études de la Faculté des sciences touchent des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaires²⁵ tels qu'énoncés dans la *Stratégie institutionnelle de recherche*. De plus, la Faculté occupe le premier rang en termes de productivité en recherche. Ce renforcement réciproque des programmes d'études et des activités de recherche renvoie à plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel. Il est également important de mentionner que la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique sont des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE et font partie intégrante des programmes B. Sc.-B. Éd.

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 37) Les trois baccalauréats appliqués (B. appl. science de laboratoire médical, thérapie respiratoire, techniques radiologiques) sont offerts conjointement avec le CCNB et le réseau de santé Vitalité. Il s'agit de programmes contingentés qui répondent à des besoins évidents de formation. L'Université a la responsabilité de la formation générale alors que le CCNB se charge de la formation technique qui est complétée par des stages au sein des institutions du réseau de santé Vitalité. Il faut savoir que la formation offerte à l'Université est constituée de cours qui

²⁵ Axes de développement : santé; environnement

Créneaux de recherche prioritaire : technologies de l'information et de la communication; optique et matériaux de pointe

relève d'autres programmes d'études. Ces trois programmes constituent donc un modèle d'efficience et de collaboration interinstitutionnelle et doivent être considérés prioritaires.

- 38) La pertinence du baccalauréat en informatique appliquée (régime régulier et coopératif) est facile à établir. On y forme des analystes en logiciel dont l'expertise est sollicitée dans de nombreux secteurs de l'économie. Ceci étant dit, il est impossible de passer sous silence les nombreuses préoccupations soulevées par les étudiantes et étudiants en informatique appliquée rencontrés lors des consultations menées dans le cadre de l'exercice de planification académique. Le rapport de l'Association étudiante d'informatique se trouve à l'annexe 11 (p.483). Bien que le rapport soit rédigé par un seul étudiant, il reflète précisément les propos des étudiantes et étudiants rencontrés. La Faculté et le Département d'informatique sont fortement encouragés à se pencher sur ces commentaires et suggestions et apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant. Quant à la majeure en informatique, son très faible pouvoir d'attraction s'explique probablement en partie par les commentaires qui précèdent. En somme, les deux programmes de premier cycle en informatique nécessitent une attention particulière.
- 39) Les quatre programmes de biochimie (majeure et spécialisation ; régime régulier ou coopératif) sont les programmes phares de la Faculté et doivent être considérés comme prioritaires. Les activités de recherche du corps professoral sont variées et soutenues ce qui permet à des étudiantes et des étudiants de 1^{er} cycle de s'initier à la recherche scientifique, notamment dans les domaines de la santé²⁶. De plus, ces programmes d'études constituent un tremplin vers des études de 2^e cycle et, éventuellement, vers le doctorat en sciences de la vie.
- 40) La spécialisation et la majeure en biologie comptent typiquement plus d'une quarantaine d'inscriptions et une dizaine de diplômées et de diplômés par année qui ont accès à plusieurs programmes de cycle supérieur, notamment en études de l'environnement. Les étudiantes et les étudiants peuvent bénéficier d'un environnement enrichissant, grâce aux activités de recherche du corps professoral et à la Chaire de recherche du Canada en écologie polaire et boréale (titulaire : Nicolas Lecomte). Il ne fait aucun doute que les programmes de biologie sont prioritaires, d'autant plus que cette discipline est enseignée dans de nombreux autres programmes d'études et que le B.Sc.-B. Éd. avec concentration en biologie est, de loin, le programme combiné B.Sc.-B. Éd. le plus populaire.
- 41) Le baccalauréat avec spécialisation en physique doit être considéré prioritaire. Comme c'est le cas ailleurs au Canada, il serait irréaliste de comparer son achalandage à celui des programmes en biochimie et en biologie (voir paragraphes 39 et 40). Il n'en demeure pas moins un programme performant qui

²⁶ Deux membres du corps professoral du Département de chimie et biochimie détiennent une chaire de recherche soit le professeur Marc Surette (Chaire de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick en biosciences) et la professeure Sandra Turcotte (Chaire de recherche de la Société canadienne du cancer).

est soutenu par un corps professoral actif en recherche dans un créneau de recherche prioritaire. Le projet de doctorat en optique et matériaux présentement en chantier (voir paragraphe 46) va également contribuer à renforcer cette discipline.

- 42) La Faculté doit porter une attention particulière à certains programmes de 1^{er} cycle en chimie, en mathématiques et en physique. Certes, l'étude de ces disciplines est exigée dans de nombreux programmes (cours de service), mais les programmes de majeure et de spécialisation en chimie, de majeure en physique et de majeure en mathématiques attirent peu d'étudiantes et d'étudiants, et ce, en dépit du fait qu'il s'agit de disciplines qu'on retrouve sur la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE (B.Sc.-B. Éd.). Le déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des sciences se fera à l'automne 2016. Il faudra suivre de près l'impact de ces reconfigurations sur l'attrait de ces quatre programmes. Si le baccalauréat avec spécialisation en chimie continue à susciter aussi peu d'intérêt après la reconfiguration, il faudra réfléchir à la pertinence de continuer à l'offrir. Quant aux trois programmes de majeure (chimie, mathématiques, physique), leur statut de « matière enseignable » (B.Sc.-B. Éd.) ne met pas la Faculté à l'abri de la nécessité de déployer tous les efforts pour redynamiser ces programmes.
- 43) Le diplôme préparatoire aux sciences de la santé (D.S.S.) est, de très loin, le programme d'études le plus populaire de la Faculté des sciences. Ce programme de deux ans mène à l'obtention d'un diplôme qui prépare à l'admission à plusieurs programmes dans le domaine de la santé, notamment, la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, l'optométrie, la physiothérapie et l'orthophonie. Ce programme est entièrement constitué de cours qui relèvent d'autres programmes d'études. Il s'agit bien évidemment d'un programme prioritaire.
- 44) Comme c'est le cas pour d'autres facultés, les statistiques de diplomation des six programmes coop offerts par la Faculté des sciences sont décevantes (voir paragraphes 3, 34, 70 et 79). En contribuant significativement à enrichir l'expérience étudiante, ces programmes s'inscrivent parfaitement dans le plan stratégique institutionnel. La Faculté doit promouvoir davantage ces programmes et investiguer, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif, quelles sont les entraves à la participation aux régimes coopératifs.
- 45) Un programme de maîtrise existe pour chacune des six disciplines de la Faculté des sciences. Comme c'est le cas au niveau du 1^{er} cycle, les programmes de biochimie et de biologie sont les plus fréquentés. La nature des recherches réalisées par les membres du corps professoral rattachés à ces programmes s'arrime avec la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Quant à la maîtrise en mathématiques et la maîtrise en physique, une entente récente conclue avec l'*African Institute for Mathematical Sciences* porte déjà ses fruits en termes d'inscriptions à ces programmes. De plus, on peut s'attendre à ce que la maîtrise en physique bénéficie de retombées positives du projet de doctorat en optique et matériaux présentement en chantier (voir paragraphe 46). La maîtrise en

42

*** Confidentiel ***

informatique ne semble pas susciter l'intérêt auquel on serait en droit de s'attendre. Les préoccupations dont il a été fait mention au paragraphe 38 ne sont probablement pas étrangères à cet état de fait. Quant à la maîtrise en chimie, il est fort probable qu'elle soit victime du pouvoir d'attraction de la maîtrise en biochimie. Bien que le plan stratégique institutionnel mette l'accent sur les programmes de cycles supérieurs, la Faculté des sciences et la FESR doivent s'assurer de prendre rapidement les mesures qui s'imposent pour que la maîtrise en chimie et la maîtrise en informatique puissent continuer à justifier leur place sur la carte des programmes de cycles supérieurs offerts par la Faculté des sciences.

- 46) Le doctorat en sciences de la vie est un franc succès. Lancé en 2011, un premier diplôme a été octroyé au printemps 2015. On compte présentement plus d'une quinzaine d'inscriptions et on prévoit franchir le cap de 20 inscriptions sous peu. Ce programme d'études atteint plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel et s'arrime parfaitement à la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Il s'agit d'un programme prioritaire. La Faculté développe présentement un nouveau programme de doctorat en optique et matériaux. Ce programme s'appuiera sur les forces vives au sein des départements de physique et d'astronomie, de chimie et biochimie et au campus de Shippagan. Il s'inscrit dans un créneau de recherche prioritaire de l'Université et doit être appuyé.
- 47) Une suggestion qui a été faite à plusieurs reprises lors des consultations est la création d'un baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et en économie. Un tel programme est susceptible d'avoir des retombées positives pour les deux disciplines concernées tout en exigeant très peu de nouvelles ressources. La FASS et la Faculté des sciences doivent travailler ensemble à développer un tel programme afin qu'il soit rapidement soumis aux instances. L'Université s'engage à aplanir les barrières administratives qui se dressent face à de tels programmes interdisciplinaires (voir paragraphe 30).
- 48) Avec l'appui financier du ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et du Travail, la Faculté et le CCNB travaillent à développer un baccalauréat appliqué en biotechnologie. Ce programme a un très fort potentiel de succès compte tenu de l'intérêt exprimé par des étudiantes et des étudiants qui recherchent une formation professionnelle à la fois technique et universitaire, dans un secteur d'activité en pleine effervescence. Ce baccalauréat appliqué s'appuie sur des expertises en place à la Faculté et constituera un ajout fort intéressant à la carte de programmes appliqués offerts par la Faculté des sciences.

43

*** Confidentiel ***

7) Faculté des sciences de l'éducation

Portrait de la Faculté des sciences de l'éducation en 2014-2015	
Crédit-étudiants	6 649
Crédits enseignés	326
Inscriptions à temps complet	337
Corps professoral à temps complet	26
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	65
Crédits de dégrèvement pour la recherche	10,5
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	2
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	16
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	6
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	1

La Faculté des sciences de l'éducation offre des programmes d'études dans quatre disciplines : administration scolaire, enseignement, enseignement-ressource et orientation. La Faculté propose 16 programmes de 1^{er} cycle dont plusieurs sont offerts conjointement avec la FASS, la Faculté des sciences et la FSSSC. On n'offre aucune mineure. Aux cycles supérieurs, on compte 6 programmes de 2^e cycle et un programme de 3^e cycle (voir tableau 12). Le rapport facultaire de planification académique soumis par la doyenne Marianne Cormier se trouve à l'annexe 7 et le rapport de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation se trouve à l'annexe 11 (p.504).

Tableau 12
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de la
Faculté des sciences de l'éducation
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B.A.-B. Éd. (primaire)	96	62	62	48	60	328
2. B. Éd. (programme A)	3	3	7	7	2	22
3. B. Éd. des adultes (général) EP	1	1	0	0	4	6
4. B. Éd. des adultes (technique) EP	1	3	1	0	0	5
5. B. en musique - B.Éd	3	2	3	3	0	11
6. B.A.-B. Éd. majeure anglais	1	4	4	4	7	20
7. B.A.-B. Éd. majeure ét. familiales	3	4	1	3	1	12
8. B.A.-B. Éd. majeure ét. franç.	14	10	11	4	12	51
9. B.A.-B. Éd. majeure géographie	4	4	2	0	2	12
10. B.A.-B. Éd. majeure histoire	8	10	7	3	5	33
11. BEP -B. Éd. maj. éd. physique	25	14	21	12	12	84
12. B.Sc.-B. Éd. conc. math.	5	4	3	3	2	17

44

*** Confidentiel ***

13. B.Sc.-B. Éd. conc. biologie	8	7	8	6	7	36
14. B.Sc.-B. Éd. conc. physique	0	3	1	1	3	8
15. B.Sc.-B. Éd. conc. chimie	1	0	0	3	2	6
16. C. en éducation des adultes* EP	18	13	27	14	8	80
Cycles supérieurs						
17. C. 2c déficience visuelle EP	0	0	0	1	0	1
18. C. 2c élèves malentendants EP	0	0	1	0	1	2
19. M. Éd.** administration scolaire	5	10	1	6	6	28
M. Éd. enseignement ressource	2	3	2	0	2	9
M. Éd. enseignement	3	1	1	2	1	8
20. M.A. Éd.** administration scolaire	5	1	0	0	1	7
M.A. Éd. enseignement ressource	1	1	1	0	0	3
M.A. Éd. enseignement	2	1	2	1	0	6
21. Maîtrise en orientation	11	13	6	7	7	44
22. M.A. orientation	1	0	0	0	0	1
23. Doctorat en éducation	2	0	3	5	5	15

*Récemment renommé « Certificat en andragogie »

**Les programmes M.Éd. et M.A. Éd. offrent trois mentions : administration scolaire, enseignement ressource, enseignement

La Faculté a perdu près de 45% de ses inscriptions au cours des cinq dernières années, principalement au 1^{er} cycle. Ceci va forcément se répercuter sur les statistiques de diplomation au cours des prochaines années. Ce phénomène s'explique par la conjonction de deux facteurs qui découlent de la démographie défavorable, à savoir la diminution du nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme des écoles secondaires de la province et la contraction de la demande pour des enseignantes et des enseignants au Nouveau-Brunswick.

Contrairement aux autres unités académiques, les programmes de la Faculté des sciences de l'éducation sont balisés par le mandat qui lui est confié par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE). En effet, elle est la seule responsable pour la formation initiale en enseignement pour les francophones du Nouveau-Brunswick. Il est également important de souligner que, pour répondre aux exigences du MÉDPE, les programmes B.A.-B. Éd. et B.Sc.-B. Éd. sont d'une durée de cinq ans (168 crédits).

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 49) Les programmes B.A.-B. Éd. (primaire), B.A.-B. Éd. / B.Sc.-B. Éd. (secondaire), ainsi que le programme B. Éd. (programme A) constituent la raison d'être de la Faculté. Ils préparent spécifiquement pour l'enseignement dans le système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick et mènent automatiquement à l'obtention d'un brevet d'enseignement à la certification 5. Par conséquent, ils constituent les programmes prioritaires de la Faculté (voir cependant le paragraphe 50)

45

*** Confidentiel ***

- 50) Tous les programmes de 1^{er} cycle de la Faculté des sciences de l'éducation sont offerts en partenariat avec la FASS, la Faculté des sciences et la FSSSC qui ont la responsabilité de la formation disciplinaire. La seule exception est le B. Éd. (programme A) qui est d'une durée de deux ans puisqu'il exige un premier baccalauréat dans une discipline des programmes approuvés par le MÉDPE. Les statistiques du tableau 12 montrent que ce programme de deux ans compte à peine 5% des finissantes et finissants en éducation. Ceci est particulièrement étonnant à la lumière du fait que dans les autres universités francophones hors Québec (Ottawa²⁷, Glendon, Saint-Boniface, Campus Saint-Jean²⁷), la voie normale pour devenir enseignante ou enseignant est un programme post-baccalauréat de deux ans après un premier baccalauréat dans une discipline scolaire approuvée. Avec à peine plus de 200 inscriptions au 1^{er} cycle, il est légitime de s'interroger si le B. Éd. (programme A) ne devrait pas être la voie normale de formation des enseignantes et enseignants. Ceci permettrait également d'adresser des préoccupations qui ont été exprimées lors des consultations, notamment au niveau du suivi des dossiers étudiants. La Faculté doit rapidement se pencher sur cette question afin de s'assurer qu'elle peut répondre à son mandat tout en utilisant optimalement les ressources de l'Université.
- 51) Compte tenu de la tendance lourde qu'on observe au niveau de la démographie de la province, il faut accueillir très favorablement la proposition de la Faculté relative à la création d'un programme « non certifiant » (annexe 7, p.359). Un tel programme d'études est susceptible d'attirer des étudiantes et des étudiants qui s'intéressent aux sciences de l'éducation sans nécessairement vouloir accéder à la carrière d'enseignante ou d'enseignant. Un tel programme pourrait également ouvrir les portes de la Faculté aux étudiantes et étudiants internationaux.
- 52) Comme le mentionne le rapport facultaire de planification académique (annexe 7, p.359), les études familiales ne font plus partie de la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE. Il ne faut donc pas s'étonner de l'évolution à la baisse des statistiques d'inscription et de diplomation au B.A.-B. Éd. (majeure en études familiales). Ce programme d'études doit être aboli (voir également le paragraphe 63).
- 53) Les programmes combinés en éducation physique (BÉP-B. Éd. majeure éducation physique) et en musique (B. musique – B. Éd.) reposent sur les ressources de leur programme respectif et permettent à la Faculté de répondre au mandat que lui a confié le MÉDPE quant à la formation dans ces matières scolaires. Ces programmes doivent donc être conservés. Le programme combiné en musique est très peu fréquenté alors que l'inverse est vrai pour le programme combiné en éducation physique. Tous les intervenants reconnaissent que le marché pour les diplômées et les diplômés en éducation physique est saturé. Les inscriptions ont

²⁷ À l'Université d'Ottawa et à la Faculté Saint-Jean, on offre également quelques programmes de 5 ans, mais ils mènent à l'obtention de deux diplômes, soit un baccalauréat dans la discipline scolaire et un B. Éd.

diminué de moitié au cours des cinq dernières années, et les deux facultés partenaires doivent réfléchir ensemble à l'avenir de ce programme.

- 54) Ici comme ailleurs, nos sociétés reconnaissent de plus en plus l'importance de la petite enfance dans le plein développement de la personne humaine. Dans un contexte minoritaire, son importance est démultipliée. D'ailleurs, la petite enfance a été identifiée comme un des quatre axes d'intervention dans la PALC²⁸. La Faculté est encouragée à voir comment elle pourrait se positionner en matière de programmes d'études et de recherche en petite enfance.
- 55) En partenariat avec l'Éducation permanente, la Faculté a l'intention de développer un certificat en littératie et francisation. Un tel programme est tout à fait pertinent et doit être encouragé. Non seulement la Faculté dispose de l'expertise pour développer un tel programme mais il est prévu que ce certificat sera offert en ligne et, par conséquent, répondra à des besoins de formation présents dans l'ensemble du Canada.
- 56) La question de la formation en immersion mérite également une réflexion. Bien que cette formation relève présentement de la *University of New Brunswick*, il semble évident que l'Université de Moncton est nettement mieux outillée pour répondre aux besoins de la province en matière de formation d'enseignantes et d'enseignants en immersion française. Il y a lieu d'entreprendre des démarches auprès du MÉDPE afin de voir à ce que cette responsabilité revienne à notre Faculté des sciences de l'éducation.
- 57) La Faculté offre trois programmes d'études en andragogie; un certificat et deux baccalauréats. Ces programmes sont livrés par l'Éducation permanente. Le certificat en éducation des adultes, récemment restructuré et renommé certificat en andragogie, est une formation obligatoire pour enseigner au CCNB. Nous devons respecter l'engagement de l'Université envers le CCNB et continuer à offrir ce programme. Les deux programmes B. Éd. (formation générale et formation technique) ne suscitent aucun intérêt, et ce, depuis plusieurs années. Ils doivent être abolis. Puisque le B. Éd. (formation générale) exige un premier baccalauréat comme condition d'admission, il pourrait être approprié de le transformer en un programme de maîtrise sans thèse (M.Éd.) en andragogie. La Faculté est encouragée à étudier la faisabilité d'un tel programme de 2^e cycle.
- 58) La Faculté des sciences de l'éducation offre six programmes de 2^e cycle - quatre maîtrises et deux certificats. Les quatre programmes de maîtrise doivent être considérés comme prioritaires. Trois mentions (administration scolaire, enseignement, enseignement-ressource) sont disponibles dans le programme de maîtrise en éducation avec thèse (M.A. Éducation) et sans thèse (M.Éd.). Comme il fallait s'y attendre, la maîtrise sans thèse (M.Éd.) est beaucoup plus courue que la maîtrise avec thèse (M.A.) particulièrement par les enseignantes et enseignants en exercice, car elle permet d'accéder à la certification 6. De plus, la récente reconfiguration qui ramène le nombre de crédits de 45 à 30 aura certainement

²⁸ Politique d'aménagement linguistique et culturel.

pour effet d'en accroître encore la popularité. Ajoutons que l'Éducation permanente travaille présentement à médiatiser les cours de la M.Éd. (mention enseignement-ressource), ce qui permettra d'offrir ce programme en ligne et d'aller recruter au-delà des frontières de la province. Vu que le programme avec thèse (M.A.) puise à partir de la même banque de cours que le programme sans thèse (M.Éd.), son faible taux d'inscription et de diplomation ne doit pas être vu comme une entrave à son maintien. Le même commentaire s'applique aux deux maîtrises en orientation (M.Éd sans thèse et M.A. avec thèse). Ces programmes forment des conseillères et des conseillers en orientation dont l'expertise est très recherchée tant dans le système scolaire qu'ailleurs (services correctionnels, fonction publique, universités, etc.). Un mot finalement sur le certificat de 2^e cycle en enseignement aux élèves malentendants et le certificat de 2^e cycle en enseignement en déficience intellectuelle. Ces programmes offerts à temps partiel par l'Éducation permanente sont très peu fréquentés, mais le M ÉdPT demande à la Faculté de les garder au répertoire, ce qui sera fait.

- 59) Le programme de doctorat en éducation doit être considéré comme prioritaire. Sa thématique est l'éducation en milieu francophone minoritaire, ce qui s'inscrit directement dans l'esprit du plan stratégique institutionnel et de la *Stratégie institutionnelle de recherche*. On y compte une vingtaine d'inscriptions et environ cinq diplômées et diplômés par année. De plus, les changements qui y ont été apportés récemment vont en accroître encore l'attractivité.

8) Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)

Portrait de la FSSSC en 2014-2015	
Crédit-étudiants	18 067
Crédits enseignés	969
Inscriptions à temps complet	751
Corps professoral à temps complet	56
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	159
Crédits de dégrèvement pour la recherche	57
Nombre de chaires de recherche	2
Nombre de départements / écoles / secteurs	4
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	8
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	4
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	2

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires offre des programmes d'études dans sept disciplines : éducation physique, études familiales, kinésiologie, nutrition, psychologie, science infirmière et loisir. On dénombre huit programmes de 1^{er} cycle auxquels s'ajoutent deux programmes offerts conjointement avec la Faculté des sciences de l'éducation (voir section E.7). Deux mineures²⁹ sont affichées au Répertoire. La FSSSC offre également quatre programmes de maîtrise et deux programmes de doctorat (tableau 13). Le rapport facultaire de planification académique soumis par le doyen Paul É. Bourque se trouve à l'annexe 8 et les rapports des associations étudiantes de kinésiologie & loisirs, nutrition, psychologie et science infirmière se trouvent à l'annexe 11 (p. 486, p. 497, p. 501 et p. 509).

Tableau 13

Nombres de diplômes dans les programmes de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appliqué interv. touristique	0	1	0	2	0	3
2. B. en science infirmière	122	134	129	86	104	575
3. B. en sciences de kinésiologie	31	28	37	49	43	188
4. B. gestion loisir sport tourisme *	7	9	9	14	13	52
5. B. ès sciences nutrition (internat)	0	21	14	21	17	73
6. B.A. majeure études familiales	4	1	8	8	6	27
7. B.A. majeure psychologie	14	17	14	14	15	74
8. B.A. spécialisation psychologie	26	17	19	30	14	106

²⁹ Développement personnel et social, Psychologie

Cycles supérieurs						
9. M. Science infirmière – inf. prati.	1	13	4	3	7	28
10. M. Science infirmière	2	0	3	3	4	12
11. M. Sc. nutrition - alimentation	4	1	2	0	1	8
12. M.A. psychologie	10	10	4	2	3	29
13. Doctorat en psychologie	0	1	3	2	1	7
14. Doctorat professionnel en psychologie **	-	-	-	4	5	9

*Anciennement nommé baccalauréat en récréologie

**Programme lancé à l'automne 2010

L'analyse du rapport facultaire et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 60) À cause du manque d'intérêt, les admissions au baccalauréat appliqué en intervention touristique ont été suspendues en juillet 2013. Tel que le propose l'École de kinésiologie et de loisir, ce programme doit être aboli.
- 61) Le baccalauréat en science infirmière utilise l'approche pédagogique par compétence et fait l'objet d'un agrément par l'Association des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick³⁰. On a enregistré une baisse des inscriptions et de la diplomation depuis quelques années. Ceci étant dit, ce programme, offert en totalité dans les trois campus, produit le plus grand nombre de diplômées et de diplômés à l'Université de Moncton (voir tableau 3). Il s'agit bien évidemment d'un programme prioritaire. Mentionnons également qu'une nouvelle passerelle pour infirmières et infirmiers auxiliaires est susceptible de contribuer au renversement de la tendance baissière des inscriptions. En plus du programme pour étudiante ou étudiant régulier, une variante du baccalauréat en science infirmière pour infirmière ou infirmier immatriculé est encore au répertoire. Les admissions à ce programme ont été suspendues en juillet 2013. Il s'agit d'un programme à abolir.
- 62) En plus du programme combiné BÉP-B.Éd. (voir paragraphe 53), l'École de kinésiologie et de loisir offre deux programmes de 1^{er} cycle; le baccalauréat en science de kinésiologie³¹ et le baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme. Le programme de kinésiologie compte plus de 150 inscriptions et une quarantaine de diplômées et diplômés par année. Les activités de recherche du corps professoral s'inscrivent dans un axe prioritaire de recherche, soit la santé. Quant au baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme, la lecture des commentaires de l'Association étudiante suscite des préoccupations. (annexe 11, p.488). On peut aussi s'interroger sur l'arrimage de ce programme avec le plan stratégique institutionnel et la *Stratégie institutionnelle de recherche*. Il est donc essentiel que l'École de kinésiologie et de loisir ainsi que la FSSSC se penche sérieusement sur ce programme qui parvient malgré tout à attirer un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants.

³⁰ Le baccalauréat en science infirmière est un programme contingenté à 93 places.

³¹ Ce programme répond aux exigences du *Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et en kinésiologie*.

- 63) Outre le programme combiné B.A.-B.Éd (majeure en études familiales), l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF) offre deux programmes de 1^{er} cycle, soit le baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat et le B.A. avec majeure en études familiales. Cette majeure suscite très peu d'intérêt de la part des étudiantes et des étudiants. Ceci s'explique en partie par le fait que les études familiales ne font plus partie de la liste des disciplines des programmes approuvés par le MÉDPE (voir paragraphe 52). Il est difficile de justifier l'allocation de ressources à ce programme alors que plusieurs programmes performants ont besoin de ressources additionnelles. Ce programme doit donc être aboli³². Par ailleurs, le baccalauréat ès sciences en nutrition est un programme contingenté³³ d'une durée de cinq ans qui inclut un internat. Ce programme fait l'objet d'un agrément auprès de *Diététistes du Canada*. On y forme des diététistes pouvant devenir membres de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick (ou d'autres provinces). Avec une centaine d'inscriptions et près d'une vingtaine de diplômes attribués chaque année, ce programme répond visiblement à des besoins de formation au sein de notre communauté. Les recherches dans le domaine de la nutrition qui sont menées par le corps professoral s'inscrivent dans l'axe prioritaire de la santé. Le baccalauréat ès sciences en nutrition avec internat est un programme prioritaire.
- 64) Au 1^{er} cycle, l'École de psychologie offre deux programmes d'études (B.A. majeure et B.A. spécialisation). Comme c'est le cas dans les autres universités au Canada, les aspects appliqués de la psychologie (ex. santé mentale) ont un pouvoir d'attraction considérable auprès des étudiantes et des étudiants (voir paragraphe 68). D'ailleurs, plusieurs étudiantes et étudiants d'autres programmes s'inscrivent à des cours de psychologie dans le cadre de la mineure en psychologie ou pour répondre aux exigences de leur propre programme d'études. Avec une trentaine de diplômées et de diplômés par année, il ne fait aucun doute que ces deux programmes sont prioritaires.
- 65) Au 2^e cycle, l'École de science infirmière offre deux programmes d'études; un programme sans thèse (Maîtrise pour infirmière et infirmier praticien) et un programme avec thèse. Près de 90 % des inscriptions aux deux programmes sont à temps partiel et le programme sans thèse est plus fréquenté. Ceci étant dit, les deux programmes utilisent un tronc commun de cours. Ces deux programmes appuient les recherches menées par le corps professoral. Il s'agit souvent de recherches de nature appliquée qui sont orientées vers des problématiques de santé qui touchent notre communauté. Ceci correspond aux orientations du plan stratégique institutionnel. Ces deux programmes doivent être maintenus.
- 66) Le programme M. Sc. (nutrition – alimentation) compte peu de diplômées et de diplômés. Les inscriptions y sont très peu élevées, et ce, depuis plusieurs années. Pour relancer ce programme, l'ÉSANEF propose de le scinder en deux pour en

³² Le programme de maîtrise en études familiales a récemment été aboli (mars 2016).

³³ Le Bacc. ès sciences (nutrition) avec internat est contingenté à 20 inscriptions par année et fonctionne à plein régime.

faire une maîtrise professionnelle en nutrition et une maîtrise en sciences des aliments. Il est difficile d'imaginer qu'une telle démarche aurait des effets positifs sur les inscriptions. La nutrition et la science des aliments pourraient être bien servies par le projet de maîtrise interdisciplinaire en santé (voir paragraphe 67). Par conséquent, il est proposé d'abolir le programme M.Sc. (nutrition – alimentation).

- 67) La FSSSC, en partenariat avec la FESR, est à développer une nouvelle maîtrise interdisciplinaire en santé (avec thèse) qui permettra de répondre à des besoins de formation et de recherche variés dans l'écosystème de la santé. Ce programme sera d'intérêt pour les quatre écoles de la FSSSC en plus d'intéresser d'autres facultés ainsi que le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick. Ce nouveau programme doit être une priorité de la FSSSC.
- 68) Aux cycles supérieurs, l'École de psychologie offre deux cheminements en psychologie. Le programme M.A. mène normalement au Ph. D. et constitue le cheminement classique de formation en recherche psychologique. Le doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.) est accessible à partir du baccalauréat et constitue la formation qui mène normalement à la profession de psychologue³⁴. Comme en fait foi le tableau 13, le nombre de diplômés de M.A. a diminué considérablement au cours des dernières années et le nombre de diplômés accordés au Ph. D. est extrêmement bas. Il faut interpréter ces données avec prudence à cause de la possibilité d'un passage accéléré de la M.A. au Ph. D. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que la popularité du doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.) fait ombrage au cheminement M.A. – Ph. D. et que cette réalité est là pour rester. Bien que cet état de fait ne soit pas le propre de l'Université de Moncton, la taille de notre université, particulièrement aux cycles supérieurs, constitue un défi pour le maintien d'une telle structure à deux cheminements. La FSSSC et la FESR doivent surveiller de près l'évolution de la situation et identifier des solutions pour que l'attrait d'un cheminement ne se fasse pas au détriment de l'autre. L'École de psychologie propose un programme combiné Ph.D.-D.Psy. mais son impact sur la M.A. (psychologie) est incertain.

³⁴ Le cheminement M.A. (psychologie) – D. Psy. est possible, mais atypique.

9) Campus d'Edmundston (UMCE)

Portrait de l'UMCE en 2014-2015	
Crédit-étudiants	10 424
Crédits enseignés	854
Inscriptions à temps complet	360
Corps professoral à temps complet	54
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	145
Crédits de dégrèvement pour la recherche	81
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	7
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	2
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	-
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	-

L'UMCE offre les deux premières années de la plupart des programmes d'études du 1^{er} cycle en arts et en sciences sociales ainsi qu'en administration. On y offre également la première année des programmes en sciences et en science de la santé et les trois premières années de plusieurs programmes relevant de la Faculté des sciences de l'éducation. Les programmes de baccalauréat en science infirmière, de baccalauréat ès arts multidisciplinaire, de diplôme des sciences de la santé (D.S.S.) et le tout nouveau baccalauréat d'études individualisées peuvent être complétés en totalité à Edmundston. Tel que spécifié dans la Charte de l'Université de Moncton, ce campus est autorisé à offrir l'entièreté des programmes de 1^{er} cycle en foresterie, en agriculture et en aménagement du territoire. Au niveau des cycles supérieurs, la maîtrise en sciences forestières qui relève de la FESR est offerte exclusivement au Campus d'Edmundston. Le tableau 14 montre les diplômes accordés pour les programmes qui relèvent exclusivement du campus d'Edmundston. Les données de diplomation des autres programmes d'études sont présentées à titre indicatif, car ces programmes sont traités au sein des facultés d'attache. Le rapport de planification académique soumis par la doyenne des études Pierrette Fortin se trouve à l'annexe 9.

Tableau 14
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de l'UMCE
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. aménagement des forêts – coop	7	0	1	0	0	8
2. B. aménagement des forêts	10	4	5	7	5	31
Cycles supérieurs						
3. M. ès sciences forestières *	2	1	1	0	0	4
Programmes offerts sur les trois campus (traités au sein des facultés d'attache)						

53

*** Confidentiel ***

Baccalauréat en commerce	(0)	(4)	(2)	(2)	(1)	(9)
B. ès arts multidisciplinaire	(7)	(7)	(5)	(8)	(10)	(37)
D. des sciences de la santé	(11)	(6)	(13)	(9)	(9)	(48)
B. en science infirmière	(19)	(33)	(23)	(27)	(28)	(130)
B. Éd. des adultes (général)	(1)	(0)	(0)	(0)	(1)	(2)
B. Éd. des adultes (technique)	(0)	(0)	(1)	(0)	(0)	(1)
C. comptabilité	(0)	(0)	(1)	(0)	(0)	(1)
C. marketing	(0)	(1)	(0)	(0)	(0)	(1)
C. admin. Du personnel A	(1)	(1)	(0)	(0)	(0)	(2)
C. gestion services financiers	(4)	(2)	(2)	(1)	(0)	(9)
C. management	(3)	(3)	(3)	(2)	(1)	(12)
C. éducation des adultes	(1)	(4)	(5)	(2)	(2)	(14)
Baccalauréat ès arts général	(2)	(0)	(1)	(1)	(0)	(4)

*Ce programme est offert uniquement à l'UMCE et la responsabilité administrative relève de la FESR.

L'analyse du rapport du campus et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 69) Le baccalauréat en aménagement des forêts est le programme phare de l'UMCE. L'industrie forestière a une forte présence dans la région et l'Université se doit de répondre aux besoins en matière de formation et de recherche en foresterie. D'ailleurs, l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques est situé à l'UMCE. Les inscriptions au baccalauréat en aménagement des forêts sont à la hausse depuis quelques années ce qui devrait se refléter bientôt sur les statistiques de diplomation.
- 70) Malheureusement, la version coop de baccalauréat en aménagement des forêts ne suscite pas d'intérêt. Comme il a été mentionné ailleurs dans ce document (voir paragraphes 3, 34, 44 et 79), cette situation est déplorable, d'autant plus que l'apprentissage expérientiel fait partie du plan stratégique institutionnel. L'UMCE doit identifier les raisons pour lesquelles les étudiantes et les étudiants en foresterie ne sont pas intéressés à faire des stages rémunérés dans leur domaine d'études pendant leur formation.
- 71) Les efforts des dernières années pour mousser le baccalauréat en aménagement des forêts ont permis d'accroître les inscriptions. Il faut espérer que ceci va se répercuter sur le programme de maîtrise en sciences forestières. Les statistiques d'inscriptions des deux dernières années sont encourageantes (6 et 5 inscriptions). Pour les raisons mentionnées au paragraphe 69, la pertinence d'un tel programme pour l'UMCE est évidente. De plus, en tant qu'unique programme de cycle supérieur offert au campus d'Edmundston, la maîtrise en sciences forestières est très importante pour le corps professoral et ouvre de belles possibilités d'implications dans des travaux de recherche pour les étudiantes et les étudiants du 1^{er} cycle. Il est recommandé de maintenir ce programme d'études.
- 72) L'UMCE propose de développer une maîtrise professionnelle en gestion de l'environnement forestier. Contrairement au programme de maîtrise en sciences forestières qui est orienté vers la recherche, il s'agirait de permettre à des

54

*** Confidentiel ***

forestiers et des forestières en exercice qui n'ont pas nécessairement une formation de 1^{er} cycle dans le domaine de la foresterie d'actualiser leurs connaissances en gestion de l'environnement forestier. Il s'agit d'un projet qui mérite d'être étudié plus à fond avec la Faculté d'administration, la FESR et l'industrie forestière régionale.

- 73) Il a été mentionné au paragraphe 61 que les inscriptions sont à la baisse au baccalauréat en science infirmière. L'UMCE propose de signer une entente avec le Cégep de Rivière-du-Loup pour que leurs diplômées et les diplômés qui sont membres de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec puissent recevoir des équivalences afin de pouvoir s'inscrire en 3^e année du baccalauréat en science infirmière³⁵. Ce type d'entente, qui n'entraîne aucun coût pour l'Université, pourrait éventuellement s'étendre aux autres cégeps du Bas-Saint-Laurent. L'UMCE est encouragée, en partenariat avec l'École réseau de science infirmière, d'entreprendre les démarches en ce sens.
- 74) À l'automne 2015, l'Université de Moncton a signé une entente-cadre avec l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). S'en est suivie la signature d'une entente spécifique pour le développement d'un programme conjoint en agroforesterie en partenariat avec l'UMCE. Il s'agirait d'un baccalauréat de quatre ans dans lequel les deux dernières années seraient offertes à l'École de foresterie. Ce programme interdisciplinaire n'engendrerait aucun coût supplémentaire pour l'UMCE et pourrait contribuer à la promotion des échanges internationaux. Il vaut la peine d'examiner davantage la faisabilité de ce projet.
- 75) L'UMCE propose de développer un baccalauréat en environnement forestier dont les deux premières années seraient communes au baccalauréat en aménagement des forêts. L'idée vaut la peine d'être explorée puisque le campus d'Edmundston possède déjà l'expertise pour offrir la majorité des cours d'un tel programme. Ceci étant dit, il faudra pouvoir démontrer qu'un programme en environnement forestier est capable d'attirer de nouvelles étudiantes et étudiants plutôt que de « cannibaliser » le baccalauréat en aménagement des forêts offert présentement.

³⁵ De telles équivalences sont déjà accordées par les universités québécoises.

10) Campus de Shippagan (UMCS)

Portrait de l'UMCS en 2014-2015	
Crédit-étudiants	10 424
Crédits enseignés	711
Inscriptions à temps complet	341
Corps professoral à temps complet	37
Crédits offerts par des chargées et chargés de cours	96
Crédits de dégrèvement pour la recherche	69
Nombre de chaires de recherche	0
Nombre de départements / écoles / secteurs	3
Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle	6
Nombre de programmes de 2 ^e cycle	-
Nombre de programmes de 3 ^e cycle	-

L'UMCS offre les deux premières années de plusieurs programmes d'études du 1^{er} cycle en arts et en sciences sociales ainsi qu'en administration. On y offre également la première année de programmes en sciences et en science de la santé et les trois premières années de plusieurs programmes relevant de la Faculté des sciences de l'éducation. Les programmes de baccalauréat en science infirmière, de diplôme des sciences de la santé (D.S.S.) et le tout nouveau baccalauréat d'études individualisées peuvent être complétés en totalité à Shippagan. Le Campus de Shippagan est le seul à offrir le diplôme en administration des affaires ainsi que le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership en partenariat avec le CCNB. Tel que spécifié dans la Charte de l'Université de Moncton, ce campus est autorisé à offrir l'entièreté des programmes de 1^{er} cycle en gestion des zones côtières et en gestion de l'information. Le tableau 15 montre les diplômes accordés pour les programmes qui relèvent exclusivement du campus de Shippagan. Les données de diplomation des autres programmes d'études sont présentées à titre indicatif, car ces programmes sont traités au sein des facultés d'attache. Le rapport de planification académique soumis par la doyenne des études Marthe Robichaud se trouve à l'annexe 10.

Tableau 15
Nombres de diplômes accordés dans les programmes de l'UMCS
pour la période 2010-2011 à 2014-2015

	Année					Total
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Premier cycle						
1. B. appliqué tech. info. Leadership *	-	-	-	-	-	-
2. B. dév. Durable – zone côtière – coop	0	2	0	0	0	2
3. B. dév. Durable – zone côtière	2	2	0	0	1	5
4. B. gestion de l'information – coop	0	2	0	1	0	3

56

*** Confidentiel ***

5. B. gestion de l'information	2	1	3	3	6	15
6. D. administration des affaires	6	5	8	5	2	26
Programmes offerts sur les trois campus (traités au sein des facultés d'attache)						
B. Éd. des adultes (technique)	(0)	(1)	(0)	(0)	(0)	(1)
B. Éd. des adultes (général)	(0)	(1)	(0)	(0)	(1)	(2)
C. d'éducation des adultes	(10)	(5)	(15)	(10)	(4)	(44)
B.A. multidisciplinaire	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)	(1)
B.A. général	(2)	(1)	(1)	(1)	(2)	(7)
C. comptabilité	(1)	(2)	(0)	(0)	(1)	(4)
C. management	(1)	(4)	(0)	(0)	(0)	(5)
C. gestion services financiers	(3)	(3)	(7)	(3)	(1)	17
C. d'admin. Du personnel A	(12)	(5)	(3)	(1)	(2)	(23)
D. des sciences de la santé	(13)	(10)	(12)	(17)	(14)	(66)
B. en science infirmière	(37)	(45)	(38)	(24)	(36)	(180)

*Programme lancé à l'automne 2014

L'analyse du rapport du campus et des données institutionnelles, faite à la lumière du plan stratégique institutionnel, nous amène à tirer les conclusions suivantes :

- 76) Le baccalauréat en développement durable et zone côtière est l'un des deux programmes exclusifs terminaux de l'UMCS. Il s'agit d'un programme interdisciplinaire qui permet aux étudiantes et aux étudiants d'interagir avec les intervenants et des acteurs du milieu côtier. Son corps professoral mène des recherches sur des thèmes importants pour la communauté. Il est l'assise de plusieurs ententes interinstitutionnelles avec le CCNB, des cégeps et l'Université Bretagne-Sud et répond à plusieurs objectifs du plan stratégique institutionnel. Les inscriptions se sont légèrement accrues au cours des dernières années mais ce programme demeure fragile. Ce programme est prioritaire et l'UMCS doit déployer tous les efforts pour en assurer le succès.
- 77) Le baccalauréat en gestion de l'information compte en moyenne une dizaine d'inscriptions par année et un taux de diplomation proportionnel. À l'instar du baccalauréat en développement durable et zone côtière, il est l'assise de plusieurs ententes interinstitutionnelles avec le CCNB, des cégeps et quelques institutions d'outre-mer. Certaines des recherches menées par son corps professoral s'inscrivent dans le créneau de recherche prioritaire des technologies de l'information et de la communication. Ce programme est prioritaire.
- 78) Le diplôme en administration des affaires est un programme de deux ans offert uniquement à l'UMCS. Parmi les programmes propres à l'UMCS c'est, de loin, le programme qui attire le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. Il faut savoir qu'en plus d'obtenir un diplôme après deux ans d'études, il est possible de poursuivre ses études à temps plein pour obtenir le B.A.A. ou à temps partiel pour obtenir le baccalauréat en commerce (dorénavant appelé B.A.A. multidisciplinaire). Ce programme constitue un attrait important, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants internationaux. Il doit être maintenu.

57

*** Confidentiel ***

- 79) Comme il a été mentionné ailleurs dans ce document, les inscriptions aux deux programmes coop sont décevantes (voir paragraphes 3, 34, 44 et 70). Cette situation doit être examinée et tous les efforts doivent être déployés pour que le régime coopératif occupe la place que lui réserve le plan stratégique institutionnel.
- 80) L'UMCS propose d'offrir la première année des programmes d'ingénierie. Il s'agit d'une suggestion fort intéressante dont les retombées seront positives pour l'UMCS, la Faculté d'ingénierie et la communauté du Nord-Est de la province. Des démarches ont déjà été entreprises à ce sujet et tout laisse croire que cette première année en ingénierie pourra être offerte dès l'automne 2016.
- 81) On propose d'ajouter des concentrations au diplôme en administration des affaires (développement durable, gestion de l'information). Ceci n'entraînerait aucun coût pour l'UMCS qui offre déjà des programmes d'études dans ces domaines. Dans la mesure où l'ajout de ces concentrations n'aura pas d'effet négatif sur les inscriptions dans les deux programmes de baccalauréat concernés, il faut appuyer ce projet.
- 82) L'UMCS propose le développement d'un certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. Il s'agit d'un projet fort intéressant qui s'appuie sur l'expertise en place. Ce programme offert en ligne répondrait sans l'ombre d'un doute à des besoins de formation pour des entreprises de toutes les régions du pays et au-delà.
- 83) Au niveau des cycles supérieurs, le campus de Shippagan propose le développement d'une maîtrise en management stratégique de l'information pour les organisations. À l'instar de la maîtrise en sciences forestières de l'UMCE, ce programme serait sous la responsabilité administrative de la FESR. Il s'agirait d'un programme sans thèse (avec stage) susceptible d'intéresser les personnes détenant un baccalauréat dans de nombreux domaines, dont la gestion de l'information, la bibliothéconomie, l'archivistique, l'administration, le droit et les sciences de la santé. Il faut rappeler que l'UMCS n'offre actuellement aucun programme de 2^e cycle. Outre l'impact des programmes de cycle supérieur sur les activités de recherche, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'exposition des étudiantes et des étudiants du 1^{er} cycle aux activités de recherche. Bref, il s'agit d'un projet qui mérite d'être étudié davantage.

F) Recommandations du VRER

Il découle de la lecture de la section E que toutes les unités académiques contribuent à la mission de l'Université de Moncton.

Recommandation 1 : Toutes les unités académiques doivent être maintenues, car elles offrent des programmes d'études qui contribuent à la mission de l'Université.

Cette section fait la synthèse des 83 autres recommandations énoncées dans la section E du rapport. Pour chaque recommandation, on indique le numéro du paragraphe où a été traitée cette question. Dans quelques cas, un même programme d'études se trouve dans deux tableaux. Par exemple, on peut considérer qu'un programme d'études jugé prioritaire (section F.1) nécessite une attention particulière (section F.3).

1) Liste des programmes prioritaires

Les programmes prioritaires sont ceux qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel et les autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A.A. (comptabilité) B.A.A. (finance) B.A.A. (général) B.A.A. (gestion des opérations) B.A.A. (gestion internationale) B.A.A. (management) B.A.A. (marketing) B.A.A. (systèmes d'information organisationnels)	1
M.B.A. (régulier, temps partiel, coop)	7
Bacc. en travail social Bacc. en traduction (régulier, accéléré, coop)	10
B.A. multidisciplinaire	15
Maîtrise en administration publique Maîtrise en gestion des services de santé Maîtrise en travail social M.A. Histoire M.A. Études littéraires M.A. Science du langage Doctorat Études littéraires Doctorat Science du langage	17
* continuation à la page suivante *	

59

*** Confidentiel ***

1) Liste des programmes prioritaires (suite)

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
* continuation de la page précédente *	
Juris Doctor	24
Maîtrise en études de l'environnement	29
B. Ing. – génie civil B. Ing. – génie électrique B. Ing. – génie mécanique	33
M. ès sciences appliquées	35
Bacc. appliqué en science de laboratoire médical Bacc. appliqué en thérapie respiratoire Bacc. appliqué en techniques radiologiques	37
B. Sc. majeure en biochimie B. Sc. spécialisation biochimie	39
B. Sc. majeure en biologie B. Sc. spécialisation biologie	40
B. Sc. spécialisation en physique	41
Diplôme préparatoire aux sciences de la santé	43
M. Sc. biochimie M. Sc. biologie M. Sc. mathématiques M. Sc. physique	45
Doctorat en sciences de la vie	46
B. Éd. (programme A) B.A. – B. Éd. (primaire) B.A. – B. Éd. / B.Sc. – B. Éd. (secondaire)	49
M. Éd. (admin. scolaire, enseign. ressource, enseignement) M.A. Éd. (admin. scolaire, enseign. ressource, enseignement) M. en orientation M.A. orientation	58
Doctorat en éducation	59
Bacc. en science infirmière	61
Bacc. en sciences de kinésiologie	62
Bacc. en sciences (nutrition) avec internat	63
B.A. majeure en psychologie B.A. spécialisation en psychologie	64
Doctorat professionnel en psychologie (D. Psy.)	68
Bacc. en aménagement des forêts	69
Bacc. en développement durable et zone côtière	76
Bacc. en gestion de l'information	77
Les 20 programmes coopératifs	3, 34, 44, 70, 79

60

*** Confidentiel ***

2) Liste des programmes à maintenir

Les programmes à maintenir sont ceux dont l'arrimage au plan stratégique institutionnel et aux autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6 est moins prononcé. Toutefois, ils ont leur place dans notre carte de programmes pour diverses raisons énumérées dans les paragraphes qui y réfèrent.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A. avec majeure en anglais B.A. avec majeure en études françaises B.A. avec majeure en histoire B.A. avec majeure en information-communication B. Sc. sociales avec majeure en criminologie B. Sc. sociales avec majeure en économie B. Sc. sociales avec majeure en sociologie B. Sc. sociales avec majeure en science politique	12
Bacc. en musique (général) Bacc. en musique (interprétation) Bacc. en art dramatique Bacc. en arts visuels Certificat d'études préparatoires en musique	14
Bacc. d'études individualisées	15
B. Sc. majeure en chimie B. Sc. majeure en mathématique B. Sc. majeure en physique	42
B. musique – B. Éd. BÉP – B. Éd. (majeure en éducation physique)	53
C. en andragogie	57
C. 2 ^e cycle en enseignement aux élèves malentendants C. 2 ^e cycle en enseignement en déficience intellectuelle	58
Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme	62
M. science infirmière – inf. praticienne M. science infirmière	65
M. sciences forestières	71
Diplôme en administration des affaires	78

61

*** Confidentiel ***

3) Liste des programmes nécessitant une attention particulière

Les programmes nécessitant une attention particulière sont ceux pour lesquels certaines lacunes ou certaines préoccupations ont été identifiées. La nature des lacunes ou des préoccupations est décrite dans les paragraphes qui y réfèrent ou dans les rapports facultaires.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A.A. (marketing) régime régulier et coopératif	2
Baccalauréat en commerce Certificat d'administration du personnel Certificat en gestion des services financiers Certificat en comptabilité Certificat en finance Certificat en management Certificat en marketing	4
M. Sc. (gestion)	8
Bacc. en musique (général) Bacc. en musique (interprétation) Bacc. en art dramatique Bacc. en arts visuels B.A.V. orientation enseignement Certificat d'études préparatoires en musique	14 22
M.A. histoire M.A. études littéraires M.A. sciences du langage Doctorat études littéraires Doctorat sciences du langage	17
Juris Doctor	24
Maîtrise en droit	26
Bacc. en informatique appliquée B. Sc. majeure en informatique	38
B. Sc. majeure en chimie B. Sc. spécialisation en chimie B. Sc. majeure en physique B. Sc. majeure en mathématiques	42
M. Sc. chimie M. Sc. informatique	45
B.A. – B. Éd. / B. Sc. – B. Éd. (secondaire)	50
B. musique – B. Éd. BÉP – B. Éd. (majeure en éducation physique)	53
Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme	62
M.A. psychologie Ph. D. psychologie	68
Bacc. en développement durable et zone côtière	76
Les 20 programmes coopératifs	3, 34, 44, 70, 79

62

*** Confidentiel ***

4) Liste des programmes à développer

Dans la mesure où les ressources sont disponibles, les programmes énumérés ici sont ceux qu'on devrait retrouver au sommet de la liste des priorités de développement des unités académiques. Le rationnel pour le développement de ces programmes se trouve dans les paragraphes qui y réfèrent ou dans les rapports facultaires.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
M.A. politiques publiques	18
M.A. études acadiennes	19
M.A. interdisciplinaire en sciences sociales	20
Bacc. bidisciplinaire mathématiques - économie	21, 47
Post-baccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire	28
Doctorat en études interdisciplinaires	32
B. Ing. – M.B.A.	36
B. Ing. – M. ès sciences appliquées	36
Doctorat en optique et matériaux	46
Bacc. appliqué en biotechnologie	48
Bacc. en éducation « non certifiant »	51
Programme d'études en petite enfance	54
C. en littératie et francisation	55
Formation en immersion française	56
M. Éd. en andragogie	57
M. interdisciplinaire en santé	67
M. gestion de l'environnement forestier	72
Bacc. en agroforesterie (UMCE – U. Félix Houphouët-Boigny)	74
Bacc. en environnement forestier	75
C. en gestion de la sécurité de l'information des entreprises	82
M. management stratégique de l'information pour les organisations	83

63

*** Confidentiel ***

5) Liste des programmes à abolir

Les programmes à abolir sont ceux dont l'arrimage au plan stratégique institutionnel et aux autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6 est tenu. De plus, ces programmes suscitent très peu d'intérêt de la part des étudiantes et des étudiants.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
B.A. spécialisation en études littéraires B.A. spécialisation en histoire B.A. spécialisation en sciences du langage B.A. spécialisation en géographie B.A. spécialisation en philosophie B. Sc. sociales spécialisation en économie B. Sc. sociales spécialisation en sociologie B. Sc. sociales spécialisation en science politique	11
B.A. avec majeure en géographie B.A. avec majeure en philosophie	13
J.D. – M.B.A. J.D. – M.A.P. J.D. – M.É.E.	25
Diplôme d'études en <i>common law</i>	27
B.A. – B. Éd. (majeure en études familiales)	52
B. Éd. des adultes (général) B. Éd. des adultes (technique)	57
Bacc. appliqué en intervention touristique	60
Bacc. en science infirmière pour infirmière ou infirmier immatriculé	61
B.A. avec majeure en études familiales	63
M. Sc. (nutrition – alimentation)	66

64

*** Confidentiel ***

6) Recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes

On trouve ici quelques recommandations susceptibles d'avoir des effets positifs sur divers aspects de la programmation offerte à l'Université de Moncton.

Nom du programme	Numéro du paragraphe de la section E
Développement de compétences souples chez les étudiantes et les étudiants inscrits aux programmes de B.A.A.	5
Identification de certifications professionnelles prioritaires à la Faculté d'administration	6
Cheminement « avec distinction » pour des programmes en arts et en sciences sociales	11
Nouveau modèle de gouvernance et de gestion des programmes interdisciplinaires	30
Entente entre l'UMCE et le cégep de Rivière-du-Loup pour le programme de science infirmière	73
Offrir la première année du B. Ing. au campus de Shippagan	80
Ajout de concentrations au D.A.A. offert au campus de Shippagan	81

65

*** Confidentiel ***

G) Remerciements

Il faut d'abord remercier les doyennes et les doyens Paul É. Bourque, Marianne Cormier, Fernand de Varennes, Lise Dubois, Pierrette Fortin, Francis LeBlanc, Gaston LeBlanc, Marthe Robichaud, Gilles Roy et Lisa Roy pour le professionnalisme avec lequel ils ont mené ce dossier au sein de leurs unités académiques. Comme en font foi les rapports facultaires en annexe, le travail a été méticuleux et exhaustif et dresse un portrait réaliste des forces et des faiblesses des unités académiques. Les suggestions et recommandations qui y sont faites témoignent de la compréhension des enjeux propres à chaque unité académique. Il faut aussi souligner la contribution des membres du corps professoral qui ont participé, parfois à plusieurs reprises, aux consultations réalisées dans le cadre de cet exercice. Des remerciements sont également adressés au registraire, M. Pascal Robichaud, pour la production de rapports statistiques. Un remerciement tout spécial à la FÉÉCUM et plus particulièrement au vice-président académique, M. Jean-François Cyr, ainsi qu'à l'AGÉÉUMCE, l'AÉUMCS et aux nombreux conseils étudiants avec qui j'ai échangé et qui ont accepté de rédiger un mémoire (voir annexe 11). Alors que l'Université veut placer l'expérience étudiante au cœur de ses actions, la vision « de l'intérieur » que nous offrent les étudiantes et les étudiants sur les programmes d'études est de la plus haute importance.

H) Glossaire

Baccalauréat appliqué : Le programme de baccalauréat appliqué vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, de connaissances spécialisées et d'une autonomie intellectuelle. Le contenu disciplinaire est axé sur l'application des connaissances dans le milieu du travail. Ce programme allie la théorie et la pratique et exige une activité qui fait la preuve de la préparation à l'insertion au milieu de travail. Il est offert en partenariat avec un collège. Il s'agit généralement d'un programme articulé avec le collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les cours universitaires sont normalement de la formation fondamentale. (120 crédits)

Baccalauréat ès arts général : Le programme de Baccalauréat ès arts général vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, ainsi que d'une connaissance étendue dans une discipline. Ce programme exige moins de spécialisation que les programmes axés sur une discipline ou un champ d'études. Il contribue à la croissance personnelle et intellectuelle et permet l'insertion dans le milieu du travail ou à un programme d'études plus approfondies. Ce programme sera remplacé par le baccalauréat d'études individualisées à partir de l'automne 2016. (120 crédits)

Baccalauréat bidisciplinaire : Le programme de baccalauréat bidisciplinaire vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, des connaissances spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire dans deux disciplines connexes. Ce programme exige une activité de fin d'études interdisciplinaire, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, une prestation artistique et peut mener aux études supérieures dans l'une des deux disciplines ou champs d'études, ou dans un domaine professionnel lié à ceux-ci. (120 crédits)

Baccalauréat combiné : Dans le cadre de la préparation à la profession enseignante, les programmes de baccalauréats combinés en éducation visent l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être liés aux diverses composantes de l'acte pédagogique ainsi qu'à l'enseignement des disciplines scolaires reconnues aux fins de la certification par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) du Nouveau-Brunswick. Ces programmes, destinés à la formation à l'enseignement au primaire et au secondaire, comprennent des composantes théorique et pratique, incluant des stages en milieu de travail. Ces programmes mènent aussi aux études supérieures. (168 crédits)

Baccalauréat d'études individualisées : Le baccalauréat d'études individualisées vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, ainsi que d'une connaissance plus générale dans une discipline. Ce programme exige moins de spécialisation que les programmes axés sur une discipline ou un champ d'études. Il contribue à

la croissance personnelle et intellectuelle et permet l'insertion dans le milieu du travail ou à un programme d'études plus approfondies. (120 crédits)

Baccalauréat avec majeure et mineure : Le programme de baccalauréat avec majeure et mineure vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation, des connaissances spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire dans deux disciplines. Tout en n'exigeant pas normalement une activité de fin d'études (mémoire, projet de recherche, exposition), ce type de programme exige néanmoins une solide connaissance fondamentale de la discipline principale comme préparation au marché du travail ou à l'accès, direct ou indirect, aux études supérieures dans la discipline principale ou dans un domaine professionnel. Dans le cadre de ce document, on inclut ici les baccalauréats avec double majeure de 150 crédits. (120 crédits)

Baccalauréat multidisciplinaire : Le programme de baccalauréat multidisciplinaire vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation ainsi qu'une connaissance spécialisée dans au moins trois disciplines ou champs d'études. Ce programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de s'insérer dans le milieu du travail ou d'intégrer un programme d'études plus approfondies dans une des disciplines ou dans un champ d'études. (120 crédits)

Baccalauréat avec spécialisation : Le programme de baccalauréat avec spécialisation vise l'acquisition d'une grande capacité de conceptualisation, des connaissances approfondies et spécialisées, d'une autonomie intellectuelle, ainsi que d'un savoir disciplinaire étendu. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à un programme de baccalauréat avec spécialisation participe à la recherche dans la discipline dans l'optique d'approfondir ses connaissances et de maîtriser les méthodes de la discipline et/ou du champ d'études. Ce programme exige normalement une activité de fin d'études, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, ou une prestation artistique et mène aux études supérieures. (120 crédits)

Baccalauréat spécialisé : Dans l'optique de l'exercice d'une profession, le programme de baccalauréat spécialisé vise l'acquisition d'une grande capacité de conceptualisation, des connaissances approfondies et spécialisées dans une discipline ou un champ d'études et d'une autonomie intellectuelle. Ce type de programme intègre la théorie et la pratique, exige généralement un projet de fin d'études, notamment un mémoire, un projet de recherche, une exposition, une prestation artistique et est parfois soumis aux exigences d'accréditation d'un ordre professionnel. Le programme de Baccalauréat spécialisé prépare aussi aux études supérieures. (120 ou 150 crédits)

Certificat : Programme de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle normalement offert à l'Éducation permanente. Au premier cycle, il peut éventuellement constituer une partie d'un programme de baccalauréat (type A) ou constituer une formation complémentaire

68

*** Confidentiel ***

faisant suite à un programme de baccalauréat (type B). (24 à 36 crédits) Au deuxième cycle, il comporte environ 15 crédits.

Crédit-étudiants : Somme, pour tous les cours offerts par une unité académique, du produit du nombre de crédits d'un cours par le nombre d'étudiantes et étudiants inscrits au cours.

Diplôme : Programme de formation comportant de 27 à 77 crédits au 1^{er} cycle et 30 crédits au 2^e cycle.

Le mot « diplôme » peut aussi désigner l'acte officiel, décerné par l'Université, qui atteste la réussite d'un programme d'études.

Doctorat : Programme d'études de 3^e cycle avec thèse (Ph. D.) ou sans thèse (D.) (98 crédits ou plus)

Maîtrise : Programme d'études de 2^e cycle normalement consécutif à un baccalauréat. En plus des cours, il peut comporter une thèse ou un mémoire, ainsi que des stages. (30 à 66 crédits).

Mineure : Ensemble constitué de 24 crédits de cours dans une discipline ou un champ d'études associé à un programme d'une autre discipline, normalement une majeure ou d'autres mineures. La mineure fait partie d'un programme de baccalauréat avec majeure ou de baccalauréat multidisciplinaire.

Programme coopératif : Programme d'études qui intègre formellement les étudiantes et les étudiants dans un environnement de travail pertinent au domaine d'études (voir « Régime coopératif »).

Programme d'études : Dans le cadre de ce document, il s'agit d'un ensemble cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines et menant à l'obtention d'un grade universitaire attesté par un diplôme.

Régime coopératif : Mention au diplôme pour qualifier un programme d'études dont le cheminement est parsemé de stages rémunérés de quelques mois qui s'ajoutent au parcours académique du « régime régulier » (voir « Programme coopératif »).

Unité académique : Dans le cadre du présent document, il s'agit des huit facultés ainsi que du campus d'Edmundston et du campus de Shippagan.

I) Annexes

À cause de leur caractère volumineux, les annexes constituent un document séparé du rapport.

Annexe 1 - Rapport de planification académique de la Faculté d'administration	71
Annexe 2 - Rapport de planification académique de la Faculté des arts et des sciences.....	124
Annexe 3 - Rapport de planification académique de la Faculté de droit	173
Annexe 4 - Rapport de planification académique de la Faculté des études supérieures et de la recherche.....	206
Annexe 5 - Rapport de planification académique de la Faculté d'ingénierie.....	224
Annexe 6 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences	348
Annexe 7 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de l'éducation.....	354
Annexe 8 - Rapport de planification académique de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.....	365
Annexe 9 - Rapport de planification académique du Campus d'Edmundston	429
Annexe 10 - Rapport de planification académique du Campus de Shippagan	438
Annexe 11 - Rapport de la FÉÉCUM.....	448
Annexe 12 - Rapport de l'ABPPUM	519
Annexe 13 - Statistiques d'inscription à temps complet.....	523

Vous pouvez consulter les annexes à l'adresse suivante :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/152>

70

*** Confidentiel ***

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Évaluation des programmes de maîtrise en administration des affaires - M.B.A.
(Temps plein – temps partiel – régime coopératif)**

**Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
au Comité conjoint de la planification**

1. Introduction

Les 17 et 18 novembre 2015, la professeure Louise Cadieux de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le professeur Jean-François Guertin de l'Université de Sherbrooke visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner les trois programmes de maîtrise en administration des affaires et de donner leur avis au sujet de ces programmes. Les professeurs Cadieux et Guertin remettaient leur rapport d'évaluation le 4 décembre 2015.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, le doyen de la Faculté d'administration, après consultation auprès des personnes et instances concernées, a eu l'occasion de réagir au rapport des évaluateurs externes.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation, du rapport des professeurs Cadieux et Guertin et de la réaction du doyen au rapport des évaluateurs externes, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche met de l'avant les recommandations suivantes au Comité conjoint de la planification relativement aux trois programmes de maîtrise en administration des affaires (M.B.A. temps plein, coopératif et à temps partiel).

2. Réponse au mandat d'évaluation**2.1 La nature et la structure du programme**

À la suite de l'examen des documents fournis et des diverses rencontres avec les différents groupes de personnes associées aux programmes ciblés, les évaluateurs concluent que la maîtrise en administration des affaires possède des forces indéniables (ex. les deux stages offerts dans le régime coopératif, la qualité du matériel didactique dans les cours offerts à distance, le soutien dans la formation continue qui bénéficie à l'ensemble des programmes) (Rapport d'évaluation M.B.A., p. 4). Ceci étant dit, les évaluateurs offrent plusieurs avis et mettent de l'avant une série de recommandations dans le but de revoir en profondeur le contenu des programmes.

Un premier constat est le fait que les trois programmes présentent un nombre de crédits différents (M.B.A. : 51 crédits; M.B.A. à temps partiel : 45 crédits; M.B.A. Coop : 45 crédits). Il est suggéré d'uniformiser le nombre de crédits des trois programmes tout en respectant les parcours différents qui peuvent être exigés selon la formation initiale des étudiantes et étudiants.

De plus, dans la réorganisation suggérée par l'équipe d'évaluation, un accent particulier serait mis sur l'offre de cours à option uniquement en ligne afin que les étudiantes et les étudiants inscrits au programme à temps plein et au programme coopératif soient en mesure de développer de nouvelles compétences, dont celles du télétravail, de la gestion d'équipe à distance et dans l'utilisation des nouvelles technologies (ex. Skype) (Rapport d'évaluation, p.6). La Faculté d'administration voit d'un bon œil la restructuration des trois programmes au niveau de l'uniformisation des crédits et la révision des composantes obligatoires et optionnelles des programmes (Rétroaction du CES, p.5).

Recommandation 1

Que la Faculté voit à la restructuration des trois programmes de M.B.A. incluant l'uniformisation des crédits et la révision des cours obligatoires et optionnels afin d'en arriver à une formation « professionnalisante » plus souple, pertinente et cohérente.

Recommandation 2

Que la Faculté mette sur pied un comité de révision des trois programmes de M.B.A. ayant comme mandat de revoir sa structure, son contenu et ses modes de livraison à la lumière du présent rapport.

Plusieurs des recommandations qui suivent donnent des indications plus précises quant à la nature des changements à apporter.

Premièrement, les évaluateurs recommandent qu'on s'assure de reconnaître les acquis des étudiantes et des étudiants possédant déjà une formation en gestion (ou administration des affaires) de sorte à leur éviter des cours de première année qui sont plutôt conçus pour répondre aux besoins de formation des étudiantes et des étudiants en provenance d'autres disciplines. La Faculté d'administration semble être d'accord avec ce constat (Rétroaction du CES, p. 1 et 2) affirmant qu'il pourrait être possible d'acquiescer à une telle recommandation en permettant aux personnes admises au programme et possédant une formation de 1^{er} cycle en administration de suivre des cours à option ou des cours hors programmes pour remplacer les cours reconnus de leur formation initiale.

Recommandation 3

Que la Faculté soit plus proactive quant à la diffusion de la politique institutionnelle relative à la reconnaissance des acquis, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants admis aux programmes de M.B.A. qui possèdent une formation ou une expérience initiale en administration des affaires.

Un autre aspect soulevé par l'équipe d'évaluateurs est la grande variabilité dans les plans de cours des trois programmes. Les contenus sont souvent lacunaires quant à l'explicitation des compétences à développer, des objectifs d'apprentissage, des contenus et les approches pédagogiques privilégiées. Ce constat ressort de façon régulière dans plusieurs autres évaluations de programmes réalisées depuis quelques années.

Recommandation 4

Que la Faculté révise et modifie les plans de cours en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans les Droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants (Répertoire universitaire).

L'équipe d'évaluation propose également que les cours ADRH6222 - *Administration du personnel*, ADRH 6224 - *Leadership mobilisateur* et ADMI 6217 - *Gestion de projet* fassent partie des cours obligatoires des trois programmes du M.B.A. (Rapport d'évaluation, p. 5). La Faculté semble être en accord avec une partie de ce constat, mais considère que le cours ADRH 6224 est suffisant pour développer des compétences de base en matière de ressources humaines et que le cours ADRH 6222 serait plutôt un cours destiné aux étudiantes et aux étudiants désirant se spécialiser davantage. Par conséquent, ce dernier cours pourrait demeurer sur la liste des cours à option (Rétroaction du CES, p. 2 et 3).

Recommandation 5

Que la Faculté ajoute les cours ADRH6224 - *Leadership mobilisateur* et ADMI6217 - *Gestion de projet* à la liste des cours obligatoires des trois programmes de M.B.A. (temps plein, coopératif et à temps partiel).

Une observation particulière de l'équipe d'évaluation est centrée sur le fait que le cours ADMI6999 - *Projet d'intégration* semble inapproprié, dans sa version actuelle, dans le cadre d'un programme de M.B.A. de type professionnel. Les professeurs Guertin et Cadieux affirment que les étudiantes et les étudiants ne semblent pas posséder les connaissances méthodologiques requises et qu'il serait plus approprié d'intégrer ce projet d'intégration dans le cours ADMN6211 - *Gestion stratégique* qui a pour but l'intégration des connaissances acquises dans le M.B.A. par l'entremise d'un projet

intégrateur centré autour d'une entreprise commanditaire (Rapport d'évaluation, p.6). La Faculté est d'accord avec ce constat (Rétroaction du CES, p. 3) qui mène à la recommandation suivante :

Recommandation 6

Que la Faculté intègre l'essence du cours (objectifs, travail majeur) ADMI6999 – *Projet d'intégration* dans le cours ADMN6211 – *Gestion stratégique* afin de mieux encadrer l'intégration des connaissances acquises et des compétences développées dans le cadre des programmes de M.B.A.

Recommandation 7

À la suite de l'adoption de la recommandation 6, que la Faculté abolisse le cours ADMI6999 – *Projet d'intégration*.

Dans une perspective de rendre plus authentique la formation offerte dans le cadre du M.B.A., il est recommandé de favoriser un rapprochement entre les étudiantes et étudiants et le milieu des affaires dès les premiers cours du programme (Rapport d'évaluation, p.6). Il semble d'autant plus important de favoriser ce rapprochement dans le programme à temps plein et à temps partiel qui ne comprend pas de composante pratique. Par conséquent, la présence de l'industrie, sous différentes formes, dans le cadre du programme permettra de professionnaliser davantage la formation offerte. La Faculté affirme que certaines initiatives sont déjà en place, mais ne voit aucun problème à accentuer davantage ce rapprochement par différents moyens.

Recommandation 8

Que la Faculté ajoute diverses initiatives et activités pédagogiques permettant de tisser davantage de liens entre les programmes de M.B.A. à temps plein et à temps partiel et le milieu des affaires.

2.2 La direction et les ressources professorales

La Faculté d'administration est composée de 25 professeures et professeurs détenant, pour la majorité, un doctorat. Étant donné que le programme de M.B.A. le plus populaire est celui à temps partiel, il requiert annuellement l'embauche d'un nombre significatif de chargées et de chargés de cours pour partager l'offre de cours avec les membres du corps professoral réguliers affectés à ces programmes. De plus, l'un des défis dans le recrutement des personnes pour enseigner dans le programme à temps partiel est que l'ensemble des cours de ce programme est médiatisé et offert en ligne. Cette exigence particulière fait en sorte qu'il est difficile de recruter des personnes possédant à la fois l'expérience professionnelle et des aptitudes à donner des cours médiatisés qui utilisent des technologies avec lesquelles certaines candidates et candidats ne sont pas confortables. Face à cette situation, la recommandation suivante est mise de l'avant :

Recommandation 9

Que la Faculté fasse appel à l'alumni du programme afin de recruter des personnes issues du milieu des affaires qui pourraient apporter une dimension pratique au programme et qui posséderaient un intérêt pour l'offre de cours médiatisés.

Au niveau de la direction du programme et de la participation au comité des études supérieures (CES), les évaluateurs externes mettent de l'avant l'idée de limiter le mandat à deux ans et de ne pas permettre plus que deux mandats afin de préparer la relève à ces postes et d'assurer l'infusion de nouvelles idées. La Faculté adhère à cette proposition. Il reste qu'il ne semble pas à propos de limiter la participation au CES à deux mandats au cours d'une carrière. Selon la configuration du corps professoral à une époque donnée, il se peut qu'il y ait plus ou moins de professeures et professeurs disposés à siéger au sein des différents comités et regroupements départementaux et facultaires. En tenant compte de cette réalité, la recommandation suivante est mise de l'avant :

Recommandation 10

Que la Faculté limite la durée du mandat de direction de programme et de membre du CES des programmes de M.B.A. à une période de deux ans et que les personnes qui siègent à ces postes soient limitées à deux mandats consécutifs.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Plusieurs aspects positifs du programme ont été relevés par l'équipe d'évaluation, notamment les méthodes d'enseignement sous forme de plénière, de séminaire et de débats ainsi que les petites cohortes qui créent un environnement favorable au développement de l'esprit d'équipe. Cependant, comme il a été mentionné précédemment, certains autres aspects du programme nécessitent une révision afin d'améliorer la qualité globale de la formation. Les préoccupations soulevées concernent des contenus de cours trop théoriques, des contenus de cours trop lourds, le manque d'uniformité des plans de cours, etc. (Rapport d'évaluation, p. 8). La section 2.1 du rapport contient plusieurs recommandations dont l'objectif est d'adresser ces préoccupations.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

L'équipe d'évaluation relève plusieurs forces des programmes de M.B.A. en ce qui concerne les résultats d'apprentissage et leurs atteintes. Notamment, les stages offerts dans le programme coop sont une valeur ajoutée indéniable, surtout pour les personnes n'ayant pas d'expérience dans le marché du travail. L'équipe d'évaluation a également perçu qu'il y a un réel sentiment chez les dirigeants du programme et au sein du corps professoral que le programme permet de développer de nouvelles compétences utiles pour les diplômées et diplômés en plus de contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.

Cependant, certaines réalités du programme demandent une attention particulière à ce chapitre, notamment le fait que certains diplômés et diplômées semblent avoir de la difficulté à se trouver de l'emploi à la suite de la diplomation (Rapport d'évaluation p.9). Par conséquent, il est recommandé :

Recommandation 11

Que la Faculté fasse un sondage auprès des éventuels employeurs au niveau des attentes et des compétences recherchées chez les personnes diplômées d'une M.B.A. et que les résultats de ce sondage alimentent la réflexion du comité de révision (voir recommandation 2) afin d'assurer un meilleur arrimage avec la réalité du milieu des affaires.

Dans une perspective d'offrir une meilleure qualité de rétroaction au corps professoral en ce qui a trait à la qualité des cours et de l'enseignement offerts dans les programmes de M.B.A., l'équipe d'évaluation recommande l'utilisation de l'évaluation formative de l'enseignement telle que préconisée dans la convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton (2014-2018). Contrairement à l'évaluation formative, le système actuel d'évaluation administrative de l'enseignement ne permet pas d'inscrire des commentaires. L'évaluation formative de l'enseignement est fortement encouragée à l'Université de Moncton et elle permet aux membres du corps professoral de recueillir des informations pertinentes susceptibles de bonifier l'offre des cours, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.

Recommandation 12

Que, dans une perspective d'amélioration continue, les responsables des programmes de M.B.A. encouragent l'utilisation de l'évaluation formative de l'enseignement auprès de ses professeures, professeurs, chargées et chargés de cours.

2.5 L'appui aux étudiantes et étudiants

L'équipe d'évaluation a observé plusieurs aspects positifs quant aux différentes initiatives et services destinés à appuyer les étudiantes et les étudiants de la M.B.A. tout au long de leur cursus. Les locaux de travail disponibles, les services d'appui du Bureau de l'enseignement coopératif (BEC) et l'accès à une bibliothèque moderne ont été particulièrement appréciés (Rapport d'évaluation, p.11). Cependant, les professeurs Guertin et Cadieux soulignent qu'il devrait y avoir des efforts supplémentaires déployés au niveau de l'intégration des étudiantes et les étudiants internationaux afin de favoriser un plus grand taux de réussite chez cette population qui représente une bonne proportion des personnes inscrites à ces programmes. Quoique certains services d'appui à cette population sont déjà offerts (ex. atelier « Compétences académiques pour une meilleure transition vers un système universitaire canadien »), l'ajout d'un service de mentorat, similaire à celui offert au 1^{er} cycle, pourrait contribuer à une meilleure intégration et à une réduction du taux d'abandon ou d'échec.

Recommandation 13

Que, dans les limites de ses ressources financières, la Faculté instaure un service de mentorat aux programmes de M.B.A. afin d'assurer une meilleure intégration et un meilleur taux de réussite chez les étudiantes et les étudiants.

Le BEC offre beaucoup d'encadrement et de formation pour bien préparer les étudiantes et les étudiants inscrits aux programmes COOP de 1^{er} cycle. Il pourrait être avantageux d'offrir certaines de ces formations pour la clientèle de la M.B.A., facilitant ainsi une meilleure intégration dans les lieux de stages et une expérience plus positive pour les stagiaires. La Faculté semble être en accord avec cette idée (Rétroactions du CES, p.7 et 8) qui mène à la recommandation suivante :

Recommandation 14

Que la Faculté, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif, voit au développement d'ateliers de préparation aux stages qui soient adaptés aux réalités de ce type de stages et aux besoins des étudiantes et des étudiants.

2.6 La RDC et sa contribution

La Faculté d'administration possède quatre unités de recherche et de développement (centres et chaires) qui mènent à des collaborations et à plusieurs publications en équipe. Quoique la M.B.A. soit un programme de nature professionnelle, il serait quand même profitable d'essayer de mieux arrimer les centres de recherche, les gens qui y sont associés et l'industrie afin de créer une meilleure synergie pour les travaux de recherche et de développement. Ceci pourrait être profitable à l'expérience académique dans le cadre de la M.B.A. En ce sens, la recommandation suivante est mise de l'avant :

Recommandation 15

Que la Faculté assure un meilleur arrimage entre les activités des unités de recherche et certaines activités de formation des programmes de M.B.A.

2.7 Les programmes et le milieu

Les programmes réguliers et Coop de la M.B.A. de l'Université de Moncton sont les seuls programmes du genre offerts dans les provinces maritimes en français. De plus, le programme à temps partiel en ligne, offert en français et en anglais, permet d'accéder à des clientèles de tous horizons. Cette réalité fait en sorte que les programmes de M.B.A. permettent aux entreprises des maritimes d'avoir accès à une main-d'œuvre qualifiée, francophone, voire bilingue (Rapport d'évaluation, p.13) et que certains cours du programme permettent aux étudiantes et aux étudiants de travailler avec des entreprises afin de résoudre des problématiques d'affaires réelles. Cependant, il serait avantageux de tisser des relations encore plus étroites avec le milieu des affaires afin de rendre l'expérience académique encore plus enrichissante et bénéfique pour toutes les parties en présence. En ce sens, les professeurs Guertin et Cadieux affirment qu'il serait souhaitable pour les

programmes de M.B.A. d'accentuer les relations avec le milieu des affaires du Grand Moncton et de la province. Ce rapprochement pourrait s'opérationnaliser de plusieurs manières. En voici quelques exemples : le recrutement de chargées et chargés de cours issus du milieu des affaires, les visites d'entreprises, les commandites de recherche provenant des entreprises, etc. (Rapport d'évaluation, p.13). Les recommandations 8, 9, 11 et 15 portent sur cette problématique.

Recommandations

Recommandation 1

Que la Faculté voit à la restructuration des trois programmes de M.B.A. incluant l'uniformisation des crédits et la révision des cours obligatoires et optionnels afin d'en arriver à une formation « professionnalisante » plus souple, pertinente et cohérente.

Recommandation 2

Que la Faculté mette sur pied un comité de révision des trois programmes de M.B.A. ayant comme mandat de revoir sa structure, son contenu et ses modes de livraison à la lumière du présent rapport.

Recommandation 3

Que la Faculté soit plus proactive quant à la diffusion de la politique institutionnelle relative à la reconnaissance des acquis, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants admis aux programmes de M.B.A. qui possèdent une formation ou une expérience initiale en administration des affaires.

Recommandation 4

Que la Faculté révise et modifie les plans de cours en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans les Droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants (Répertoire universitaire).

Recommandation 5

Que la Faculté ajoute les cours ADRH6224 – *Leadership mobilisateur* et ADMI6217 – *Gestion de projet* à la liste des cours obligatoires des trois programmes de M.B.A. (temps plein, coopératif et à temps partiel).

Recommandation 6

Que la Faculté intègre l'essence du cours (objectifs, travail majeur) ADMI6999 – *Projet d'intégration* dans le cours ADMN6211 – *Gestion stratégique* afin de mieux encadrer l'intégration des connaissances acquises et des compétences développées dans le cadre des programmes de M.B.A.

Recommandation 7

À la suite de l'adoption de la recommandation 6, que la Faculté abolisse le cours ADMI6999 – *Projet d'intégration*.

Recommandation 8

Que la Faculté ajoute diverses initiatives et activités pédagogiques permettant de tisser davantage de liens entre les programmes de M.B.A. à temps plein et à temps partiel et le milieu des affaires.

Recommandation 9

Que la Faculté fasse appel à l'alumni du programme afin de recruter des personnes issues du milieu des affaires qui pourraient apporter une dimension pratique au programme et qui possèderaient un intérêt pour l'offre de cours médiatisés.

Recommandation 10

Que la Faculté limite la durée du mandat de direction de programme et de membre du CES des programmes de M.B.A. à une période de deux ans et que les personnes qui siègent à ces postes soient limitées à deux mandats consécutifs.

Recommandation 11

Que la Faculté fasse un sondage auprès des éventuels employeurs au niveau des attentes et des compétences recherchées chez les personnes diplômées d'une M.B.A. et que les résultats de ce sondage alimentent la réflexion du comité de révision (voir recommandation 2) afin d'assurer un meilleur arrimage avec la réalité du milieu des affaires.

Recommandation 12

Que, dans une perspective d'amélioration continue, les responsables des programmes de M.B.A. encouragent l'utilisation de l'évaluation formative de l'enseignement auprès de ses professeures, professeurs, chargées et chargés de cours.

Recommandation 13

Que, dans les limites de ses ressources financières, la Faculté instaure un service de mentorat aux programmes de M.B.A. afin d'assurer une meilleure intégration et un meilleur taux de réussite chez les étudiantes et les étudiants.

Recommandation 14

Que la Faculté, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif, voit au développement d'ateliers de préparation aux stages qui soient adaptés aux réalités de ce type de stages et aux besoins des étudiantes et des étudiants.

Recommandation 15

Que la Faculté assure un meilleur arrimage entre les activités des unités de recherche et certaines activités de formation des programmes de M.B.A.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
de la maîtrise en administration des affaires - M.B.A.
(Temps plein - temps partiel - régime coopératif)**

Programme	INSCRIPTIONS					DIPLOMÉES/DIPLOMÉS				
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
M.B.A. (avec mémoire)*	18	8	1	-	-	6	6	5	-	-
M.B.A. - régulier	-	-	10	6	11	-	-	-	4	6
M.B.A. - régime coopératif	29	29	35	23	27	11	10	15	10	14
M.B.A. - temps partiel	148	136	120	91	78	25	27	55	28	23
Total	195	173	166	120	116	42	43	75	42	43

*Ce programme a été aboli et remplacé par le M.B.A. régulier

Source : Registrariat (U de M)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation de la maîtrise en sciences appliquées
(M.Sc.A)Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
au Comité conjoint de la planification**1. Introduction**

Les 9 et 10 novembre 2015, les professeurs Larbi Talbi de l'Université du Québec en Outaouais et Pierre Labossière de l'Université de Sherbrooke visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de maîtrise en sciences appliquées et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs Talbi et Labossière remettaient leur rapport d'évaluation le 16 décembre 2015.

Comme prévu dans la Politique d'évaluation des programmes, le doyen de la Faculté d'ingénierie, après consultation auprès des personnes et instances concernées, a eu l'occasion de réagir au rapport des évaluateurs externes.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation et du rapport des professeurs Talbi et Labossière, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche formule les recommandations suivantes au Comité conjoint de la planification relativement au programme de maîtrise en sciences appliquées (M.Sc.A). Il est à noter que la Faculté d'ingénierie appuie la quasi-totalité des recommandations mises de l'avant notant cependant que quelques recommandations ne relèvent pas strictement de la Faculté.

2. Réponse au mandat d'évaluation

La première partie du rapport des évaluateurs externes présente des remarques générales sous forme de forces, de faiblesses, de dangers et d'opportunités pour le programme ciblé à partir de la documentation fournie et des divers entretiens lors de la visite d'évaluation (Rapport d'évaluation, p. 2 et 3). Ces observations sont par la suite regroupées en diverses sections thématiques dans lesquelles se retrouve une série de recommandations (Rapport d'évaluation, p.4-8). Les faits saillants de ce rapport d'évaluation seront présentés selon la nomenclature proposée dans la Politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton (2013).

2.1 La nature et la structure du programme

À la suite de l'examen des documents fournis et des diverses rencontres avec les différents groupes de personnes associés au programme ciblé, les évaluateurs concluent que la maîtrise en sciences appliquées possède des forces indéniables tels que la proximité entre étudiantes-étudiants et professeures-professeurs, la flexibilité du programme, les laboratoires de haut niveau et la qualité générale du programme (Rapport d'évaluation, p.2). Cependant, certains changements sont proposés pour bonifier le programme.

En ce qui a trait à la structure des cours qui constituent le programme, la première suggestion de l'équipe d'évaluateurs externes est d'offrir la possibilité de suivre un cours de méthodologie de recherche qui fait partie du nouveau programme de doctorat. Il est suggéré que ce cours soit ajouté aux deux cours de méthodologie déjà existants dans le programme de maîtrise et que soit exigée la complétion de deux des trois cours. Le choix des cours se ferait de concert avec la direction de thèse selon l'orientation du projet de thèse de l'étudiante ou de l'étudiant. Il est de l'avis de l'équipe d'évaluateurs que l'ajout du cours de méthodologie du programme doctoral et le rapprochement des contenus avec les sujets de thèse pourraient permettre de mieux répondre aux différents besoins des étudiantes et des étudiants.

Recommandation 1

Que la Faculté mène une réflexion sur la pertinence d'ajuster les contenus ou la répartition des contenus entre les cours Méthodes avancées d'ingénierie 1 et 2 (GGEN6010 et GGEN6090) et d'ajouter le cours Méthodes expérimentales en sciences appliquées (GGEN7020) du nouveau programme de doctorat à la liste des cours de méthodologie pouvant être suivis à la maîtrise.

Recommandation 2

Que les cours de méthodologie de recherche soient adaptés de sorte que le tiers du contenu soit sous forme de devoirs, d'applications ou d'autres travaux en lien direct avec la discipline de chaque étudiante ou étudiant.

Un aspect du programme ayant été relevé comme étant problématique est la durée des études. La durée moyenne des études dans le cadre de ce programme est de six ans, ce qui est excessif. Cette durée moyenne est trois fois supérieure la durée normale d'un programme de 2^e cycle typique. Par conséquent, certaines mesures sont suggérées afin d'en arriver à un encadrement étudiant un peu plus serré permettant ainsi une progression adéquate dans le programme d'études.

Recommandation 3

Que la Faculté considère d'ajouter aux exigences du programme la préparation d'un plan de formation devant être déposé au CES à la fin de la première session d'inscription. Ce plan serait préparé par la directrice ou le directeur de thèse en collaboration avec l'étudiante ou l'étudiant et expliciterait, entre autres, la thématique du projet de thèse, le type d'encadrement convenu et un échéancier quant à l'avancement des travaux.

Recommandation 4

Que la Faculté, en collaboration avec la FESR, considère de modifier le Rapport annuel d'avancement de l'étudiante ou de l'étudiant de 2^e cycle afin d'en faire un rapport produit deux fois par année.

L'équipe d'évaluation s'est également penchée sur le niveau de préparation antérieure des étudiantes et des étudiants admis au programme et sur certains autres aspects de la structure du programme qui, dans certains cas, relèvent davantage de l'Université que la Faculté elle-même.

Recommandation 5

Que la Faculté ajoute aux règlements particuliers de la M.Sc.A. la possibilité d'être admis après une propédeutique et qu'elle établisse les paramètres d'une telle propédeutique.

Recommandation 6

Que la FESR mette à jour le règlement permettant les thèses par articles pour préciser les conditions d'admissibilité desdits articles. Ce règlement devrait exiger que l'étudiante ou l'étudiant soit le premier auteur de tout article publié pour rencontrer les exigences du programme.

Recommandation 7

Compte tenu du déploiement du Doctorat en sciences appliquées dès l'automne 2016, il est recommandé que la Faculté établisse et inscrive aux règlements particuliers du programme des conditions de passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

2.2 La direction et les ressources professorales

L'équipe d'évaluation signale le dévouement du corps professoral envers le programme. Un fait particulier mis de l'avant par les professeurs Talbi et Labossière est que le programme est conçu pour pouvoir intégrer les différentes disciplines du corps professoral (Rapport d'évaluation, p.10).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Plusieurs aspects positifs du programme ont été relevés par l'équipe d'évaluation, notamment les méthodes d'enseignement qualifiées de diversifiées et riches. Les petites cohortes d'étudiantes et d'étudiants combinées avec la qualité des laboratoires et du personnel de soutien technique permettent d'offrir une expérience d'apprentissage de grande qualité (Rapport d'évaluation, p.10-11). Les cours d'Études dirigées I et II ainsi que le séminaire de recherche sont particulièrement appréciés des étudiantes et des étudiants (Rapport d'évaluation, p.11). Les recommandations 1 et 2 du présent rapport devraient répondre aux attentes des étudiantes et des étudiants en termes de flexibilité du programme quant aux aspects plus strictement méthodologiques liés à leurs intérêts particuliers.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Un examen des plans de cours démontre une certaine variabilité dans leur présentation. Dans certains cas, des éléments essentiels au plan de cours sont manquants. Par conséquent, il est difficile de juger la réelle atteinte des résultats d'apprentissage.

Recommandation 8

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans les Droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants (Répertoire universitaire).

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

Les professeures et les professeurs sont très disponibles pour les étudiantes et les étudiants. Tous les services institutionnels sont à leur disposition. En somme, l'appui facultaire et institutionnel est significatif. Malgré cela, la durée des études est trop longue (voir section 2.1). Il est à souhaiter que les recommandations à cet effet (recommandations 3 et 4) vont contribuer à remédier à cette situation.

2.6 La RDC et sa contribution

Tel qu'observé dans l'évaluation de plusieurs programmes durant les dernières années, l'obtention de subventions de recherche des grands organismes canadiens est de plus en plus difficile étant donné la croissance limitée du financement disponible. Cette réalité est omniprésente dans le cadre de la M.Sc.A. et se manifeste par la difficulté de la majorité des membres du corps professoral à obtenir ou renouveler les subventions du CRSNG qui étaient presque qu'automatique il y a 10-15 ans. La création d'un programme de doctorat en sciences appliquées donne de nouvelles possibilités pour un influx de financement éventuel. Par contre, l'équipe d'évaluation considère « *qu'il faudra un certain temps pour qu'elles (les possibilités) soient mesurables* » (Rapport d'évaluation, p.7). Étant donné la petite taille de la Faculté d'ingénierie en comparaison à d'autres facultés à l'échelle nationale, et compte tenu des règles de financement des organismes subventionnaires, l'équipe d'évaluation propose certaines pistes à considérer dans le but de rehausser le niveau de financement reçu pour la recherche. L'une de ces pistes est **l'amélioration du réseautage du corps professoral avec les petites et moyennes entreprises des Maritimes** susceptibles de bénéficier de l'expertise du corps professoral de la Faculté d'ingénierie (Rapport d'évaluation p. 7). L'expansion de ce réseau pourrait avoir des répercussions positives sur 1) la variété et le nombre de lieux de stages pour les programmes COOP au 1^{er} cycle et 2) les types de projets de recherche réalisés par les étudiantes et étudiants inscrits à la M.Sc.A. (Rapport d'évaluation, p. 7). Il est à noter que ce genre de projet de recherche réalisé avec des partenaires industriels est généralement bien reçu pour du financement au sein de certains organismes (CRSNG Engagement partenarial, CRSNG – RDC, FINB et MITACS).

Recommandation 9

Que la Faculté examine les moyens de mieux exploiter son réseau d'employeurs et d'anciens diplômés et diplômées dans le but d'élargir les possibilités de stages et de projets de recherche appliquée en partenariat avec des entreprises.

Recommandation 10

Afin de créer un environnement optimal aux études de cycle supérieur en ingénierie, que le corps professoral de la Faculté se concertent pour constituer une ou deux équipes de recherche interdépartementales dont les constellations d'expertises favorisent les recherches sur des thématiques originales susceptibles de générer du financement et de maximiser les retombées scientifiques.

2.7 Les programmes et le milieu

Selon l'équipe d'évaluation, le programme de M.Sc.A. de la faculté d'ingénierie joue très bien son rôle sociétal. Il dessert la communauté francophone et contribue à la rétention de ses diplômées et diplômés dans les provinces maritimes (Rapport d'évaluation, p.12). Il est clair qu'un tel programme contribue au développement de la société en préparant une main-d'œuvre hautement qualifiée pouvant répondre aux besoins du marché de travail au Nouveau-Brunswick et ailleurs (Rapport d'évaluation, p.12). De plus, ce programme prépare très bien ses étudiantes et ses étudiants à la poursuite d'études de 3^e cycle.

Recommandations

Recommandation 1

Que la Faculté mène une réflexion sur la pertinence d'ajuster les contenus ou la répartition des contenus entre les cours Méthodes avancées d'ingénierie 1 et 2 (GGEN6010 et GGEN6090) et d'ajouter le cours Méthodes expérimentales en sciences appliquées (GGEN7020) du nouveau programme de doctorat à la liste des cours de méthodologie pouvant être suivis à la maîtrise.

Recommandation 2

Que les cours de méthodologie de recherche soient adaptés de sorte que le tiers du contenu soit sous forme de devoirs, d'applications ou d'autres travaux en lien direct avec la discipline de chaque étudiante ou étudiant.

Recommandation 3

Que la Faculté considère d'ajouter aux exigences du programme la préparation d'un plan de formation devant être déposé au CES à la fin de la première session d'inscription. Ce plan serait préparé par la directrice ou le directeur de thèse en collaboration avec l'étudiante ou l'étudiant et expliciterait, entre autres, la thématique du projet de thèse, le type d'encadrement convenu et un échéancier quant à l'avancement des travaux.

Recommandation 4

Que la Faculté, en collaboration avec la FESR, considère de modifier le Rapport annuel d'avancement de l'étudiante ou de l'étudiant de 2^e cycle afin d'en faire un rapport produit deux fois par année.

Recommandation 5

Que la Faculté ajoute aux règlements particuliers de la M.Sc.A. la possibilité d'être admis après une propédeutique et qu'elle établisse les paramètres d'une telle propédeutique.

Recommandation 6

Que la FESR mette à jour le règlement permettant les thèses par articles pour préciser les conditions d'admissibilité desdits articles. Ce règlement devrait exiger que l'étudiante ou l'étudiant soit le premier auteur de tout article publié pour rencontrer les exigences du programme.

Recommandation 7

Compte tenu du déploiement du Doctorat en sciences appliquées dès l'automne 2016, il est recommandé que la Faculté établisse et inscrive aux règlements particuliers du programme des conditions de passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

Recommandation 8

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans les Droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants (Répertoire universitaire).

Recommandation 9

Que la Faculté examine les moyens de mieux exploiter son réseau d'employeurs et d'anciens diplômés et diplômées dans le but d'élargir les possibilités de stages et de projets de recherche appliquée en partenariat avec des entreprises.

Recommandation 10

Afin de créer un environnement optimal aux études de cycle supérieur en ingénierie, que le corps professoral de la Faculté se concertent pour constituer une ou deux équipes de recherche interdépartementales dont les constellations d'expertises favorisent les recherches sur des thématiques originales susceptibles de générer du financement et de maximiser les retombées scientifiques.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
de la maîtrise ès sciences appliquées**

Programme	INSCRIPTIONS					DIPLOMÉES/DIPLOMÉS				
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Maîtrise ès sciences appliquées	16	15	20	19	18	8	5	1	5	5

Source : Registrariat (U de M)

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES
AU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Préparé par le Secrétariat général

Juin 2016

TABLE DES MATIÈRES

1.	FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES.....	2
1.1.	Création d'une Mineure en journalisme	2
1.2.	Création d'une Mineure en relations publiques.....	25

1. **FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES**

1.1. **Création d'une Mineure en journalisme**

R : 29-CPR-160412

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en journalisme. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en journalisme. »



Le 19 février 2016

VICÉ-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

24 FEV. 2016

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson, président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Proposition de création de deux mineures au programme d'information-communication

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON
24 FEV. 2016
UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ GÉNÉRAL
24 MARS 2016
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents concernant une proposition relative à la création de deux programmes de mineures à l'unité d'information-communication. La première est une mineure en journalisme et la seconde une mineure en relations publiques.

Cette proposition fait suite à une recommandation du Conseil des gouverneurs datée du 6 décembre 2012 à l'effet :

« Que la Faculté des arts et des sciences sociales, l'Éducation permanente et les responsables du programme évaluent la pertinence d'offrir un programme de mineure ou un certificat en information-communication afin de répondre aux besoins de la clientèle étudiante, tant à temps complet qu'à temps partiel, et, le cas échéant, en fassent la proposition aux instances appropriées. »

Dans la foulée du processus de reconfiguration des programmes qui a conduit le Comité pédagogique d'information-communication à développer le volet relations publiques du programme d'information-communication, il nous a semblé pertinent de proposer deux mineures plutôt qu'une seule mineure à deux volets. Les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales ont estimés que la création de ces mineures constituerait un ajout important à la carte des programmes de mineures et viendrait combler de manière appropriée une demande exprimée par plusieurs étudiantes et étudiants actuellement inscrits dans divers programmes de majeures.

De plus, nous serions très intéressés d'offrir ces programmes, ainsi que les autres programmes de mineures de la Faculté, à une clientèle étudiante à temps partiel sous la forme d'un certificat qui pourrait être offert par l'intermédiaire de l'Éducation permanente.

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4018 ou 4183
Télécopieur : 506.858.4166 ou 4508

arts-scsoc@umoncton.ca
www.umoncton.ca/umcm-fass/

Le Conseil de la faculté a voté une proposition recommandant la création de cette mineure lors de sa réunion du 17 février dernier.

Dans la foulée de la création de ces deux mineures, le comité pédagogique a également procédé à diverses modifications aux préalables de plusieurs cours motivées par le fait que celles-ci avaient été omises dans le cadre du processus de reconfiguration. Qui plus est, la création des deux mineures supposait un cheminement différent pour l'étudiante et l'étudiant. La lettre du responsable du programme d'information-communication précise le détail de ces modifications et vous trouverez ci-joint l'ensemble des CPR-5 pertinents à ces modifications aux sept cours suivants : ICOM2100, ICOM2330, ICOM2782, ICOM3101, ICOM3771, ICOM4601 et ICOM4700.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales



Jean-François Thibault

c.c. François Giroux, Responsable, Programme d'information-communication
p.j.



Le 8 février 2016

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

OBJET : MINEURE EN JOURNALISME

Monsieur le vice-doyen,

Le comité pédagogique du Programme d'information-communication a adopté une proposition recommandant la création d'une mineure en journalisme.

La requête du Conseil des gouverneurs, en décembre 2012, d'étudier la création d'une mineure en information-communication, des demandes pour une mineure en journalisme exprimées par plusieurs étudiantes et étudiants d'autres programmes, et le désir de maximiser le nombre d'étudiants par cours ICOM ont amené le comité pédagogique d'Info-com à développer ce projet.

Vous trouverez ci-joint une présentation du projet, l'énoncé de programme de mineure [CPR-1A], la proposition d'un nouveau programme [CPR-3], les informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire [CPR-9], une feuille de route [CPR-11b] ainsi que deux annexes, A et B.

Au nom de notre comité pédagogique, je vous prie de soumettre cette demande de création d'une mineure en journalisme à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Espérant que le tout sera à votre convenance.

François Giroux
Responsable du Programme d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton



Le 8 février 2016

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

OBJET : MINEURE EN RELATIONS PUBLIQUES

Monsieur le vice-doyen,

Le comité pédagogique du Programme d'information-communication a adopté une proposition recommandant la création d'une mineure en relations publiques.

La requête du Conseil des gouverneurs, en décembre 2012, d'étudier la création d'une mineure en information-communication, des demandes pour une mineure en relations publiques exprimées par plusieurs étudiantes et étudiants d'autres programmes, et le désir de maximiser le nombre d'étudiants par cours ICOM ont amené le comité pédagogique d'Info-com à développer ce projet.

Vous trouverez ci-joint une présentation du projet, l'énoncé de programme de mineure [CPR-1A], la proposition d'un nouveau programme [CPR-3], les informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire [CPR-9], une feuille de route [CPR-11b] ainsi que deux annexes, A et B.

Au nom de notre comité pédagogique, je vous prie de soumettre cette demande de création d'une mineure en relations publiques à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Espérant que le tout sera à votre convenance.

François Giroux
Responsable du Programme d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton



Le 8 février 2016

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

OBJET : MODIFICATION DE PRÉALABLES POUR DES COURS EXISTANTS

Monsieur le vice-doyen,

Le comité pédagogique du Programme d'information-communication désire mettre à jour les conditions préalables d'accès à certains de ses cours.

En préparant les projets de mineure en journalisme et en relations publiques que nous soumettons au Conseil de faculté, nous avons constaté que des préalables exigés pour l'inscription à plusieurs des cours ICOM ne sont pas actualisés : le nouveau programme reconfiguré de la majeure en information-communication entraîne des modifications aux préalables qui étaient requis dans le vieux programme, des corrections qui ont été omises lors de la demande de reconfiguration.

Auparavant, ICOM2781 – *Journalisme écrit I* était la porte d'entrée pour ICOM2100 – *Expression orale* et ICOM2782 – *Journalisme écrit II* ; et l'on devait avoir complété *Journalisme écrit II* pour s'inscrire à ICOM3101 – *Journalisme télévisuel I* et ICOM3771 – *Journalisme radio I*, qui étaient respectivement préalables à ICOM3102 – *Journalisme télévisuel II* et ICOM3772 – *Journalisme radio II*, *Journalisme radio I* étant requis pour faire ICOM4601 – *Stage* et *Journalisme radio II* pour faire ICOM4700 – *Séminaire*. En résumé, il s'agissait d'un cheminement par échelons, mais sur un seul parcours.

La reconfiguration de la majeure en information-communication a toutefois créé deux parcours, soit le volet journalisme et le volet relations publiques. Le cours ICOM2100 – *Expression orale* étant obligatoire dans ces deux parcours, tout en étant également obligatoire dans les deux projets de mineure, ce qui n'est pas le cas pour ICOM2781 – *Journalisme écrit I*, nous devons donc enlever ce dernier comme préalable à *Expression orale*, ce qui sera sans conséquence puisqu'il n'y est absolument pas question d'écriture journalistique ; *Expression orale* n'exigera donc aucun préalable. Quant au cours ICOM2782 – *Journalisme écrit II*, le comité pédagogique du programme a noté que, portant sur le journalisme d'opinion (critique, chronique, éditorial), il ne repose pas sur les mêmes techniques d'écriture qu'en ICOM2781 – *Journalisme écrit I*. Il ne requiert donc aucun préalable.

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Toujours selon le comité pédagogique d'information-communication, le même raisonnement s'applique au préalable des cours ICOM3101 – *Journalisme télévisuel I* et ICOM3771 – *Journalisme télévisuel I* qui nécessitent la maîtrise des techniques d'écriture enseignées en ICOM2781 – *Journalisme écrit I* et non celles d'ICOM2782 – *Journalisme écrit II*.

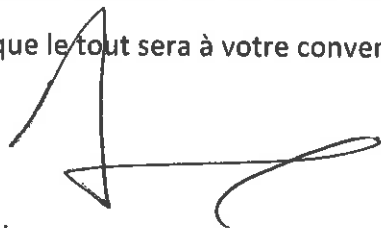
Lors de la reconfiguration, le préalable d'ICOM2330 *Communication interne* a été oublié ; il devrait être identique à tous les autres cours du volet relations publiques, soit ICOM2520 *Relations publiques*.

Enfin, les cours ICOM4601 – *Stage* et ICOM4700 – *Séminaire* terminent la formation en information-communication, tant pour le volet en journalisme que pour celui en relations publiques. Nous ne pouvons donc pas exiger pour celles et ceux ayant emprunté ce dernier volet de suivre ICOM3771 – *Journalisme radio I* pour le stage et ICOM3772 – *Journalisme radio II* pour le séminaire. Le nouveau préalable pour le stage et le séminaire serait donc l'autorisation du responsable du programme, accordée lorsqu'aura été complétée la grande majorité des cours ICOM, notamment ceux du volet choisi par l'étudiante ou l'étudiant.

Il s'en suit donc la nécessité de changer les préalables de plusieurs cours existants. En conséquence, vous trouverez sept formulaires CPR-5. En les modifiant, nous avons également raccourci certains objectifs en fonction de la limite imposée de 50 mots ; l'essentiel de ces objectifs a été préservé, le libellé n'ayant été que resserré.

Au nom de notre comité pédagogique, je vous prie de soumettre cette demande de modifications de préalables à certains de nos cours à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Espérant que le tout sera à votre convenance.



François Giroux
Responsable du Programme d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Le 29 janvier 2016

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

OBJET : MINEURE EN JOURNALISME

Monsieur le vice-doyen,

Le comité pédagogique du Programme d'information-communication a adopté une proposition recommandant la création d'une mineure en journalisme.

La requête du Conseil des gouverneurs, en décembre 2012, d'étudier la création d'une mineure en information-communication, des demandes pour une mineure en journalisme exprimées par plusieurs étudiantes et étudiants d'autres programmes, et le désir de maximiser le nombre d'étudiants par cours ICOM ont amené le comité pédagogique d'info-com à développer ce projet.

Vous trouverez ci-joint une présentation du projet, l'énoncé de la mineure [CPR-1A], la proposition de la nouvelle mineure [CPR-3], les informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire [CPR-9], une feuille de route [CPR-11b] ainsi que deux annexes, A et B.

Par ailleurs, en préparant ce projet de mineure, nous avons constaté que des préalables exigés pour l'inscription à plusieurs des cours ICOM ne sont pas à jour : le programme reconfiguré de majeure en information-communication entraîne des modifications aux préalables qui étaient requis dans l'ancien programme, modifications qui ont été omises lors de la demande de reconfiguration.

Auparavant, ICOM2781 *Journalisme écrit I* était la porte d'entrée pour ICOM2100 *Expression orale* et ICOM2782 *Journalisme écrit II* ; et l'on devait avoir complété *Journalisme écrit II* pour s'inscrire à *Journalisme télévisuel I* et *Journalisme radio I*, qui étaient respectivement préalables à *Journalisme télévisuel II* et *Journalisme radio II*, *Journalisme radio I* étant requis pour faire ICOM4601 *Stage* et *Journalisme radio II* pour faire ICOM4700 *Séminaire*. En résumé, il s'agissait d'un cheminement par échelons, mais sur un seul parcours.

La reconfiguration de la majeure en information-communication a toutefois créé deux parcours, soit le volet journalisme et le volet relations publiques. Le cours ICOM2100 *Expression orale* étant obligatoire dans ces deux parcours, tout en étant également obligatoire dans les deux projets de mineure, ce qui n'est pas le cas pour ICOM2781 *Journalisme écrit I*, nous devons donc enlever ce dernier comme préalable à *Expression orale*, ce qui sera sans conséquence puisqu'il n'y est absolument pas question d'écriture journalistique. Quant au cours ICOM2782 *Journalisme écrit II*, le comité pédagogique du programme a noté que, portant sur le journalisme d'opinion (critique, chronique, éditorial), il ne repose pas sur les mêmes techniques d'écriture qu'en ICOM2781 *Journalisme écrit I*. Il ne requiert donc aucun préalable.

Toujours selon le comité pédagogique d'information-communication, le même raisonnement s'applique au préalable des cours ICOM3101 *Journalisme télévisuel I* et ICOM3771 *Journalisme télévisuel I* qui nécessitent la maîtrise des techniques d'écriture enseignées en ICOM2781 *Journalisme écrit I* et non celles d'ICOM2782 *Journalisme écrit II*.

Enfin, les cours ICOM4601 *Stage* et ICOM4700 *Séminaire* terminent la formation en information-communication, tant pour le volet en journalisme que pour celui en relations publiques. Nous ne pouvons donc pas exiger pour celles et ceux ayant emprunté ce dernier volet de suivre ICOM3771 *Journalisme radio I* pour le stage et ICOM3772 *Journalisme radio II* pour le séminaire. Le nouveau préalable pour le stage et le séminaire serait donc l'autorisation du responsable du programme, accordée lorsqu'auront été complétés la grande majorité des cours ICOM, notamment ceux du volet choisi par l'étudiante ou l'étudiant.

Il s'en suit donc la nécessité de changer les préalables de plusieurs cours existants. En conséquence, vous trouverez sept formulaires CPR-5. En les modifiant, nous avons également raccourci certains objectifs en fonction de la limite imposée de 50 mots ; l'essentiel de ces objectifs a été préservé, le libellé n'ayant été que resserré.

Au nom de notre comité pédagogique, je vous prie de soumettre cette demande de création d'une mineure en journalisme ainsi que les modifications de préalables à certains de nos cours à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Espérant que le tout sera à votre convenance.

François Giroux
Responsable du Programme d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Projet de mineure en journalisme

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a recommandé, en décembre 2012, l'étude d'un projet de mineure en information-communication. Le projet de reconfiguration du Programme d'information-communication étant complété, le comité pédagogique s'est penché sur cette demande des dirigeants de notre institution et a développé une proposition de création de deux mineures au sein du Programme, dont une mineure en journalisme.

1. Identification de la mineure

- 1.1 **Établissement** : Université de Moncton, campus de Moncton
- 1.2 **Faculté** : Arts et sciences sociales
- 1.3 **Unité responsable de la mineure**: Information-communication
- 1.4 **Date prévue d'entrée en vigueur** : 1^{er} juillet 2016

2. Description de la mineure

2.1 Objectifs et débouchés de la mineure

La mineure en journalisme vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire qui les préparera à une carrière possible en journalisme, possiblement dans une spécialisation reliée à la discipline de leur majeure.

Selon leurs choix de cours à option, cette mineure amorce le développement de leurs compétences dans différentes plateformes de diffusion – presse écrite, radio et télévision, ce que l'on désigne par le terme multimédia – tout en tenant compte des nouvelles pratiques sur les plateformes numériques. À cela peut s'ajouter une familiarisation à la déontologie journalistique. L'accent de la formation porte sur les bases d'une communication intelligente telles que la qualité d'écriture et d'expression orale, la profondeur intellectuelle et l'efficacité de la communication.

2.2 Résultats attendus

La mineure en journalisme, en tant que complément aux majeures offertes par notre université, doit les doter d'une vision plus critique du journalisme et faciliter pour celles et ceux qui la complètent leur insertion dans une salle de nouvelles.

Selon les choix de cours à option, la réussite de cette mineure fournit à l'étudiante ou l'étudiant...

- la connaissance des principaux médias régionaux, nationaux et internationaux ;
- la capacité de produire des reportages écrits, radio et vidéo ;
- la qualité d'une communication multimédia ;
- un sens critique sur le monde des médias, sur la couverture médiatique de l'actualité et sur les façons de rapporter l'information ;
- la compréhension des contextes historique, politique, juridique, économique et socioculturel dans lesquels évoluent les journalistes ;
- l'initiation à la déontologie journalistique.

2.3 Stratégie pédagogique

Les cours de la mineure en journalisme font appel à une gamme d'approches pédagogiques : cours magistraux, travaux de recherche, projets individuels et en équipe, présentations orales, productions (articles, nouvelles, reportages, entrevues, chroniques), exercices en classe, travaux diffusés dans nos médias étudiants, tests de connaissance de l'actualité, compte rendu critique de lecture, examens.

Cette stratégie permet tout à la fois d'exercer l'étudiante et l'étudiant au travail intellectuel ainsi qu'au travail pratique. Les outils utilisés permettent de les plonger dans la réalité d'une salle des nouvelles.

2.4 Structure de la mineure

2.4.1 La formation fondamentale

Trois cours de la discipline principale sont obligatoires...

- **Intro à la communication [ICOM1000]**, où l'on présente le domaine de la communication et ses principaux concepts et courants théoriques ;
- **Expression orale [ICOM2100]**, où sont développées les techniques d'expression devant public, à la radio, ainsi que devant les caméras de télévision, et qui comporte un travail sur la respiration, le débit, l'articulation et l'accent tonique ;
- **Journalisme écrit I [ICOM2781]**, où l'on apprend à maîtriser une écriture performante et intelligente, et où l'on initie aux techniques et façons de travailler des journalistes ;

Quinze crédits de cours à option sont à compléter parmi les cours suivants des disciplines principale et connexe, dont un minimum de neuf crédits de niveau 3000.

- **Actualité et culture I [ICOM1853]**
- **Journalisme en ligne [ICOM2220]**
- **Contextes médiatiques [ICOM2230]**
- **Journalisme écrit II [ICOM2782]**
- **Journalisme télévisuel I [ICOM3101]**
- **Journalisme télévisuel II [ICOM3102]**
- **Journalisme radio I [ICOM3771]**
- **Journalisme radio II [ICOM3772]**
- **Éthique de l'information [PHIL3475]**

2.4.2 Apport des disciplines connexes

Une discipline connexe s'ajoute donc aux cours à option : **Éthique de l'information [PHIL3475]**, qui porte notamment sur la déontologie journalistique, mais étant donné son contenu étroitement lié au journalisme, nous allons l'inclure dans la discipline principale.

2.4.3 Liste des cours exigés

Tous les cours indiqués sont de 3 crédits.

Obligatoires : 9 crédits

ICOM1000 Intro à la communication
ICOM2100 Expression orale (préalable : ICOM2781)
ICOM2781 Journalisme écrit I

À option : 15 crédits, dont 9 crédits de niveau 3000, à choisir parmi...

ICOM1853 Actualité et culture I
ICOM2220 Journalisme en ligne (préalable : ICOM2781)
ICOM2230 Contextes médiatiques
ICOM2782 Journalisme écrit II (préalable : ICOM2781)
ICOM3101 Journalisme télévisuel I (préalable : ICOM2782)
ICOM3102 Journalisme télévisuel II (préalable : ICOM3101)
ICOM3771 Journalisme radio I (préalable : ICOM2782)
ICOM3772 Journalisme radio II (préalable : ICOM3771)
PHIL3475 Éthique de l'information

2.5 **Exigences d'admission** : aucune

2.6 **Autres exigences** : aucune

3. Répercussion sur les ressources

3.1 Ressources humaines et physiques

Aucune répercussion, les ressources existantes pour la majeure pouvant englober les besoins humains et physiques de la mineure.

3.2 Ressources financières

Aucune répercussion, les ressources financières de la majeure pouvant englober les coûts de la mineure.

N. B. Voir également *Annexe A* à la fin de ce document.

4. Relation avec les autres programmes et établissements

4.1 Programmes existants

La mineure en journalisme invite les étudiantes et étudiants de nombreux programmes des facultés des Arts et sciences sociales, des Sciences, ainsi que des Sciences de la santé et des services communautaires à ajouter à leur majeure une formation qui leur permettra d'envisager un travail de journaliste, spécialisé dans le domaine de leur majeure ou généraliste, ou d'ajouter la capacité de mieux comprendre le monde de l'information.

4.2 Comparaison avec d'autres universités

En plus de son bac spécialisé et de sa majeure en communication, l'Université d'Ottawa offre une mineure en communication. L'Université de Montréal a une majeure et une mineure en communication, mais l'orientation de ces programmes insiste plutôt sur une approche théorique de la communication. On trouve un bac spécialisé et un certificat en communication à l'Université Laval. Enfin, l'Université du Québec à Montréal propose une majeure en communication-journalisme, mais n'a pas de mineure dans ce domaine.

4.3 Collaboration avec d'autres établissements

Sans objet.

5. Besoins de la mineure

5.1 Besoins sociaux

Les salles de nouvelles n'ont pas seulement besoin de journalistes avec une formation exclusivement en journalisme, mais aussi de journalistes avec une formation en science politique, en économie, en arts, en biologie, en psychologie, etc., tous des domaines qui font partie de l'actualité traitée quotidiennement par les médias d'information.

Par cette mineure, les étudiantes et étudiants acquerront des connaissances et des techniques essentielles, notamment sur l'approche multimédia, une tendance lourde en journalisme.

5.2 Consultation auprès d'employeurs et autres

Ce projet découle d'une demande du Conseil des gouverneurs, d'échanges avec des employeurs en journalisme, de l'expérience accumulée en journalisme par les professeurs du programme, et de demandes d'étudiantes et d'étudiants intéressés à ajouter une formation en journalisme à celle de leur majeure afin de s'ouvrir à une plus grande variété d'emplois. Il en ressort notamment un intérêt des étudiantes et étudiants pour une mineure en journalisme, mais aussi une préoccupation des employeurs de pouvoir embaucher non seulement des diplômés en journalisme, mais aussi des diplômés provenant d'autres majeures avec des connaissances de base en journalisme.

5.3 Priorité accordée à la mineure

La priorité accordée à la mineure en journalisme sera égale à celle de la majeure. Pour le comité pédagogique du Programme d'information-communication, il est essentiel de pouvoir offrir à l'ensemble de la communauté étudiante du campus de Moncton la possibilité de développer des habiletés journalistiques, ce que la reconfiguration propose désormais aux étudiantes et étudiants de la majeure, mais de façon plus complète, par la création d'un volet en journalisme.

5.4 Demande étudiante

Au cours des deux dernières années, des étudiantes et étudiants en science politique, en anglais et en psychologie ont indiqué leur déception de ne pas pouvoir prendre une mineure en journalisme. De plus, cette mineure s'ajouterait aux choix offerts aux étudiantes et étudiants du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire qui doivent opter pour trois mineures parmi celles offertes au campus de Moncton.

5.5 Clientèle prévue

Le comité pédagogique du programme d'information-communication estime que des étudiantes et étudiants notamment en science politique, en économie, en études françaises, en anglais, en multidisciplinaire et en psychologie seront intéressés par la perspective de pouvoir ajouter à leur bagage la possibilité d'un travail de journaliste dans le domaine spécifique de leur majeure.

6. Processus d'élaboration de la mineure

6.1 Processus interne

Tous les cours existent déjà.

6.2 Examens externes

Si des examens sont recommandés.

7. Processus d'amélioration continue

Les professeurs rattachés au Programme d'information-communication sont toujours en contact avec des journalistes professionnels et des responsables de médias. Ils peuvent ainsi adapter leur enseignement à l'évolution constante que connaît ce domaine de la communication.

L'ÉNONCÉ DE LA MINEURE EN JOURNALISME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION DE LA MINEURE
(24 crédits)

1. Identification de la mineure

- 1.1 Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité responsable de la mineure : Information-communication
- 1.3 Titre : Mineure en journalisme
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2016

2. Description générale

2.1 Description des objectifs de la mineure

La mineure en journalisme offre une formation de base à des étudiantes et étudiants qui, tout en visant une carrière dans une autre discipline, veulent se familiariser avec les médias d'information. Les connaissances théoriques et pratiques offertes dans cette mineure permettront de les initier à un savoir-faire communicationnel et de mieux comprendre les techniques utilisées par les journalistes dans différents types de média : presse écrite, radio, télé et en ligne.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

Les cours de la mineure en journalisme font appel à une gamme d'approches pédagogiques : cours magistraux, travaux de recherche, projets individuels et en équipe, présentations orales, productions (articles, nouvelles, reportages, entrevues, chroniques), exercices en classe, travaux diffusés dans nos médias étudiants, tests de connaissance de l'actualité, compte rendu critique de lecture, examens.

Cette stratégie permet tout à la fois d'exercer l'étudiante et l'étudiant au travail intellectuel ainsi qu'au travail pratique. Les outils utilisés permettent de les plonger dans la réalité d'une salle des nouvelles.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants

Selon leurs choix de cours à option, les étudiantes et étudiants de la mineure en journalisme seront en mesure de connaître les principaux médias régionaux, nationaux et internationaux ; de produire des reportages écrits, et/ou radio, et/ou vidéo, et/ou en ligne ; d'avoir une compréhension critique du travail des médias, de leur couverture médiatique de l'actualité et des façons de rapporter l'information. Ils auront aussi été initiés aux contextes qui encadrent le travail journalistique (historique, politique, juridique, économique, socioculturel et déontologique).

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

La mineure en journalisme vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire qui les préparera à une carrière possible en journalisme, possiblement dans une spécialisation reliée à la discipline de leur majeure.

Cette mineure amorce le développement de leurs compétences dans les différentes plateformes de diffusion – presse écrite, radio et télévision, ce que l'on désigne par le terme multimédia – tout en tenant compte des nouvelles pratiques sur les plateformes numériques. À cela s'ajoute une familiarisation à la déontologie journalistique et un accent sur les bases d'une communication intelligente telles que la qualité d'écriture et d'expression orale, la profondeur intellectuelle et l'efficacité de la communication.

La mineure n'a évidemment pas la prétention de former des journalistes aussi complètement que la majeure, son objectif étant avant tout d'initier ses étudiantes et étudiants au journalisme.

Les cours de la mineure en journalisme font appel à une gamme d'approches pédagogiques où les cours magistraux côtoient des exercices, travaux et productions pratiques. Les outils utilisés concordent avec ce que l'on peut retrouver en milieu de travail.

3.2 Liste des cours exigés

Cours obligatoires : 9 crédits

- **Intro à la communication [ICOM1000]**, où l'on présente le domaine de la communication et ses principaux concepts et courants théoriques ;
- **Expression orale [ICOM2100]**, où sont développées les techniques d'expression devant public, à la radio, ainsi que devant les caméras de télévision, et qui comporte un travail sur la respiration, le débit, l'articulation et l'accent tonique ;
- **Journalisme écrit I [ICOM2781]**, où l'on apprend à maîtriser une écriture performante et intelligente, et où l'on initie aux techniques et façons de travailler des journalistes.

Cours à option : 15 crédits, dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000, à choisir parmi...

- **Actualité et culture I [ICOM1853]**
- **Journalisme en ligne [ICOM2220]**
- **Contextes médiatiques [ICOM2230]**
- **Journalisme écrit II [ICOM2782]**
- **Journalisme télévisuel I [ICOM3101]**
- **Journalisme télévisuel II [ICOM3102]**
- **Journalisme radio I [ICOM3771]**
- **Journalisme radio II [ICOM3772]**
- **Éthique de l'information [PHIL3475]**

Mineure en journalisme <i>Cours obligatoires</i>
ICOM1000 Intro à la communication ICOM2100 Expression orale (ICOM2781) ICOM2781 Journalisme écrit I
<i>Cours à option</i>
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants, dont 9 crédits de niveau 3000.
ICOM1853 Actualité et culture I ICOM2220 Journalisme en ligne (ICOM2781) ICOM2230 Contextes médiatiques ICOM2782 Journalisme écrit II (ICOM2781) ICOM3101 Journalisme télévisuel I (ICOM2782) ICOM3102 Journalisme télévisuel II (ICOM3101) ICOM3771 Journalisme radio I (ICOM2782) ICOM3772 Journalisme radio II (ICOM3771) PHIL3475 Éthique de l'information

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UNE NOUVELLE MINEURE

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales, le 17 février 2016

Département : Programme d'information-communication

Nom: Mineure en journalisme

FORMATION FONDAMENTALE 24 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 24 CR.

Obligatoires 9 CR.

ICOM1000	Intro à la communication	3
ICOM2100	Expression orale	3
ICOM2781	Journalisme écrit I	3

COURS À OPTION 15 CR.

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants de la discipline principale, dont 9 crédits de niveau 3000

ICOM1853	Actualité et culture I	3
ICOM2220	Journalisme en ligne	3
ICOM2230	Contextes médiatiques	3
ICOM2782	Journalisme écrit II	3
ICOM3101	Journalisme télévisuel I	3
ICOM3102	Journalisme télévisuel II	3
ICOM3771	Journalisme radio I	3
ICOM3772	Journalisme radio II	3
PHIL3475	Éthique de l'information	3

GLOBAL 24 CR.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'une nouvelle mineure
 Modification d'un programme

1. Identification de la mineure

- 1.1 Titre de la mineure
Mineure en journalisme
- 1.2 Unité responsable
Programme d'information-communication
- 1.3 Lieux où est offert la mineure
Campus de Moncton
- 1.4 Date d'entrée en vigueur
1^{er} juillet 2016

2. Description de la mineure

- 2.1 Objectifs de la mineure (synthèse en 75 mots ou moins)
La mineure en journalisme offre une formation de base à des étudiantes et étudiants qui, tout en visant une carrière dans une autre discipline, veulent se familiariser avec les médias d'information. Les connaissances théoriques et pratiques offertes dans cette mineure permettront de les initier à un savoir-faire communicationnel et de mieux comprendre les techniques utilisées par les journalistes dans différents types de média : presse écrite, radio, télé et en ligne.

2.2 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.3 Autres exigences de la mineure (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.4 Profil de la mineure (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

FORMATION FONDAMENTALE 24 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 24 CR.

Obligatoires 9 CR.

ICOM1000 Intro à la communication 3

ICOM2100 Expression orale 3

ICOM2781 Journalisme écrit I 3

COURS À OPTION 15 CR.

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants de la discipline principale, dont 9 crédits de niveau 3000

ICOM1853 Actualité et culture I 3

ICOM2220 Journalisme en ligne 3

ICOM2230 Contextes médiatiques 3

ICOM2782 Journalisme écrit II 3

ICOM3101 Journalisme télévisuel I 3

ICOM3102 Journalisme télévisuel II 3

ICOM3771 Journalisme radio I 3

ICOM3772 Journalisme radio II 3

PHIL3475 Éthique de l'information 3

GLOBAL 24 CR

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé du programme

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)

CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

Nom : Mineure en journalisme

NI :

Feuille de route pour la mineure en journalisme

Tableau des cours par année

Première année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ICOM1000 Intro à la communication	3	
ICOM2781 Journalisme écrit I	3	

Deuxième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ICOM2100 Expression orale (ICOM2781)	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 3 crédits parmi la liste des cours à option ICOM et PHIL	3	

Troisième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi la liste des cours à option ICOM et PHIL	6	

Quatrième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi la liste des cours à option ICOM et PHIL	6	

TOTAL	24 Cr.	
--------------	---------------	--

Note 1

À noter que vous devez choisir 9 cr. de niveau 3000 parmi les cours ICOM et PHIL suivants :

- ICOM1853 Actualité et culture I
- ICOM2220 Journalisme en ligne (ICOM2781)
- ICOM2230 Contextes médiatiques
- ICOM2782 Journalisme écrit II (ICOM2781)
- ICOM3101 Journalisme télévisuel I (ICOM2782)
- ICOM3102 Journalisme télévisuel II (ICOM3101)
- ICOM3771 Journalisme radio I (ICOM2782)
- ICOM3772 Journalisme radio II (ICOM3771)
- PHIL3475 Éthique de l'information

MINEURE EN JOURNALISME

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	3	4	5	7	8
Retrait du programme	1	1	1	1	1
Nouvelles admissions	2	2	3	2	3
Nombre de diplômées et diplômés prévus			2	3	4

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour la mineure

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESPM	0	0	0	0	0
Autres (<i>À préciser</i>)	0	0	0	0	0
Revenus totaux	0	0	0	0	0

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour la mineure

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaire										
Corps Professoral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services	0		0		0		0		0	
Équipement	0		0		0		0		0	
Bibliothèque	0		0		0		0		0	
Ressources en informatique	0		0		0		0		0	
Autres (<i>À préciser</i>)	0		0		0		0		0	
Coûts totaux	0		0		0		0		0	

Solde annuel	0	0	0	0	0
Solde cumulatif	0	0	0	0	0

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE
PROPOSANT UNE NOUVELLE MINEURE**

Département /École :	Programme d'information-communication
Faculté :	Arts et sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Information-communication

	Année 14-15	Année 13-14	Année 12-13	Année 11-12	Année 10-11	Année 09-10	Année 08-09	Année 07-08	Année 06-07	Année 05-06
Inscriptions temps plein	55	45	50	46	47	46	44	55	64	56
Inscriptions temps partiel	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Nouvelles admissions	2	2	3	2	0	3	3	4	2	2
% N.-B.	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
% Canada (excepté N.-B.)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
% international	50	48	38	35	25	23	22	20	19	18
Nombre de diplômés émis	7	5	10	12	9	7	13	14	11	9

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
LORD, Marie-Linda (en prêt de service pour un poste de cadre supérieur)	régulier	Titulaire	Septembre 1989	Discours social et médias/Femmes et médias/Concentration de la presse
MBARGA, Gervais	régulier	Agrégé	Juillet 2009	Journalisme scientifique/ Management des médias
GIROUX, François	contractuel	Chargé d'enseignement	Septembre 2008	Déontologie journalis- tique/Média radio/Plan de communication/ Communication de crise
LANTEIGNE, Abbé	contractuel	Chargé d'enseignement	Septembre 2012	Médias télévisuels/ Expression orale
MELANSON- BREAU, Natalie	contractuel	Chargé d'enseignement	Juillet 2015	Relations publiques/Re- lations avec les médias/ Communication en ligne

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
LEBLANC, André	Technicien à mi-temps en information-communication	Janvier 2014
FRENETTE-BERNARD, Stéphanie	Secrétaire administrative à tiers de temps	Mai 2013

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ² (5 dernières années)				
				14-15	13-14	12-13	11-12	10-11	14-15	13-14	12-13	11-12	10-11
ICOM1000	Intro à la communication	3	Annuelle	34	32	33	30	28	102	96	99	90	84
ICOM1853	Actualité et culture I	3	Annuelle	33	26	25	18	24	99	78	75	54	72
ICOM2100	Expression orale	3	Annuelle	21	17	15	10	10	63	51	45	30	30
ICOM2230	Contextes médiatiques (avant 2014-2015, identifié comme ICOM3800-Histoire des médias)	3	Annuelle	5	17	12	15	23	15	51	36	45	69
ICOM2520	Relations publiques	3	Annuelle	22	26	20	11	18	66	78	60	33	54
ICOM2781	Journalisme écrit I	3	Annuelle	16	15	11	10	11	48	45	33	30	33
ICOM2782	Journalisme écrit II	3	Annuelle	7	14	12	12	15	21	42	36	36	45
ICOM2853	Actualité et culture II	3	Annuelle	15	11	14	6	15	45	33	42	18	45
ICOM3100	Communication gouvernementale ³	3	Bisannuelle	20	---	8	---	16	60	---	24	---	48
ICOM3101	Journalisme télévisuel I	3	Annuelle	4	3	6	10	10	12	9	18	30	30
ICOM3102	Journalisme télévisuel II	3	Annuelle	1	2	5	6	---	3	6	15	18	---
ICOM3600	Communication promotionnelle ⁵	3	Bisannuelle	---	20	---	13	---	---	60	---	39	---
ICOM3771	Journalisme radio I	3	Annuelle	10	10	8	11	12	30	30	24	33	36

² Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

³ Cours donné annuellement à partir de la session d'hiver 2016.

⁴ Cours suspendu pour une année en raison de restrictions budgétaires à la Faculté.

⁵ Cours donné annuellement à partir de la session d'hiver 2016.

ICOM3772	Journalisme radio II	3	Annuelle	8	9	7	12	15	24	27	21	36	45
ICOM3853	Actualité et culture III	3	Annuelle	9	10	8	8	15	27	30	24	24	45
ICOM4601	Stage	3	Annuelle	10	5	11	14	8	30	15	33	42	24
ICOM4700	Séminaire	3	Annuel	10	3	12	14	8	30	9	36	42	24
À noter que 6 nouveaux cours sont offerts annuellement depuis l'année universitaire 2015-2016													
ICOM2220	Journalisme en ligne	3	Annuelle										
ICOM2320	Communication multimédia	3	Annuelle										
ICOM2330	Communication interne	3	Annuelle										
ICOM2340	Communication persuasive	3	Annuelle										
ICOM3220	Communication de crise	3	Annuelle										
ICOM3230	Communication interculturelle	3	Annuelle										

1.2. Création d'une Mineure en relations publiques

R : 30-CPR-160412

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en relations publiques. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en relations publiques. »

Le 29 janvier 2016

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

OBJET : MINEURE EN RELATIONS PUBLIQUES

Monsieur le vice-doyen,

Le comité pédagogique du Programme d'information-communication a adopté une proposition recommandant la création d'une mineure en relations publiques.

La requête du Conseil des gouverneurs, en décembre 2012, d'étudier la création d'une mineure en information-communication, des demandes pour une mineure en relations publiques exprimées par plusieurs étudiantes et étudiants d'autres programmes, et le désir de maximiser le nombre d'étudiants par cours ICOM ont amené le comité pédagogique d'Info-com à développer ce projet.

Vous trouverez ci-joint une présentation du projet, l'énoncé de la mineure [CPR-1A], la proposition d'une nouvelle mineure [CPR-3], les informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire [CPR-9], une feuille de route [CPR-11b] ainsi que deux annexes, A et B.

Par ailleurs, en préparant ce projet de mineure, nous avons constaté que des préalables exigés pour l'inscription à plusieurs des cours ICOM ne sont pas à jour : le programme de majeure reconfiguré en information-communication entraîne des modifications aux préalables qui étaient exigés dans l'ancien programme, modifications qui ont été omises lors de la demande de reconfiguration.

Auparavant, ICOM2781 *Journalisme écrit I* était la porte d'entrée pour ICOM2100 *Expression orale*, *Journalisme radio I* était requis pour faire ICOM4601 *Stage* et *Journalisme radio II* pour faire ICOM4700 *Séminaire*. En résumé, il s'agissait d'un cheminement par échelons, mais sur un seul parcours.

La reconfiguration de la majeure en information-communication a toutefois créé deux parcours, soit le volet journalisme et le volet relations publiques. Le cours ICOM2100 *Expression orale* étant obligatoire dans ces deux parcours, tout en étant également obligatoire dans les deux projets de mineure, ce qui n'est pas le cas pour ICOM2781 *Journalisme écrit I*, nous devons donc enlever ce dernier comme préalable à *Expression orale*, ce qui sera sans conséquence puis qu'il n'y est absolument pas question d'écriture journalistique.

Lors de la reconfiguration, le préalable d'ICOM2330 *Communication interne* a été oublié ; il devrait être identique à tous les autres cours du volet relations publiques, soit ICOM2520 *Relations publiques*.

Toujours selon le comité pédagogique d'information-communication, les cours ICOM4601 *Stage* et ICOM4700 *Séminaire* terminent la formation en information-communication, tant pour le volet en journalisme que pour celui en relations publiques. Nous ne pouvons donc pas exiger pour celles et ceux ayant emprunté ce dernier volet de suivre ICOM3771 *Journalisme radio I* pour le stage et ICOM3772 *Journalisme radio II* pour le séminaire. Le nouveau préalable pour le stage et le séminaire serait donc l'autorisation du responsable du programme, accordée lorsqu'auront été complétés la grande majorité des cours ICOM, notamment ceux du volet choisi par l'étudiante ou l'étudiant.

Il s'en suit donc la nécessité de changer les préalables de plusieurs cours existants. En conséquence, vous trouverez sept formulaires CPR-5. En les modifiant, nous avons également raccourci certains objectifs en fonction de la limite imposée de 50 mots ; l'essentiel de ces objectifs a été préservé, le libellé n'ayant été que resserré.

Au nom de notre comité pédagogique, je vous prie de soumettre cette demande de création d'une mineure en relations publiques ainsi que les modifications de préalables à certains de nos cours à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Espérant que le tout sera à votre convenance.

François Giroux
Responsable du Programme d'information-communication
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Projet de mineure en relations publiques

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a recommandé, en décembre 2012, l'étude d'un projet de mineure en information-communication. Le projet de reconfiguration du Programme d'information-communication étant complété, le comité pédagogique s'est penché sur cette demande des dirigeants de notre institution et a développé une proposition de création de deux mineures au sein du Programme, dont une mineure en relations publiques.

1. Identification de la mineure

- 1.1 **Établissement** : Université de Moncton, campus de Moncton
- 1.2 **Faculté** : Arts et sciences sociales
- 1.3 **Unité responsable de la mineure** : Information-communication
- 1.4 **Date prévue d'entrée en vigueur** : 1^{er} juillet 2016

2. Description de la mineure

2.1 Objectifs et débouchés de la mineure

La mineure en relations publiques vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire qui les préparera à une carrière possible en communication, possiblement dans une spécialisation reliée à la discipline de leur majeure.

Cette mineure amorce le développement de leurs compétences communicationnelles, notamment dans les nouvelles pratiques, incluant les plateformes numériques, tout en mettant l'accent sur les bases d'une communication intelligente telles que la qualité d'écriture et d'expression orale, la profondeur intellectuelle et l'efficacité de la communication.

2.2 Résultats attendus

Les étudiantes et étudiants de la mineure en relations publiques seront en mesure, selon leurs choix de cours à option : de produire des communiqués, textes publicitaires, présentations, discours ; de fonctionner en multimédia ; de comprendre les contextes particuliers des publics visés et les bases d'une communication interculturelle ; de connaître les divers types de stratégie communicationnelle ; d'avoir un sens critique sur le monde des relations publiques et de la communication ; et de respecter l'éthique de la communication.

2.3 Stratégie pédagogique

Les cours de la mineure en relations publiques font appel à une gamme d'approches pédagogiques : cours magistraux, travaux de recherche, projets individuels et en équipe, présentations orales, productions (communiqués, communications en ligne, plans de communication, stratégies de crise, conférences de presse, etc.), exercices en classe, comptes rendus critiques de lecture, examens.

Cette stratégie permet tout à la fois d'exercer l'étudiante et l'étudiant au travail intellectuel ainsi qu'au travail pratique. Les outils utilisés permettent de les plonger dans la réalité d'une boîte de communication.

2.4 Structure de la mineure

2.4.1 La formation fondamentale

Trois cours de la discipline principale sont obligatoires...

- **Intro à la communication [ICOM1000]**, où l'on présente le domaine de la communication et ses principaux concepts et courants théoriques ;
- **Expression orale [ICOM2100]**, où sont développées les techniques d'expression devant public, à la radio, ainsi que devant les caméras de télévision, et qui comporte un travail sur la respiration, le débit, l'articulation et l'accent tonique ;
- **Relations publiques [ICOM2520]**, où l'on passe en revue les outils et procédés de communication dans les secteurs privés publics et associatifs et où l'on se penche sur les diverses de stratégies de communication.

Quinze crédits de cours à option sont à compléter parmi les cours suivants des disciplines principale et connexe, dont un minimum de neuf crédits de niveau 3000.

- **Actualité et culture I [ICOM1853]**
- **Communication multimédia [ICOM2230]**
- **Communication interne [ICOM2330]**
- **Communication persuasive [ICOM2340]**
- **Communication gouvernementale [ICOM3100]**
- **Communication de crise [ICOM3220]**
- **Communication interculturelle [ICOM3230]**
- **Communication promotionnelle [ICOM3600]**
- **Éthique de l'information [PHIL3475]**

2.4.2 *Apport des disciplines connexes*

Un cours d'une discipline connexe s'ajoute donc aux cours à option : **Éthique de l'information [PHIL3475]**, qui porte notamment sur l'éthique de la communication, mais étant donné son contenu étroitement lié aux relations publiques, nous allons l'inclure dans la discipline principale dans les différents formulaires.

2.4.3 *Liste des cours exigés*

Tous les cours indiqués sont de 3 crédits.

Obligatoires : 9 crédits

ICOM1000 Intro à la communication
ICOM2100 Expression orale (*préalable : ICOM2781*)
ICOM2520 Relations publiques

À option : 15 crédits, dont 9 crédits de niveau 3000, à choisir parmi...

ICOM1853 Actualité et culture I
ICOM2320 Communication multimédia (*préalable : ICOM2520*)
ICOM2330 Communication interne
ICOM2340 Communication persuasive (*préalable : ICOM2520*)
ICOM3100 Communication gouvernementale (*préalable : ICOM2520*)
ICOM3220 Communication de crise (*préalable : ICOM2520*)
ICOM3230 Communication interculturelle (*préalable : ICOM2520*)
ICOM3600 Communication promotionnelle (*préalable : ICOM2520*)
PHIL3475 Éthique de l'information

2.5 **Exigences d'admission** : aucune

2.6 **Autres exigences** : aucune

3. Répercussion sur les ressources

3.1 **Ressources humaines et physiques**

Aucune répercussion, les ressources existantes pour la majeure pouvant englober les besoins humains et physiques de la mineure.

3.2 **Ressources financières**

Aucune répercussion, les ressources financières de la majeure pouvant englober les coûts de la mineure.

N. B. Voir également *Annexe A* à la fin de ce document.

4. Relation avec les autres programmes et établissements

4.1 Programmes existants

La mineure en relations publiques invite les étudiantes et étudiants de nombreux programmes des facultés des Arts et sciences sociales, des Sciences, ainsi que des Sciences de la santé et des services communautaires à ajouter à leur majeure une formation qui leur permettra d'envisager un travail de relationniste, spécialisé dans le domaine de leur majeure ou généraliste, ou d'ajouter la capacité de mieux comprendre le monde des communications.

4.2 Comparaison avec d'autres universités

En plus de son bac spécialisé et de sa majeure en communication, l'Université d'Ottawa offre une mineure en communication. L'Université de Montréal a une majeure et une mineure en communication, mais l'orientation de ces programmes insiste plutôt sur une approche théorique de la communication. On trouve un bac spécialisé et un certificat en communication à l'Université Laval. Enfin, l'Université du Québec à Montréal propose une majeure en communication-relations publiques, mais n'a pas de mineure dans ce domaine.

4.3 Collaboration avec d'autres établissements

Sans objet.

5. Besoins de la mineure

5.1 Besoins sociaux

Les boîtes et services de communication n'ont pas seulement besoin de relationnistes avec une formation exclusivement en relations publiques, mais aussi de relationnistes avec une formation en science politique, en économie, en arts, en biologie, en psychologie, etc., tous des domaines dans lesquels on retrouve des entreprises, des institutions, des associations et organismes.

Par cette mineure, les étudiantes et étudiants acquerront des connaissances et des techniques essentielles, notamment sur l'approche multimédia, une tendance lourde en relations publiques.

5.2 Consultation auprès d'employeurs et autres

Ce projet découle d'une demande du Conseil des gouverneurs, d'échanges avec des employeurs en relations publiques, de l'expérience accumulée en relations publiques par des professeurs du programme, et de demandes d'étudiantes et d'étudiants intéressés à ajouter une formation en relations publiques à celle de leur majeure afin de s'ouvrir à une plus grande variété d'emplois. Il en ressort notamment un intérêt des étudiantes et étudiants pour une mineure en relations publiques, mais aussi une préoccupation des employeurs de pouvoir embaucher non seulement des diplômés dans ce domaine, mais aussi des diplômés provenant d'autres majeures avec des connaissances de base en communication.

5.3 Priorité accordée à la mineure

La priorité accordée à la mineure en relations publiques sera égale à celle de la majeure. Pour le comité pédagogique du Programme d'information-communication, il est essentiel de pouvoir offrir à l'ensemble de la communauté étudiante du campus de Moncton la possibilité de développer des habiletés communicationnelles, ce que la reconfiguration propose désormais aux étudiantes et étudiants de la majeure, mais de façon plus complète, par la création d'un volet en relations publiques.

5.4 Demande étudiante

Au cours des deux dernières années, des étudiantes et étudiants en science politique, en anglais et en psychologie ont indiqué leur déception de ne pas pouvoir prendre une mineure en relations publiques. De plus, cette mineure s'ajouterait aux choix offerts aux étudiantes et étudiants du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire qui doivent opter pour trois mineures parmi celles offertes au campus de Moncton.

5.5 Clientèle prévue

Le comité pédagogique du programme d'information-communication estime que des étudiantes et étudiants notamment en science politique, en économie, en études françaises, en anglais, en multidisciplinaire et en psychologie seront intéressés par la perspective de pouvoir ajouter à leur bagage la possibilité d'un travail de relationniste dans le domaine spécifique de leur majeure.

6. Processus d'élaboration de la mineure

6.1 Processus interne

Tous les cours existent déjà.

6.2 Examens externes

Si des examens sont recommandés.

7. Processus d'amélioration continue

Les professeurs rattachés au Programme d'information-communication sont toujours en contact avec des relationnistes professionnels et des responsables de boîtes et de services de communication. Ils peuvent ainsi adapter leur enseignement à l'évolution constante que connaît ce domaine.

L'ÉNONCÉ DE LA MINEURE EN RELATIONS PUBLIQUES
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION
(24 crédits)

1. Identification de la mineure

- 1.1 Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité responsable de la mineure : Information-communication
- 1.3 Titre : Mineure en relations publiques
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^e juillet 2016

2. Description générale de la mineure

2.1 Description des objectifs de la mineure

La mineure en relations publiques offre une formation de base à des étudiantes et étudiants qui, tout en visant une carrière dans une autre discipline, veulent se familiariser avec le monde des communications. Les connaissances théoriques et pratiques offertes dans cette mineure permettront de les initier à un savoir-faire communicationnel et de mieux comprendre les techniques utilisées par les relationnistes. Les outils utilisés permettent de plonger dans la réalité d'une boîte de communication.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

Les cours de la mineure en relations publiques font appel à une gamme d'approches pédagogiques : cours magistraux, travaux de recherche, projets individuels et en équipe, présentations orales, productions (communiqués, communication en ligne, plans de communication, stratégies de crise, conférences de presse, etc.), exercices en classe, comptes rendus critiques de lecture, examens.

Cette stratégie permet tout à la fois d'exercer l'étudiante et l'étudiant au travail intellectuel ainsi qu'au travail pratique. Les outils utilisés permettent de les plonger dans la réalité d'une boîte de communication.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants

Selon leurs choix de cours à option, les étudiantes et étudiants de la mineure en relations publiques seront en mesure de produire des communiqués, textes publicitaires, présentations, discours ; de fonctionner en multimédia ; de comprendre les contextes particuliers des publics visés et les bases d'une communication interculturelle ; de connaître les divers types de stratégie communicationnelle ; d'avoir un sens critique sur le monde des relations publiques et de la communication ; et de respecter l'éthique de la communication.

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

La mineure en relations publiques vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire qui les préparera à une carrière possible en communication, possiblement dans une spécialisation reliée à la discipline de leur majeure.

Cette mineure amorce le développement de leurs compétences communicationnelles dans les nouvelles pratiques incluant les plateformes numériques, tout en mettant l'accent sur les bases d'une communication intelligente telles que la qualité d'écriture et d'expression orale, la profondeur intellectuelle et l'efficacité de la communication.

La mineure n'a évidemment pas la prétention de former des relationnistes aussi complètement que la majeure, son objectif étant avant tout d'initier ses étudiantes et étudiants aux relations publiques.

Les cours de la mineure en relations publiques font appel à une gamme d'approches pédagogiques où les cours magistraux côtoient des exercices, travaux et productions pratiques. Les outils utilisés concordent avec ce que l'on peut retrouver en milieu de travail.

3.2 Liste des cours exigés

Cours obligatoires : 9 crédits

- **Intro à la communication [ICOM1000]**, où l'on présente le domaine de la communication et ses principaux concepts et courants théoriques ;
- **Expression orale [ICOM2100]**, où sont développées les techniques d'expression devant public, à la radio, ainsi que devant les caméras de télévision, et qui comporte un travail sur la respiration, le débit, l'articulation et l'accent tonique ;
- **Relations publiques [ICOM2520]**, où l'on passe en revue les outils et procédés de communication dans les secteurs privés publics et associatifs et où l'on se penche sur les questions de stratégies de communication.

Cours à option : 15 crédits, dont un minimum de 9 crédits de niveau 3000, à choisir parmi...

- **Actualité et culture I [ICOM1853]**
- **Communication multimédia [ICOM2320]**
- **Communication interne [ICOM2330]**
- **Communication persuasive [ICOM2340]**
- **Communication gouvernementale [ICOM3100]**
- **Communication de crise [ICOM3220]**
- **Communication interculturelle [ICOM3230]**
- **Communication promotionnelle [ICOM3600]**
- **Éthique de l'information [PHIL3475]**

Mineure en relations publiques <i>Cours obligatoires</i>
ICOM1000 Intro à la communication ICOM2100 Expression orale (ICOM2781) ICOM2520 Relations publiques
<i>Cours à option</i>
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants, dont 9 crédits de niveau 3000.
ICOM1853 Actualité et culture I ICOM2320 Communication multimédia (ICOM2520) ICOM2330 Communication interne ICOM2340 Communication persuasive (ICOM2520) ICOM3100 Communication gouvernementale (ICOM2520) ICOM3220 Communication de crise (ICOM2520) ICOM3230 Communication de crise (ICOM2520) ICOM3600 Communication promotionnelle (ICOM2520) PHIL3475 Éthique de l'information

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UNE NOUVELLE MINEURE

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales, le 17 février 2016

Département : Programme d'information-communication

Nom : Mineure en relations publiques

FORMATION FONDAMENTALE 24 CR.

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 24 CR.

Obligatoires 9 CR.

ICOM1000	Intro à la communication	3
ICOM2100	Expression orale	3
ICOM2520	Relations publiques	3

Cours à option 15 CR.

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants de la discipline principale, dont 9 crédits de niveau 3000

ICOM1853	Actualité et culture I	3
ICOM2320	Communication multimédia	3
ICOM2330	Communication interne	3
ICOM2340	Communication persuasive	3
ICOM3100	Communication gouvernementale	3
ICOM3220	Communication de crise	3
ICOM3230	Communication interculturelle	3
ICOM3600	Communication promotionnelle	3
PHIL3475	Éthique de l'information	3

GLOBAL 24 CR.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'une nouvelle mineure
- Modification d'un programme

1. Identification de la mineure

- 1.1 Titre de la mineure
Mineure en relations publiques
- 1.2 Unité responsable
Programme d'information-communication
- 1.3 Lieux où est offert la mineure
Campus de Moncton
- 1.4 Date d'entrée en vigueur
1^e juillet 2016

2. Description de la mineure

- 2.1 Objectifs de la mineure (synthèse en 75 mots ou moins)
La mineure en relations publiques offre une formation de base à des étudiantes et étudiants qui, tout en visant une carrière dans une autre discipline, veulent se familiariser avec le monde des communications. Les connaissances théoriques et pratiques offertes dans cette mineure permettront de les initier à un savoir-faire communicationnel et de mieux comprendre les techniques utilisées par les relationnistes. Les outils utilisés permettent de plonger dans la réalité d'une boîte de communication.

2.2 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.3 Autres exigences de la mineure (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.4 Profil de la mineure (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	<i>24 CR.</i>
<i>COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE</i>	<i>24 CR.</i>
<i>Obligatoires</i>	<i>9 CR.</i>
ICOM1000 Intro à la communication	3
ICOM2100 Expression orale	3
ICOM2520 Relations publiques	3
<i>Cours à option</i>	<i>15 CR.</i>
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants de la discipline principale, dont 9 crédits de niveau 3000	
ICOM1853 Actualité et culture I	3
ICOM2320 Communication multimédia	3
ICOM2330 Communication interne	3
ICOM2340 Communication persuasive	3
ICOM3100 Communication gouvernementale	3
ICOM3220 Communication de crise	3
ICOM3230 Communication interculturelle	3
ICOM3600 Communication promotionnelle	3
PHIL3475 Éthique de l'information	3
<i>GLOBAL</i>	<i>24 CR.</i>

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé du programme
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

FORMULAIRE CPR-11B

Nom : Mineure en relations publiques

NI :

Feuille de route pour la mineure en relations publiques**Tableau des cours par année**

Première année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ICOM1000 Intro à la communication	3	
ICOM2520 Relations publiques	3	

Deuxième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ICOM2100 Expression orale (ICOM2781)	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 3 crédits parmi la liste des cours à option ICOM et PHIL	3	

Troisième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi la liste des cours à option ICOM et PHIL	6	

Quatrième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi la liste des cours à option ICOM et PHIL	6	

TOTAL	24 Cr.	
--------------	---------------	--

Note 1

À noter que vous devez choisir 9 cr. de niveau 3000 parmi les cours ICOM et PHIL suivants :

- ICOM1853 Actualité et culture I
- ICOM2320 Communication multimédia (ICOM2520)
- ICOM2330 Communication interne
- ICOM2340 Communication persuasive (ICOM2520)
- ICOM3100 Communication gouvernementale (ICOM2520)
- ICOM3220 Communication de crise (ICOM2520)
- ICOM3230 Communication interculturelle (ICOM2520)
- ICOM3600 Communication promotionnelle (ICOM2520)
- PHIL3475 Éthique de l'information

MINEURE EN RELATIONS PUBLIQUES

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	3	4	5	7	8
Retrait du programme	1	1	1	1	1
Nouvelles admissions	2	2	3	2	3
Nombre de diplômées et diplômés prévus			2	3	4

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour la mineure

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESPM	0	0	0	0	0
Autres (<i>À préciser</i>)	0	0	0	0	0
Revenus totaux	0	0	0	0	0

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour la mineure

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaire										
Corps Professoral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothèque	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ressources en informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres (<i>À préciser</i>)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts totaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Solde annuel	0	0	0	0	0
Solde cumulatif	0	0	0	0	0

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE
PROPOSANT UNE NOUVELLE MINEURE**

Département /École :	Programme d'information-communication
Faculté :	Arts et sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Information-communication

	Année 14-15	Année 13-14	Année 12-13	Année 11-12	Année 10-11	Année 09-10	Année 08-09	Année 07-08	Année 06-07	Année 05-06
Inscriptions temps plein	55	45	50	46	47	46	44	55	64	56
Inscriptions temps partiel	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Nouvelles admissions	2	2	3	2	0	3	3	4	2	2
% N.-B.	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
% Canada (excepté N.-B.)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
% international	50	48	38	35	25	23	22	20	19	18
Nombre de diplômés émis	7	5	10	12	9	7	13	14	11	9

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
LORD, Marie-Linda (en prêt de service pour un poste de cadre supérieur)	régulier	Titulaire	Septembre 1989	Discours social et médias/Femmes et médias/Concentration de la presse
MBARGA, Gervais	régulier	Agrégé	Juillet 2009	Journalisme scientifique/ Management des médias
GIROUX, François	contractuel	Chargé d'enseignement	Septembre 2008	Déontologie journalis- tique/Média radio/Plan de communication/ Communication de crise
LANTEIGNE, Abbé	contractuel	Chargé d'enseignement	Septembre 2012	Médias télévisuels/ Expression orale
MELANSON- BREAU, Natalie	contractuel	Chargé d'enseignement	Juillet 2015	Relations publiques/Re- lations avec les médias/ Communication en ligne

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
LEBLANC, André	Technicien à mi-temps en information-communication	Janvier 2014
FRENETTE-BERNARD, Stéphanie	Secrétaire administrative à tiers de temps	Mai 2013

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ² (5 dernières années)				
				14-15	13-14	12-13	11-12	10-11	14-15	13-14	12-13	11-12	10-11
ICOM1000	Intro à la communication	3	Annuelle	34	32	33	30	28	102	96	99	90	84
ICOM1853	Actualité et culture I	3	Annuelle	33	26	25	18	24	99	78	75	54	72
ICOM2100	Expression orale	3	Annuelle	21	17	15	10	10	63	51	45	30	30
ICOM2230	Contextes médiatiques (avant 2014-2015, identifié comme ICOM3800-Histoire des médias)	3	Annuelle	5	17	12	15	23	15	51	36	45	69
ICOM2520	Relations publiques	3	Annuelle	22	26	20	11	18	66	78	60	33	54
ICOM2781	Journalisme écrit I	3	Annuelle	16	15	11	10	11	48	45	33	30	33
ICOM2782	Journalisme écrit II	3	Annuelle	7	14	12	12	15	21	42	36	36	45
ICOM2853	Actualité et culture II	3	Annuelle	15	11	14	6	15	45	33	42	18	45
ICOM3100	Communication gouvernementale ³	3	Bisannuelle	20	---	8	---	16	60	---	24	---	48
ICOM3101	Journalisme télévisuel I	3	Annuelle	4	3	6	10	10	12	9	18	30	30
ICOM3102	Journalisme télévisuel II	3	Annuelle	1	2	5	6	---	3	6	15	18	---
ICOM3600	Communication promotionnelle ⁵	3	Bisannuelle	---	20	---	13	---	---	60	---	39	---
ICOM3771	Journalisme radio I	3	Annuelle	10	10	8	11	12	30	30	24	33	36

² Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

³ Cours donné annuellement à partir de la session d'hiver 2016.

⁴ Cours suspendu pour une année en raison de restrictions budgétaires à la Faculté.

⁵ Cours donné annuellement à partir de la session d'hiver 2016.

ICOM3772	Journalisme radio II	3	Annuelle	8	9	7	12	15	24	27	21	36	45
ICOM3853	Actualité et culture III	3	Annuelle	9	10	8	8	15	27	30	24	24	45
ICOM4601	Stage	3	Annuelle	10	5	11	14	8	30	15	33	42	24
ICOM4700	Séminaire	3	Annuel	10	3	12	14	8	30	9	36	42	24
À noter que 6 nouveaux cours sont offerts annuellement depuis l'année universitaire 2015-2016													
ICOM2220	Journalisme en ligne	3	Annuelle										
ICOM2320	Communication multimédia	3	Annuelle										
ICOM2330	Communication interne	3	Annuelle										
ICOM2340	Communication persuasive	3	Annuelle										
ICOM3220	Communication de crise	3	Annuelle										
ICOM3230	Communication interculturelle	3	Annuelle										